

PAGE 15 :

Football : tirage au sort du 3^{me} tour principal de la Coupe suisse

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01

L'EXPRESS

FAN

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

Conséquence de l'attaque israélienne L'armée libanaise occupe les bastions des fedayins

DAMAS (Reuter-AFP-AP). — La radio de l'organisation pour la libération de la Palestine a annoncé lundi que des unités de l'armée libanaise, soutenues par des chars et de l'artillerie, ont amorcé à l'aube un mouvement vers le sud du Liban afin de prendre position dans des zones jusqu'ici occupées par les fedayins.

Selon la radio de l'OLP, l'armée libanaise a érigé des barrages en plusieurs endroits du sud du Liban, afin d'empêcher les commandos de regagner les zones dont ils avaient été chassés par l'incursion israélienne.

PROVOCATION
Qualifiant l'initiative de l'armée libanaise de « provocation dangereuse », la radio affirme qu'il doit y être mis fin et demande que l'état d'urgence au Liban soit levé.
« L'état d'urgence a été décrété au Liban pour faire face à l'agression israélienne et non pour liquider les commandos palestiniens », ajoute-t-elle.

La radio affirme d'autre part que les commandos se refusent à toute discussion tendant à modifier l'accord du Caire réglementant la coopération entre le mouvement de libération palestinienne et les autorités libanaises.

La radio critique en outre le premier ministre libanais Saeb Salam, qu'elle accuse d'avoir voulu camoufler la réalité de l'ultimatum imposé aux commandos, et l'invite à donner sa démission.

LE TOUR DE LA SYRIE ?
Par ailleurs, la région de Kuneitra-Kushnija a été bombardée dans la nuit de dimanche à lundi par l'artillerie syrienne, apprend-on de source militaire israélienne.
Les troupes israéliennes, qui n'ont subi aucune perte, ont riposté. C'est la troisième journée consécutive que les hauteurs du Golan sont bombardées par des mortiers syriens.
La direction centrale du front national progressiste, instance politique suprême de Syrie, a tenu dimanche soir une réunion extraordinaire sous la présidence du président syrien Hafez Al-Assad pour étudier l'évolution de la situation au Proche-Orient.
(Lire la suite en dernière page)



Des réfugiés palestiniens quittent le village de Nabatiya après l'opération israélienne. (Téléphoto AP)

LES IDÉES ET LES FAITS Toutes les conséquences

Gardons-nous de voir un adversaire déclaré ou larvé de notre défense nationale dans tout citoyen qui, samedi et dimanche prochains, dira « oui » à l'initiative visant à interdire les exportations d'armes. A mesure qu'on s'approche de l'échéance, on discerne chez bon nombre de partisans, comme aussi chez certains adversaires du projet constitutionnel, des hésitations, des réticences aussi, signes de scrupules fort honorables.

Dans le cas particulier, il convient donc d'abord de bien considérer le texte même de l'initiative et jusqu'où il peut nous mener. A cet égard — on l'a déjà mentionné, mais il faut y insister — le troisième paragraphe est fort important. Le voici : « L'exportation d'armes, de munitions et explosifs militaires, ainsi que de tout autre matériel technique servant à des fins militaires, y compris les pièces détachées, est interdite. » Il ne s'agit donc pas seulement d'empêcher que la Suisse ne se livre au trafic des « engins de mort », pour parler le langage de certains zélés, on veut aussi interdire de vendre à l'étranger du « matériel technique servant à des fins militaires. »

Mais, a-t-on mesuré la portée d'une telle disposition ? Il est évident qu'une machine-outil, un instrument de précision peuvent, dans des conditions déterminées, être utilisés à des fins militaires. Nous avons eu, durant les deux guerres mondiales suffisamment d'exemples pour savoir qu'aujourd'hui du « matériel technique » ou des pièces détachées fournis à des fins parfaitement avouables se trouvent participer à la production ou la précision de l'armement quand éclate un conflit. Une application non point rigoureuse, mais simplement honnête de l'article constitutionnel obligerait donc à interdire l'exportation de ce « matériel technique » vers des pays qui comptent aujourd'hui parmi nos plus importants clients, l'initiative n'autorisant de déroger à la règle fondamentale qu'en faveur des « pays neutres d'Europe ».

D'autre part, si l'on admet que nous avons besoin en Suisse d'une industrie de l'armement pour ne pas dépendre uniquement de l'étranger, il faudra la faire vivre et dans des conditions qui renchéiront la production nationale. « Tant pis, nous acceptons le risque de payer, bon an mal an, quelques dizaines de millions de plus, si nous avons, à ce prix, la conscience nette ! » Voilà ce que déclarait, devant les délégués du parti radical suisse, l'excellent patriote qui avait défendu l'initiative. Nous ne doutons pas de la sincérité de tels propos venant de sa part. Mais une chose est certaine aussi : le jour où la Confédération devant se substituer à tel client étranger pour occuper normalement une entreprise, le budget militaire s'enflera de ces quelques dizaines de millions, certains de ceux qui auront dénoncé le plus vigoureusement le « double jeu » d'une Suisse prétendue secourable et qui vend des armes, seront les premiers à tempêter contre « l'augmentation insensée des dépenses militaires ».

Il y a donc là des éléments d'appréciation que le citoyen ne peut laisser hors du débat. Ils ont eu assez de poids déjà pour amener des hommes peu suspects de faire de l'armée un tabou à se séparer des promoteurs de l'initiative pour chercher la solution dans un contrôle renforcé des exportations.

Georges PERRIN

bbbbbbbbbbbbbbbb
b
b **Construisons** b
b **des « Châteaux** b
b **en Espagne »** b
b an nous délectant de ces b
b délicieux mets du pays des b
b conquistadores b
b au « **BEAU-RIVAGE** » b
b à partir du 7 septembre 1972. b
b Tél. 25 47 65. b
bbbbbbbbbbbbbbbb

Beyrouth serre la vis

BELGRADE, (AP). — Le correspondant à Beyrouth du journal yougoslave « Vercernje Novosti » a déclaré lundi que le Liban a bien donné samedi des instructions sévères aux Palestiniens pour qu'ils s'éloignent des villages libanais et respectent diverses autres consignes.

Le journal déclare que M. Saeb Salam, président du conseil, a reçu ce jour-là M. Yasser Arafat, chef de l'OLP, et lui a fait part des directives suivantes que les fedayins devront suivre désormais :

● Les commandos palestiniens devront s'installer dans des camps qu'ils ne pourront quitter que sans armes et sans uniforme ; ●

● Les commandos doivent se retirer de leurs bases d'Arkuba et de Beka ; ● Ils doivent s'éloigner de deux kilomètres au moins des villages et hameaux ; ● Les Palestiniens-l'agence Wafa comprise — ne pourront plus publier de bulletins, communiqués et autres informations sur le territoire libanais.

« Il est évident que le premier résultat de l'agression israélienne au Liban est un conflit aigu entre le gouvernement libanais et le mouvement de résistance, conflit qui menace de prendre une forme sanglante dans un proche avenir, une guerre civile étant du domaine des possibilités », déclare le correspondant.

Les exilés d'Ouganda



LONDRES (AFP). — Le premier contingent de 193 ressortissants asiatiques expulsés d'Ouganda est arrivé lundi matin à l'aéroport de Stanstead (Essex) venant d'Entebbe.

Les réfugiés ont été accueillis par les représentants d'une quarantaine d'organisations d'assistance sociale et par sir Charles Cunningham, président de l'organisation pour le relogement des Ougandais.

Les déclarations faites à la presse par plusieurs réfugiés font état de fusillades au cours des dernières 48 heures à proximité d'Entebbe. L'un d'eux a affirmé : une guerre civile s'est déclenchée, nous avons entendu des coups de feu près de l'aéroport et le pillage a commencé à Kampala. »

D'autres ont précisé qu'une partie de leurs biens avaient été confisqués par les soldats ougandais à l'aéroport. Les réfugiés n'ayant pas de proches en Angleterre seront placés dans trois centres provisoires d'accueil. (Téléphoto AP)

(Lire également en dernière page)

Chronique régionale : Pages 2, 3, 7, 9 et 11
Informations suisses : Page 13
Tous les sports : pages 15 et 17
Carnet du jour — Programmes radio-TV : page 23
Dernière heure : page 27

Antenne collective de TV : Neuchâtel va-t-il suivre l'exemple de Zurich ?

Nouvelle tragédie de la route : un cycliste de 14 ans tué près de Corcelles (Page 3)

Un pêcheur se noie près de la Raisse (Page 9)

Aranda : coup de théâtre
Lire en dernière page

Lire en dernière page

Epilogue d'une triste histoire

Réclusion à vie pour l'assassin du Tretien

De notre correspondant : Lundi a été rendu public en Valais le jugement dans l'affaire du Tretien, cette affaire qui, durant plusieurs jours, tint la « une » des chroniques judiciaires de Suisse romande.

Seul le jugement est connu, le jugement proprement dit avec tous les détails sera envoyé aux parties plus tard.

Marcel Carron, 28 ans a été reconnu coupable d'assassinat (art. 112), de délit manqué d'assassinat (art. 112 et 22) et de tentative d'escroquerie.

Il est condamné à la réclusion à vie. Ainsi donc les juges de Martigny, soit MM. Jean-Maurice Gross, Camille Abbet et Georges Pattaroni, ont retenu l'assassinat. Trop d'éléments troublants, rappelons-le, laissent bien supposer la préméditation et la perversité.

Question d'assurances, comportement de l'accusé avant et après le drame, ses lettres envoyées à sa maîtresse allemande peu avant le drame, « maquillage » du véhicule, pas de trace de freinage, ouverture de la porte de la voiture sur la route déjà, etc.

Bref, les juges n'ont pas retenu le meurtre thèse, soutenue par la défense, selon laquelle Marcel Carron voulait entraîner toute sa famille dans la mort et y périr aussi sans préméditation. Carron a

soutenu avoir voulu mourir lui aussi puis s'être échappé dans un acte de lâcheté totale, abandonnant sa famille au vide.

Rappelons que ses deux enfants furent tués tandis que sa femme eut la vie sauve. En matière d'assurances, bien que l'accusé d'hier comptât retirer 70.000 fr., il n'aurait rien touché même si la thèse de l'accident qu'il soutint tout d'abord avait été admise. Il n'aurait rien touché puisque sa femme n'est pas morte et que ses deux enfants auraient dû aussi dépasser la douzième année pour que les ayants droit aient pu retirer quelque argent.

Une bien triste histoire que tout cela. Marcel Carron va purger sa peine au pénitencier cantonal à Sion où il est enfermé déjà depuis près d'une année. M.F.

Avenir : festival suisse !



Le « Tour cycliste de l'Avenir » tourne au festival helvétique. Durant le week-end prolongé du Jeune fédéral, en effet, le maillot de chef de file a changé d'épaules à deux reprises, les deux fois pour passer sur celles d'un autre concurrent suisse ! C'est ainsi que Schmid (à gauche sur notre photo) a succédé, hier, à Sutter (à droite), lequel avait lui-même pris la place de Hubschmid. Lire en page 17. (Téléphoto AP)

Navrant désordre

Si vous avez profité du week-end prolongé pour vous promener en automobile, vous aurez probablement constaté bien des insuffisances ou imperfections le long des routes suisses. La façon dont le personnel vous « expédie » généralement dans les stations-service devient toujours plus désinvolte. Il est de plus en plus rare qu'on vous essuie le pare-brise et, quand faisant le plein d'essence celle-ci déborde par inadvertance, vous avez bien de la chance si le pompiste descend à en enlever, d'un coup de chiffon mouillé la tache sur votre carrosserie.

Le laisser-aller a depuis quelque temps atteint de telles proportions que le Touring-club suisse a jugé nécessaire — et nous l'en félicitons — de mener une enquête serrée le long des autoroutes prenant notamment sous la loupe une douzaine de restaurations connues de tout le monde. Pas un seul de ces établissements, est-il indiqué dans le rapport du TCS, ne satisfait aux exigences que l'automobiliste peut raisonnablement espérer y voir satisfaites.

C'est principalement l'état de propreté, tant dans les salles de restaurant qu'aux toilettes, qui laisse à désirer. En maints endroits, le service est lent ou peu aimable. Ailleurs, la qualité des repas servis ainsi que des boissons est nettement en dessous de la moyenne. Presque partout, les distributeurs automatiques sont en panne. Les mamans voyageant avec des nourrissons chercheront en vain un endroit pour langer leurs bébés. Douches et prises de courant pour rasoirs électriques sont un luxe rare.

L'étranger qui s'arrête sur une autoroute suisse ne trouve nulle part une carte régionale ou de l'ensemble du pays. Quand il s'informe sur le moyen de réserver, un hôtel, de se faire dépanner, ou d'appeler un médecin, il n'y a personne pour le renseigner. En revanche, les « auto-shops », boutiques jumelées avec les restaurations, offrent des dizaines d'articles d'intéressante personne, sauf leur gérant, tandis que les accessoires indispensables à l'automobiliste y font totalement défaut.

Empressons-nous d'ajouter que la Suisse ne détient pas le triste privilège de ce désordre. Sur les autoroutes allemandes, françaises et italiennes, on trouve aussi des installations d'une saleté repoussante. Raison de plus pour que la Suisse, pays de la propreté, du confort et du service impeccable en toutes circonstances, fasse un effort pour se distinguer honorablement, ne serait-ce qu'aux yeux des très nombreux touristes étrangers qui la traversent.

R. A.

Plus que 2 jours

pour visiter notre

SUPER-EXPOSITION

ouverte de 14 à 22 heures au CASINO DE LA ROTONDE à Neuchâtel

MEUBLES NUSSBAUM

PESEUX et NEUCHÂTEL
Tél. 31 43 44 ou 31 50 88
Vitrine place Pury

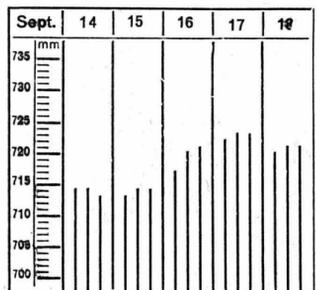
...une visite s'impose !!!

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 16 septembre 1972. Température: moyenne: 10,9; min.: 9,0; max.: 15,4. Baromètre: moyen- ne: 719,9. Vent dominant: direction: nord, nord-est; force: modéré jusqu'à 9 h 30. PUIS est, sud-est, faible. Dès 16 h, nord, nord-ouest, modéré. Etat du ciel: couvert à très nuageux.

Observatoire de Neuchâtel. — 17 septembre 1972. Température: moyenne: 10,5; min.: 8,8; max.: 12,9. Baromètre: moyen- ne: 723,7. Eau tombée: 0,2. Vent dominant: direction: ouest, sud-ouest; force: modéré. Etat du ciel: couvert. Faible pluie de 5 h 30 à 6 h.

Observatoire de Neuchâtel. — 18 septembre 1972. Température: moyenne: 9,5; min.: 7,8; max.: 11,1. Baromètre: moyen- ne: 721,7. Eau tombée: 3,3. Vent dominant: direction: est, nord-est; force: calme à faible jusqu'à 10 h 30. De 13 h 30 à 16 h, nord, nord-ouest, faible. Etat du ciel: couvert. Dès 17 h, très nuageux. Pluies intermittentes de 5 h 45 à 15 h 30.



Niveau du lac du 16 sept. 1972 429.11
Niveau du lac du 17 sept. 1972 429.10
Niveau du lac du 18 sept. 1972 429.09

Prévisions météorologiques. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: quelques éclaircies fugaces pourraient se produire sur le Plateau, mais, en règle générale, le ciel demeurera très nuageux ou couvert, avec des précipitations intermittentes, voire quelques orages isolés.

Températures prévues: 5 à 10 degrés au lever du jour, 10 à 15 degrés l'après-midi; limite de zéro degré voisine de 1600 mètres. Vents modérés du nord-ouest en montagne.

Evolution probable pour mercredi et jeudi: persistance du même type de temps, avec des températures baissant encore quelque peu, surtout en montagne.

Sécurité totale par la NATIONALE SUISSE ASSURANCES Agence générale André BARMETTLER NEUCHÂTEL

AVIS TARDIFS Réception des ordres: jusqu'à 22 heures Fr. 2,40 par millimètre de hauteur

Demain Le Verjus plus rosse que jamais

Simultanément à Paris-Genève-Lausanne LA COURSE DU LIÈVRE A TRAVERS LES CHAMPS Un départ fracassant BIENTOT à NEUCHÂTEL ARCADES 25 78 78

Dans son nouveau cadre... CABARET-DANCING LA ROTONDE NEUCHÂTEL

FAN L'EXPRESS BULLETIN D'ABONNEMENT JE M'ABONNE DÈS CE JOUR A LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL * jusqu'à fin septembre 1972 Fr. 7.50 * jusqu'à fin décembre 1972 Fr. 24.— (soutigner ce qui convient) Tarif: 3 mois Fr. 19.—; 6 mois Fr. 36.—; 1 an Fr. 69.— Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement. Nom: Prénom: No et rue: No postal: Localité: Signature: Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à FAN - L'EXPRESS Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL FAN FAN FAN FAN FAN

Avis mortuaire

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Les autorités communales de Coffrane ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame Alice HOSTETTLER mère de M. Claude Hostettler, membre du Conseil général et belle-mère de Mme Claude Hostettler, vice-présidente de la commission scolaire.

PESEUX Début d'incendie

Samedi, vers 17 h, les premiers secours de Neuchâtel se sont rendus au chemin des Guches 7 à Peseux où, probablement à la suite d'un court-circuit, un poste de radio était en feu. A l'arrivée des pompiers, le propriétaire du poste de radio avait pu se rendre maître du sinistre. La tapisserie et les murs de la chambre ont été noircis.

Hommes et bêtes de la Camargue

Connaissance du Monde organise à la Salle des conférences, une conférence donnée par Freddy Tondeur: «Hommes et bêtes de la Camargue». C'est avec une patience de braconnier de la caméra que Freddy Tondeur a fouillé la Camargue de fond en comble, des steppes gorgées de sel jusqu'aux marais les plus impénétrables. Vivant avec les gardians ou passant des semaines entières à l'affût des oiseaux les plus rares, il a amassé des kilomètres de pellicule pour construire le témoignage de ce que devrait demeurer la terre camargaise menacée qu'elle est aujourd'hui par le complexe industriel de Pos-sur-mer.

Naissances

Sonia a le plaisir d'annoncer la naissance de sa petite sœur

Anna le 16 septembre 1972 Monsieur et Madame Georges PORRET-FERRÉ Maternité Pourtalès Neuchâtel Arsenal 4 Colombier

Madame et Monsieur Rémy COMMINGOT-HAUSER, ainsi que Viviane, ont la joie d'annoncer la naissance de

Florence Neuchâtel, 16 septembre 1972 Maternité Grand-Rue 4 C Clos-Brochet 42 2035 Corcelles

Monsieur et Madame Claude CUPILLARD ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Stéphane le 16 septembre 1972 Maternité de Pourtalès Dime 82 Neuchâtel

Madame et Monsieur Georges PERRIARD - BACHMANN ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

Nicolas Neuchâtel, le 18 septembre 1972 Maternité Rue des Coteaux 7 Pourtalès 2034 Peseux 2000 Neuchâtel

Monsieur et Madame Christian HAENGER - HEIMBERG ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

Michel Christian le 16 septembre 1972 Lindenhospital Rte de la Gare 19 Berne Boudry

Berceaux - Lits - Poussettes, etc. BABY-HALL TOUT POUR L'ENFANT Grand-Rue 2 Peseux Tél. 31 38 35

Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Le Chœur mixte de Chaumont a le pénible devoir d'annoncer le décès de Monsieur

Rodolphe KRÄHENBÜHL père de Maurice, membre honoraire, et de Jean-Pierre, membre actif. Repose en paix.

Les enfants et petits-enfants de feu Paul Racherer-Loertscher; Les enfants et petits-enfants de feu Emile Racherer-Loertscher; Les enfants et petits-enfants de feu Maurice Blandenier-Loertscher, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Jules LOERTSCHER leur cher oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui dans sa 72me année, après une courte et pénible maladie.

Je lève mes yeux vers les montagnes... D'où me viendra le secours? Le secours me vient de l'Eternel, qui a fait les cieux et la terre. Ps. 121. L'ensevelissement aura lieu à Fontaines, mardi 19 septembre. Culte au temple à 13 h 30. Domicile mortuaire: hôpital de Landeueux. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Fritz Boiteux-Karlen, et ses enfants, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Marcel Dubois-Karlen, leurs enfants et petits-enfants, à Genève; Monsieur et Madame Pierre Karlen, à Genève; Monsieur et Madame René Morel-Karlen, et leur fils, à Neuchâtel; Monsieur et Madame André Karlen, à Genève; Monsieur et Madame Jean-Jacques Karlen, et leurs fils, à Neuchâtel; Monsieur Arnold Karlen, à Bovresse; Monsieur et Madame Albert Karlen et famille, à Lausanne; Madame Yvonne Karlen, à Fleurier; Monsieur et Madame Hermann Karlen, et famille, à Fleurier; Les enfants et petits-enfants de feu François Février; Les enfants et petits-enfants de feu Rodolphe Weber; Les enfants et petits-enfants de feu Théodore Karlen, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Jean KARLEN leur cher et regretté papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 78me année.

2034 Peseux, le 16 septembre 1972. (Chemin des Tires 24.) Que ton repos soit doux, comme ton cœur fut bon. L'incinération aura lieu mardi 19 septembre. Culte à la chapelle du crématoire à 16 heures. Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard. Domicile de la famille, Charmettes 59, Neuchâtel. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Henri Visinand-Feer, à Neuchâtel; Monsieur et Madame André Visinand-Luciani, à Lugano; Monsieur et Madame Jean-Pierre Visinand-Gaille, à Lausanne; Monsieur et Madame Jean-Claude Veit-Visinand, à Neuchâtel; Mademoiselle Marlyse Visinand, à Neuchâtel; les familles Favre, Michel, Visinand, à Neuchâtel, Lausanne et Genève, parentes, alliées et amies, font part du décès de

Monsieur Henri VISINAND leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 71me année. 2000 Neuchâtel, le 18 septembre 1972. (Rue du Seyon 17) Alors que la souffrance fait son œuvre en silence, gardes-moi près de Toi, plus près de Toi. L'incinération aura lieu mercredi 20 septembre. Culte à la chapelle du crématoire à 16 heures. Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Ma grâce te suffit. II Cor. 12 : 9. Monsieur Max-A. Bornand, à Westfield (N.Y.) U.S.A., ses enfants et petits-enfants, aux U.S.A.; Madame Paul-V. Bornand, à Washington Pa. U.S.A.; Mademoiselle Agnès Bornand, à Neuchâtel; Madame Lydie Senn-Bornand, à Coire, ses enfants et petits-enfants, à Coire et à Neuchâtel; Monsieur et Madame Willy Bornand, à Neuchâtel, et leurs enfants, à Bevaix; Monsieur et Madame Henri Perriard-Bornand, à Yverdon, leurs enfants et petits-enfants, à Berne, Yverdon et Lucerne; Mesdemoiselles Ida et Berty Baehler, à Cortaillod; Monsieur et Madame Walter Baehler-Caenaro et leurs enfants, à Cortaillod, ainsi que les familles parentes, ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle Marie BORNAND leur chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 75me année, après une longue maladie. 2016 Cortaillod, le 16 septembre 1972. (Avenue François-Borel 11) L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mardi 19 septembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures. Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Mademoiselle Hilda BULLIARD leur chère sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, à l'âge de 68 ans, après une longue maladie. 2000 Neuchâtel, le 17 septembre 1972. (Faubourg de la Gare 25) Bienheureux ceux qui ont souffert patiemment. Jacques 5 : 11. L'incinération aura lieu mercredi 20 septembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures. Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La direction et le personnel des Grands Magasins AUX ARMOURINS S.A. à Neuchâtel ont le profond regret d'annoncer le décès de leur fidèle employée Madame Hilda BULLIARD chef d'atelier de couture. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

De leurs armes, ils forgeront des outils aratoires. Une nation ne tirera plus l'épée contre une autre, Et l'on n'apprendra plus la guerre. Esaie 2 : 4. Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice. Heureux les artisans de la paix. Mat. 5 : 6-9. Monsieur Edouard Waldvogel, pasteur retraité, à Chez-le-Bart; Monsieur et Madame Théo Waldvogel-Baur et leurs enfants Christophe et Salomé, à Neuchâtel; Mademoiselle Madeleine Waldvogel, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Jean Waldvogel-Meier, à Gorgier; Mademoiselle Yvonne Waldvogel, à Cap-d'Ail (France); Madame Anne-Lise Waldvogel, à Neuchâtel; Madame et Monsieur André Jeanneret-Waldvogel et leur fils Emile, à Chez-le-Bart; Monsieur Olivier Besson, à Chez-le-Bart; Mademoiselle Louise Besson, à Bâle; Mademoiselle Line Besson, à Lausanne; les familles Hug et Waldvogel, à Ranssen et Buch (SH) et Frauenfeld, ainsi que les familles parentes, ont le chagrin de faire part du décès de

Profondément touchés par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de leur deuil, Monsieur Jules THIÉBAUD et familles vous remercient sincèrement pour votre présence, votre message ou votre envoi de fleurs. Neuchâtel, septembre 1972.

Arrigo Pompes funèbres Peseux - Neuchâtel Tél. 31 12 24 Fabrication de cercueils Transports Toutes formalités

Mode automne-hiver 72 chez l'Enfant prodige Pas de frous-frous, mais beaucoup de jeunesse

L'«Enfant prodige» de Neuchâtel présentait, samedi soir, sa collection automne-hiver 1972, dans les salles d'un grand restaurant neuchâtelois, toutes décorées de fleurs pour cette occasion. Une collection, disons-le d'emblée, jeune, élégante où toutes les couleurs de la palette d'un peintre se retrouvaient. Beaucoup de couleurs crues: rouge, vert, jaune, des roses bonbon, des bleus ciel aussi. Une dominante: l'élégance, que ce soit pour les ensembles pantalons qui sont nombreux et variés dans leur forme, leurs couleurs, les matières employées ou pour les robes. A relever que la plupart des pantalons présentés sont très larges larges, avec plis et revers, ce qui ne manque pas de charme, voire d'élégance. Quant aux blousons qui accompagnent les pantalons, certains sont classiques, alors alors que d'autres sont légèrement blousants. Une constante: tous sont très courts. En revanche, cet hiver, peu de manteaux; c'est la veste 3/4 qui domine. Elle épouse les formes du corps. Les rares manteaux, les robes, les blousons sont très largement ornés de surpiques de tons différents. On les retrouve, le plus souvent sur le dos des vêtements. Un peu de fantaisie aussi avec un manteau dont le col et les manches étaient en fourrure. Pour les jeunes, cet hiver, beaucoup de fourrure synthétique de toutes les teintes. Pour cet automne-hiver 1972, peu de mini. La longueur des robes est très sage, juste un peu au-dessus du genou. Une collection qui, par ses couleurs, donne une impression de fraîcheur, de jeunesse. De quoi combattre un hiver rigoureux.

Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Car, de même que les souffrances de Christ abondent en nous, de même notre consolation abonde par Christ. II Cor. 1 : 5.

Madame Maurice Gaberel-Junod; Monsieur et Madame Jean Graber et Mademoiselle Mariène Vaucher, aux Geneveys-sur-Coffrane; Monsieur et Madame Arnold Brunner, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel; Madame Ruth Junod, aux Geneveys-sur-Coffrane, ses enfants et petits-enfants; Monsieur Georges Junod et ses enfants, à Peseux; Monsieur et Madame Auguste Junod et leurs enfants, à Moutier, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Maurice GABEREL

leur très cher et regretté époux, frère, beau-frère, beau-fils, parrain, oncle, neveu, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 73me année.

2053 Cernier, le 16 septembre 1972. (Bois-Noir 7) C'est dans le calme et la confiance que sera votre force. Esaie 30 : 15. L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mardi 19 septembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures. Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard. Suivant le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté

Monsieur Léon Junod; Monsieur et Madame Georges Stemmer-Junod et leurs filles Claire-Lise et Chantal, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le très grand chagrin de faire part du décès de

Madame Elise JUNOD née GUILLAND leur chère maman, belle-maman, grand-maman, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui dans sa 84me année. 2000 Neuchâtel, le 17 septembre 1972. (Charmettes 10) L'Eternel est ma lumière et ma délivrance. L'incinération aura lieu mercredi 20 septembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures. Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Marcel Guinchard-Riem, leurs enfants et petits-enfants, à Areuse et Neuchâtel; Madame Roger Riem, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel et Saint-Blaise; Madame Suzanne Riem et ses enfants, à Lausanne et Attalens, ainsi que les familles Bulliard, parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur et Madame Marcel Guinchard-Riem, leurs enfants et petits-enfants, à Areuse et Neuchâtel; Madame Roger Riem, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel et Saint-Blaise; Madame Suzanne Riem et ses enfants, à Lausanne et Attalens, ainsi que les familles Bulliard, parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Le comité de l'Association cantonale neuchâteloise de gymnastique a le chagrin de faire part à ses membres du décès de Monsieur Maurice GABEREL membre honoraire. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le comité de l'Association patriotique radicale de Cernier a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de Monsieur Maurice GABEREL Membre honoraire et membre d'honneur. Culte au crématoire de Neuchâtel, mardi 19 septembre à 14 heures.

Je sais en qui j'ai cru. II Tim. 1 : 12. La famille, les amis de Mademoiselle Marthe DUCOMMUN Garde-malade ont le chagrin de faire part de son décès, survenu le 17 septembre 1972, dans sa 75me année, après une longue maladie supportée avec courage et résignation. 2017 Boudry, le 17 septembre 1972. (Louis-Favre 38) Je sais que mon Rédempteur est vivant. Job 19 : 25. L'ensevelissement aura lieu à Boudry, mercredi 20 septembre. Culte au temple, à 14 heures. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

De leurs armes, ils forgeront des outils aratoires. Une nation ne tirera plus l'épée contre une autre, Et l'on n'apprendra plus la guerre. Esaie 2 : 4. Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice. Heureux les artisans de la paix. Mat. 5 : 6-9.

Monsieur Edouard Waldvogel, pasteur retraité, à Chez-le-Bart; Monsieur et Madame Théo Waldvogel-Baur et leurs enfants Christophe et Salomé, à Neuchâtel; Mademoiselle Madeleine Waldvogel, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Jean Waldvogel-Meier, à Gorgier; Mademoiselle Yvonne Waldvogel, à Cap-d'Ail (France); Madame Anne-Lise Waldvogel, à Neuchâtel; Madame et Monsieur André Jeanneret-Waldvogel et leur fils Emile, à Chez-le-Bart; Monsieur Olivier Besson, à Chez-le-Bart; Mademoiselle Louise Besson, à Bâle; Mademoiselle Line Besson, à Lausanne; les familles Hug et Waldvogel, à Ranssen et Buch (SH) et Frauenfeld, ainsi que les familles parentes, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Edouard Waldvogel, pasteur retraité, à Chez-le-Bart; Monsieur et Madame Théo Waldvogel-Baur et leurs enfants Christophe et Salomé, à Neuchâtel; Mademoiselle Madeleine Waldvogel, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Jean Waldvogel-Meier, à Gorgier; Mademoiselle Yvonne Waldvogel, à Cap-d'Ail (France); Madame Anne-Lise Waldvogel, à Neuchâtel; Madame et Monsieur André Jeanneret-Waldvogel et leur fils Emile, à Chez-le-Bart; Monsieur Olivier Besson, à Chez-le-Bart; Mademoiselle Louise Besson, à Bâle; Mademoiselle Line Besson, à Lausanne; les familles Hug et Waldvogel, à Ranssen et Buch (SH) et Frauenfeld, ainsi que les familles parentes, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Edouard Waldvogel, pasteur retraité, à Chez-le-Bart; Monsieur et Madame Théo Waldvogel-Baur et leurs enfants Christophe et Salomé, à Neuchâtel; Mademoiselle Madeleine Waldvogel, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Jean Waldvogel-Meier, à Gorgier; Mademoiselle Yvonne Waldvogel, à Cap-d'Ail (France); Madame Anne-Lise Waldvogel, à Neuchâtel; Madame et Monsieur André Jeanneret-Waldvogel et leur fils Emile, à Chez-le-Bart; Monsieur Olivier Besson, à Chez-le-Bart; Mademoiselle Louise Besson, à Bâle; Mademoiselle Line Besson, à Lausanne; les familles Hug et Waldvogel, à Ranssen et Buch (SH) et Frauenfeld, ainsi que les familles parentes, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Edouard Waldvogel, pasteur retraité, à Chez-le-Bart; Monsieur et Madame Théo Waldvogel-Baur et leurs enfants Christophe et Salomé, à Neuchâtel; Mademoiselle Madeleine Waldvogel, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Jean Waldvogel-Meier, à Gorgier; Mademoiselle Yvonne Waldvogel, à Cap-d'Ail (France); Madame Anne-Lise Waldvogel, à Neuchâtel; Madame et Monsieur André Jeanneret-Waldvogel et leur fils Emile, à Chez-le-Bart; Monsieur Olivier Besson, à Chez-le-Bart; Mademoiselle Louise Besson, à Bâle; Mademoiselle Line Besson, à Lausanne; les familles Hug et Waldvogel, à Ranssen et Buch (SH) et Frauenfeld, ainsi que les familles parentes, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Edouard Waldvogel, pasteur retraité, à Chez-le-Bart; Monsieur et Madame Théo Waldvogel-Baur et leurs enfants Christophe et Salomé, à Neuchâtel; Mademoiselle Madeleine Waldvogel, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Jean Waldvogel-Meier, à Gorgier; Mademoiselle Yvonne Waldvogel, à Cap-d'Ail (France); Madame Anne-Lise Waldvogel, à Neuchâtel; Madame et Monsieur André Jeanneret-Waldvogel et leur fils Emile, à Chez-le-Bart; Monsieur Olivier Besson, à Chez-le-Bart; Mademoiselle Louise Besson, à Bâle; Mademoiselle Line Besson, à Lausanne; les familles Hug et Waldvogel, à Ranssen et Buch (SH) et Frauenfeld, ainsi que les familles parentes, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Edouard Waldvogel, pasteur retraité, à Chez-le-Bart; Monsieur et Madame Théo Waldvogel-Baur et leurs enfants Christophe et Salomé, à Neuchâtel; Mademoiselle Madeleine Waldvogel, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Jean Waldvogel-Meier, à Gorgier; Mademoiselle Yvonne Waldvogel, à Cap-d'Ail (France); Madame Anne-Lise Waldvogel, à Neuchâtel; Madame et Monsieur André Jeanneret-Waldvogel et leur fils Emile, à Chez-le-Bart; Monsieur Olivier Besson, à Chez-le-Bart; Mademoiselle Louise Besson, à Bâle; Mademoiselle Line Besson, à Lausanne; les familles Hug et Waldvogel, à Ranssen et Buch (SH) et Frauenfeld, ainsi que les familles parentes, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Edouard Waldvogel, pasteur retraité, à Chez-le-Bart; Monsieur et Madame Théo Waldvogel-Baur et leurs enfants Christophe et Salomé, à Neuchâtel; Mademoiselle Madeleine Waldvogel, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Jean Waldvogel-Meier, à Gorgier; Mademoiselle Yvonne Waldvogel, à Cap-d'Ail (France); Madame Anne-Lise Waldvogel, à Neuchâtel; Madame et Monsieur André Jeanneret-Waldvogel et leur fils Emile, à Chez-le-Bart; Monsieur Olivier Besson, à Chez-le-Bart; Mademoiselle Louise Besson, à Bâle; Mademoiselle Line Besson, à Lausanne; les familles Hug et Waldvogel, à Ranssen et Buch (SH) et Frauenfeld, ainsi que les familles parentes, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Edouard Waldvogel, pasteur retraité, à Chez-le-Bart; Monsieur et Madame Théo Waldvogel-Baur et leurs enfants Christophe et Salomé, à Neuchâtel; Mademoiselle Madeleine Waldvogel, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Jean Waldvogel-Meier, à Gorgier; Mademoiselle Yvonne Waldvogel, à Cap-d'Ail (France); Madame Anne-Lise Waldvogel, à Neuchâtel; Madame et Monsieur André Jeanneret-Waldvogel et leur fils Emile, à Chez-le-Bart; Monsieur Olivier Besson, à Chez-le-Bart; Mademoiselle Louise Besson, à Bâle; Mademoiselle Line Besson, à Lausanne; les familles Hug et Waldvogel, à Ranssen et Buch (SH) et Frauenfeld, ainsi que les familles parentes, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Edouard Waldvogel, pasteur retraité, à Chez-le-Bart; Monsieur et Madame Théo Waldvogel-Baur et leurs enfants Christophe et Salomé, à Neuchâtel; Mademoiselle Madeleine Waldvogel, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Jean Waldvogel-Meier, à Gorgier; Mademoiselle Yvonne Waldvogel, à Cap-d'Ail (France); Madame Anne-Lise Waldvogel, à Neuchâtel; Madame et Monsieur André Jeanneret-Waldvogel et leur fils Emile, à Chez-le-Bart; Monsieur Olivier Besson, à Chez-le-Bart; Mademoiselle Louise Besson, à Bâle; Mademoiselle Line Besson, à Lausanne; les familles Hug et Waldvogel, à Ranssen et Buch (SH) et Frauenfeld, ainsi que les familles parentes, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Edouard Waldvogel, pasteur retraité, à Chez-le-Bart; Monsieur et Madame Théo Waldvogel-Baur et leurs enfants Christophe et Salomé, à Neuchâtel; Mademoiselle Madeleine Waldvogel, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Jean Waldvogel-Meier, à Gorgier; Mademoiselle Yvonne Waldvogel, à Cap-d'Ail (France); Madame Anne-Lise Waldvogel, à Neuchâtel; Madame et Monsieur André Jeanneret-Waldvogel et leur fils Emile, à Chez-le-Bart; Monsieur Olivier Besson, à Chez-le-Bart; Mademoiselle Louise Besson, à Bâle; Mademoiselle Line Besson, à Lausanne; les familles Hug et Waldvogel, à Ranssen et Buch (SH) et Frauenfeld, ainsi que les familles parentes, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Edouard Waldvogel, pasteur retraité, à Chez-le-Bart; Monsieur et Madame Théo Waldvogel-Baur et leurs enfants Christophe et Salomé, à Neuchâtel; Mademoiselle Madeleine Waldvogel, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Jean Waldvogel-Meier, à Gorgier; Mademoiselle Yvonne Waldvogel, à Cap-d'Ail (France); Madame Anne-Lise Waldvogel, à Neuchâtel; Madame et Monsieur André Jeanneret-Waldvogel et leur fils Emile, à Chez-le-Bart; Monsieur Olivier Besson, à Chez-le-Bart; Mademoiselle Louise Besson, à Bâle; Mademoiselle Line Besson, à Lausanne; les familles Hug et Waldvogel, à Ranssen et Buch (SH) et Frauenfeld, ainsi que les familles parentes, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Edouard Waldvogel, pasteur retraité, à Chez-le-Bart; Monsieur et Madame Théo Waldvogel-Baur et leurs enfants Christophe et Salomé, à Neuchâtel; Mademoiselle Madeleine Waldvogel, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Jean Waldvogel-Meier, à Gorgier; Mademoiselle Yvonne Waldvogel, à Cap-d'Ail (France); Madame Anne-Lise Waldvogel, à Neuchâtel; Madame et Monsieur André Jeanneret-Waldvogel et leur fils Emile, à Chez-le-Bart; Monsieur Olivier Besson, à Chez-le-Bart; Mademoiselle Louise Besson, à Bâle; Mademoiselle Line Besson, à Lausanne; les familles Hug et Waldvogel, à Ranssen et Buch (SH) et Frauenfeld, ainsi que les familles parentes, ont le chagrin de faire part du décès de

A Neuchâtel et dans la région

Antenne collective de télévision Neuchâtel va-t-il suivre l'exemple de Zurich ?

D'un de nos correspondants :
En Suisse, la réception des programmes TV est soumise, comme on sait, à des exigences toutes particulières. D'une part, il existe une grande offre de programmes étrangers, de l'autre, les conditions topographiques défavorables empêchent la réception des signaux TV dans des conditions satisfaisantes pour de nombreux téléspectateurs. Les PTT s'efforcent, au moyen d'émetteurs à grande puissance et de nombreux relais, d'assurer partout une réception aussi bonne que possible des trois programmes nationaux. En revanche, en de nombreux endroits, la réception des programmes étrangers, rendue précaire en particulier à cause des perturbations réciproques des canaux utilisés, ne peut être garantie qu'au moyen d'antennes locales communes.

La réception n'en rencontre pas moins d'importantes difficultés, en particulier dans les villes d'une certaine importance. Les « brouillards perturbateurs occasionnels » par les ombres réfléchies que forment les murs en béton armé d'immeubles élevés et les champs de puissants émetteurs locaux constituent des obstacles parfois insurmontables et exigent de nouvelles techniques. Plusieurs grandes villes suisses se sont efforcées, avec le concours d'entreprises spécialisées, de résoudre ces problèmes. Ainsi, à Zurich, 45.000 appartements sont d'ores et déjà reliés à un réseau desservi par une antenne collective unique. La maison Rediffusion S.A., qui est une affaire neuchâteloise, a mis au point une nouvelle conception permettant de desservir des régions très vastes et de transporter entre 12 et 15 programmes de TV.

A part Zurich, Rediffusion entretient un réseau desservant les communes des alentours le long de la rive gauche du lac et partiellement sur la rive droite. On compte que d'ici à quelques années, une vingtaine de communes de la périphérie zuricoise seront branchées sur le même réseau. D'ici à l'automne de cette année, on transmettra 10 programmes, à savoir les trois programmes suisses, 4 programmes allemands, 2 programmes autrichiens et la deuxième chaîne française qui sera transcodée, en raison des difficultés créées par les différences entre les systèmes Secam et Pal. On a re-

noncé à transcoder le premier programme français qui changera de toute façon sa norme dans un proche avenir, les installations pour une telle opération de transcoding étant très coûteuses, revenant à pas moins de 100.000 francs.

Ainsi, comparé à d'autres réseaux, en Europe occidentale, le système adopté à Zurich est probablement le plus grand. Pour pouvoir transmettre les signaux sur des distances aussi longues, il était impossible d'utiliser la technique connue en VHF large bande. On a trouvé une autre solution, celle de transporter les signaux dans une autre technique, nommée HF, sur une distance allant jusqu'à 100 km, avant de les reconvertir en VHF dans les communes reliées par un câble primaire permettant de transporter les signaux sur des distances pratiquement illimitées. Il va de soi qu'à Zurich, les anciens réseaux de distribution en service depuis la fin des années cinquante, par lesquels on ne recevait que trois programmes, sont systématiquement remplacés par des installations à grande capacité.

Cependant, les quelque 200.000 appartements de Zurich ne pourront pas tous être reliés avant plusieurs années, étant donné le travail de pose des câbles qui ne peut se faire que par étapes. A Berne, environ 30.000 appartements, y compris les communes des alentours, sont également desservis d'après le même système. A Bienne, la partie la plus récente du réseau, qui transporte 6 programmes et qui pourra en transmettre 8 dans le courant de l'année prochaine, comporte près de 6000 appartements, tandis que l'ancien réseau, qui ne reçoit encore que 3 programmes, dessert quelque 10.000 appartements. A Olten, on est en train d'aménager un réseau ultra-moderne.

ET NEUCHÂTEL ?

On sait que des pourparlers sont en cours à Neuchâtel, en vue d'y améliorer également la réception des programmes de télévision. La maison Rediffusion, en concurrence avec d'autres firmes, a été chargée en 1969 d'établir un projet. Selon ce projet, la station de réception permettrait de recevoir les 3 programmes suisses, les 2 programmes français existants et les 3me et 4me chaînes fran-

çaises dès qu'elles seront en service. On est en train de mettre au point la 3me chaîne qui n'est pas encore à proximité de la frontière suisse, mais on aura de toute façon, d'ici là, 6 programmes, car pour la réception des programmes allemands, on n'a pas encore trouvé de bonne solution. La réception laisse encore à désirer, mais on espère que, dans un proche avenir, ce problème aussi sera résolu.

Une des questions importantes, en ce qui concerne Neuchâtel, serait celle des conditions dans lesquelles, dès qu'une décision aura été prise, les travaux de construction pourraient débuter. Il s'agit au préalable de passer les contrats avec les propriétaires d'immeubles, parce que, pour pouvoir tirer les câbles jusqu'aux maisons, il faut disposer des droits de passage. Il faut également être en possession des contrats avec les abonnés. On ne pourrait commencer à construire un réseau qu'à partir d'environ 30 à 35 % des contrats. En ce cas, on pourrait garantir facilement en une année, le raccordement de 5 à 10.000 appartements. Une autre question non sans intérêt est la forme de la gestion du réseau. Deux possibilités s'offrent : ou bien le réseau serait exploité sous le nom de la société installatrice, ou bien le réseau serait vendu à la commune qui en assumerait la gestion. On créerait en ce cas une société qui construirait et exploiterait le réseau. La compagnie intéressée serait tout aussi d'accord de vendre le réseau une fois construit, que de l'exploiter elle-même. A Zurich, par exemple, Rediffusion l'exploite elle-même, à Berne également, mais il y a autour de la Ville fédérale des communes qui voudraient acheter le réseau tout en le laissant exploiter par la compagnie.

LE COUT

L'exploitation du réseau pourrait se faire ainsi : les signaux sont vendus au propriétaire d'immeuble. On introduit le câble dans la maison. De là, il appartient au propriétaire de faire son réseau de distribution à l'intérieur de la maison. C'est une méthode plus simple pour l'entretien et les services. Ainsi, le contrat des abonnés pourrait se faire non pas par la société distributrice, mais par le propriétaire lui-même. Prenons le cas

où les points de raccordement sont déjà installés dans les appartements. L'installation du réseau pourrait revenir à une taxe de base unique de 900 francs par immeuble, à laquelle s'ajouterait une deuxième taxe unique de 50 à 70 francs par appartement. En plus, il serait prélevé une taxe mensuelle d'environ 5 francs par appartement. Un exemple concret : pour un immeuble de 10 appartements, la taxe de base est de 900 francs, la deuxième taxe unique est de 70 francs par appartement, soit 700 francs, ce qui donne une taxe globale unique de raccordement au câble, de 1600 francs. La taxe mensuelle de 5 francs par appartement s'élèverait à 50 francs. Il s'agit, précisons-le, d'un prix moyen. L'application de ce système ne devrait guère engendrer de difficultés, car en général, dans les nouvelles agglomérations, les appartements possèdent déjà tous des points de raccordement pour antenne collective privée. Seule l'antenne collective sur le toit deviendrait superflue si les raccordements étaient faits au réseau.

Dans la région zuricoise, plus de 50 % des appartements disposent déjà d'un réseau de distribution. Il n'existe pratiquement plus, aujourd'hui, de nouveaux immeubles n'ayant pas d'antenne commune de TV. Une antenne collective desservant toute une ville apporterait en outre d'autres avantages dans le domaine de la réception des programmes radio OUC, selon un nouveau système appelé stéréodiffusion. A Olten, par exemple, il est possible maintenant de transmettre, par l'antenne collective TV, outre 11 programmes de télévision, 15 à 20 programmes radio OUC d'une excellente qualité.

B. R.

Nouvelle tragédie de la route

Un cycliste de 14 ans tué près de Corcelles

Hier, vers midi, Blaise-Alain Kocherhans, 14 ans, domicilié à Neuchâtel, circulait à bicyclette sur la route allant de Montmolin à Corcelles. Soudain, dans un virage à droite et pour une cause que l'enquête établira, il fut déporté sur la gauche et heurta de plein fouet un car

hollandais piloté par M. Wilhelm Openbrouwers, 31 ans, qui circulait normalement en sens inverse.

Grièvement blessé, le jeune cycliste a été transporté par l'ambulance à l'hôpital de la Providence où il est mort des suites de ses blessures.

Face à la recrudescence des accidents de la route: la prudence s'impose!

Week-end tragique dans le canton. Près de Corcelles, la route meurtrière a fauché une vie de 14 ans. Un motocycliste a été blessé en ville. A Vaumarcus, un accident a fait deux blessés; à Saint-Blaise, on compte un blessé. Et il ne s'agit là que d'une liste incomplète, les routes cantonales ayant été le lieu d'autres accidents moins graves mais tout aussi inquiétants.

Durant le mois d'août, 212 accidents ayant fait cinq morts et 92 blessés se sont produits dans le seul canton de Neuchâtel. Battra-t-on ce triste record en septembre? Comment réagir devant la recrudescence des tragédies de la route? Assurément pas par une attitude fataliste car, les statistiques le prouvent largement, l'imprudence et l'inattention sont la cause principale des accidents en classant, bien entendu, dans la première catégorie les excès de vitesse, le

mépris du code de la route et l'ivresse au volant.

Et une fois de plus, on doit constater que les cyclistes, les cyclomotoristes et les motocyclistes sont les plus vulnérables sur les routes à trafic intense, surtout en période fériée.

Comment prévenir les accidents? Certes, il est difficile de prévoir ou de prévenir un défaut mécanique, un «blémissement» ou une autre cause naturelle. Mais si les usagers de la route, et ceci concerne également les piétons, se souciaient à chaque instant du problème de la sécurité, les accidents seraient certainement moins nombreux.

A l'approche de l'hiver, des routes rendues glissantes par la pluie et dangereuses par le brouillard et la neige, il s'avère nécessaire sinon indispensable d'adhérer à une «conduite défensive».

J.P.

Une vision fantastique de l'homme de demain par Franz-Anatol Wyss à la Galerie du Landeron

L'univers pictural de Franz-Anatol Wyss, offert au public pour un mois à la galerie l'Escharbot, au Landeron, à quelque chose de crispant. C'est-à-dire que lorsqu'on se trouve devant ses tableaux monte en soi une certaine tension.

L'univers de Wyss, c'est celui d'une vision futuriste de l'être humain: l'homme ne sera plus un individu, indépendant, il sera objet d'une collection, ne sera plus distinct des autres; l'homme sera la répétition inlassable d'un prototype très bien conditionné; l'homme n'aura plus de vêtements, mais une combinaison il sera nourri par une machine, instruit par une machine, ses pensées lui seront dictées par une machine; les liens de l'homme avec l'homme seront des sortes de cordons ombilicaux qui écoulent les échanges humains; l'homme surtout perdra sa faculté de voir...

LA NON-LIBERTÉ DE L'HOMME

Sur la toile, sur la feuille, des thèmes, des traits reviennent inlassablement: ces sortes de tuyaux, d'artères, ces formes filiformes ou ces visages ayant perdus toute expression, excepté celle d'une certaine tension vers quelque chose situé en haut... Les accessoires aussi qui témoignent de la non-liberté de l'homme, les sangles de toutes sortes, les ceintures, les lunettes qui masquent la vue, les formes géométriques qui le cernent.

Certes, cette idée de l'avenir humain n'a rien de très surprenant (combien de futurologues ont déjà projeté cette civilisation stéréotypée), mais ce qui l'est beaucoup plus, c'est la technique, la maîtrise, l'originalité des traits, l'organisation des scènes. Wyss joue de son métier avec habileté, tantôt ses corps ont des airs d'académisme, tantôt il part dans l'inconnu.

Le rôle de la couleur chez lui reste mystérieuse. Elle vient ici et là éclairer un élément, généralement un seul par tableau, elle ne monopolise jamais l'attention, elle souligne à peine, dans les sépias, les rouges roses, les violets pâles... Mais sa présence, sa discrétion,

SAINT-BLAISE

Folle embarquée: un blessé

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 2 h 10, M. Michel Vignolo, 24 ans, domicilié à la Neuveville, circulait au volant d'une voiture de Saint-Blaise en direction de Lignières. Peu après le lieu dit «Le Maley», il perdit la maîtrise de son véhicule, qui faucha un poteau télégraphique et finit sa course dans un champ.

Souffrant d'une commotion, de plaies au visage et de douleurs dans les reins, l'automobiliste a été hospitalisé à la Providence. La voiture est hors d'usage.

A LA FÊTE DES « AMIS DU JAZZ DE CORTAILLOD »

Triomphe du saxophoniste Guy Lafitte

Comme chaque année à la même époque, la désormais traditionnelle Fête du jazz déroulait ses fastes vendredi et samedi soir à la salle des spectacles de Boudry. Organisée par les « Amis du jazz de Cortaillod », cette manifestation semble rencontrer toujours le même succès. C'est donc devant un public nombreux et souvent enthousiaste qu'ont défilé tour à tour les « Amis du jazz de Cortaillod », les « New-Orleans Wild Cats » et Guy Lafitte accompagné par le trio Bionda.

Les « Amis du jazz » restent fidèles au style qu'ils se sont choisis, et leur répertoire s'est enrichi de quelques thèmes. Ces onze musiciens jouent toujours avec le même plaisir et s'y entendent pour faire sonner leur formation comme un « big band » de années 30. Le point faible reste cependant les

solistes qui n'ont pas toujours l'envergure de leur orchestre.

Avec les « New-Orleans Wild Cats », c'était un peu à une séquence-souvenir que le public était convié. De l'excellente formation d'il y a quelques années, ne restent plus que les musiciens. L'esprit, lui, a disparu. Il y eut tout de même de bons moments grâce avant tout à quelques soli bien enlevés.

Comme vedette, les organisateurs ont eu l'heureuse idée de faire venir cette année le saxophoniste français Guy Lafitte. Véritable triomphateur de la soirée, cet excellent saxophoniste ténor s'exprime dans un style où les influences d'un Coleman Hawkins et d'un Sonny Rollins se marient avec bonheur. Doté d'une belle sonorité chaude et puissante, Guy Lafitte parle un langage

vigoureux et clair où le swing trouve une large place.

D'abord accompagné (un peu trop modestement peut-être) par le trio Bionda, Guy Lafitte se joignit ensuite au « big band » de Cortaillod, et dès ce moment, l'appellation « Fête du Jazz » trouva tout son sens. Galvanisés par ce diable d'homme au sympathique accent méridional, les « Amis du Jazz de Cortaillod » donnèrent le meilleur d'eux-mêmes et le concert se termina en apothéose sur les brillantes improvisations de Guy Lafitte.

En conclusion : une fête du jazz réussie, bien qu'inégale, qui eut pour grand mérite de faire découvrir ou redécouvrir le saxophoniste Guy Lafitte. JBW



Guy Lafitte : un langage clair et vigoureux. (Avipress - Baillod)

LE SALON DES « TROIS DIMANCHES » REÇOIT LE CHANTEUR CLAUDE OGIZ

Parallèlement au « Salon des trois dimanches » et pour animer davantage la bourgade de Cressier, on « dresse » un cabaret dans la grande cave de la Maison Vallier.

Cette fois, pour amener la bonne humeur entre les tonneaux et les « trois décés », les organisateurs ont fait appel à quatre jeunes artistes : le pianiste Gérard Kummer, qui assure la liaison tout au

long de la soirée entre les numéros, le clown lausannois Trac, plus près de l'homme de cabaret habile parleur que du clown traditionnel, le prestidigitateur Daniel Brugger (âgé de 15 ans, mais au sérieux de vieux routinier!), à la technique déjà élaborée, et enfin le chanteur Claude Ogiz.

Depuis la « Grande chance », Ogiz a laissé de côté les airs qui ont fait son succès, mais il n'en reste pas moins fidèle à son style, satirique ou tendre, sautillant, dit du bout des lèvres.

Le spectacle aura encore lieu en fin de semaine, et nous aurons l'occasion d'y revenir plus longuement. ALG



TOUR DE VILLE

Collision

● HIER vers 15 h 15, Mme G. de C., domiciliée à Cormondrèche, circulait au volant de sa voiture chemin des Mulets. Peu avant le passage sous-voies de la BN, sa voiture entra en collision avec l'auto conduite par M. V.M., de la ville. Pas de blessé, mais des dégâts importants aux deux véhicules.

Imprudence

● ALORS qu'elle s'amusaît avec une paire de ciseaux, Claude-Aline Lew, 10 ans, domiciliée en ville, s'est blessée au pied droit. Elle a été transportée en ambulance à l'hôpital de la Providence.

Motocycliste blessé

● DANS la nuit de samedi à dimanche, de Neuchâtel, quittait, au volant de sa voiture, une cour pour s'engager rue de la Dime. Au cours de cette manœuvre, son véhicule heurta un motocycliste léger piloté par M. Jean-Pierre von Allmen, domicilié à Corcelles. Celui-ci fit une chute. Blessé, il a été transporté en ambulance à l'hôpital de la Providence.

Fausse manœuvre

● DANS la nuit de samedi à dimanche, vers 2 h 10, M. M. D., de Montmolin, a endommagé, avec sa voiture devant le collège des Terreaux, deux motocyclistes en stationnement. L'automobiliste a été soumis aux examens d'usage.

La Fête des vendanges d'Auvernier

Octobre n'a pas encore mis le nez à la fenêtre que les bancs de brouillard sont apparus dans le canton. Or, qui dit brouillard pense immédiatement vendanges. Bien sûr, la renommée de la Fête des vendanges de Neuchâtel n'est plus à faire, mais, depuis maintenant quatre ans, Auvernier a également pris l'habitude de fêter sa vendange tous les deux ans.

La Fête des vendanges d'Auvernier, sixième du nom puisque trois autres furent organisées en 1959, 1960 et 1961, déroulera ses fastes vendredi, samedi et dimanche. Manifestation typiquement villageoise, car destinée à resserrer les liens d'amitié entre les habitants du bourg et ceux du haut du village, cette fête attire régulièrement un bon nombre de citadins et d'habitants du Littoral. Il est vrai qu'Auvernier a vraiment tout pour plaire : maisons moyennées qui se serrent frileusement les unes contre les autres, caves fraîches et accueillantes qui s'ouvrent aux amateurs de bons

crus, fontaines qui pour l'occasion troquent l'eau contre le produit de la vigne, tomates qui attirent les gourmets, etc.

Une preuve que le site plaît au Neuchâtelois ? Il y a deux ans, on avait vendu plus de 6000 bouteilles des différents crus appartenant à plusieurs encaveurs du village, mais vendues sous la même étiquette : « Auvernier fête sa vendange ». N.

VAUMARCUS

Perte de maîtrise: deux blessés

Dimanche, vers 13 h, M. Brian Reeds, 20 ans, de nationalité britannique, circulait à motocyclette de Saint-Aubin en direction de Concise. A Vaumarcus, environ 200 m plus loin que le restaurant « La Mouette », il perdit le contrôle de son engin et vint finir sa course sur le côté droit de la route.

Souffrant d'une commotion et d'une fracture du bras droit, il a été conduit en ambulance à la Providence. La passagère de la motocyclette, Mlle J.L., domiciliée à Londres, a également été conduite à l'hôpital pour un contrôle.

Dans la salle de spectacle de la Cité universitaire, cinq personnages tournent sur eux-mêmes, se baissent, se relèvent, font une pirouette, puis d'un mouvement toujours plus serré se réunissent. Au sein du groupe ainsi formé, deux partenaires s'affrontent dans un simulacre de combat, leur rythme d'échange s'accroît, d'autres ombres viennent parfois croiser leur champs de bataille, puis le combat se dissout en un jeu, grave, tendu. Une actrice quitte la scène, le mouvement se désunit, chacun regagne sa place : la séance de travail est finie.

Car c'est à une séance de travail que le public était convié samedi par un groupe d'étudiants qui poursuit, depuis quelques dix-huit mois, ses recherches dans le domaine de l'expression corporelle. La confrontation avec le public ne pouvant se faire par un spectacle, le niveau technique étant encore trop irrégulier, c'est la voie de l'invitation que ces apprentis comédiens ont

choisie pour rencontrer cet « autre » naturel à l'artiste : le public.

RENCONTRE PASSIONNANTE

Rencontre passionnante l'après-midi : à peine le dernier acteur s'était-il immobilisé et avait invité les spectateurs à prendre la parole, que deux questions clés jaillissaient : « On vous a vu exprimer l'attention, la question, la difficulté, l'angoisse. Mais savez-vous exprimer la joie? pouvez-vous exprimer un sentiment heureux? pourquoi ne l'avez-vous pas fait? ».

La deuxième intervention : « Vous semblez ne pas composer du tout ce que vous présentez. C'est ennuyeux, c'est toujours la même chose! ».

C'est livrer en deux brèves phrases les pièges du genre : l'agressivité et la redite. Il serait passionnant de connaître les raisons de l'une et de l'autre, mais il est de fait que les groupes d'expression corporelle s'orientent davantage vers l'expression de l'angoisse et de la difficulté que vers la joie

UNE ÉBAUCHE D'IMPRESSIO

La seconde question de l'intérêt et de son maintien n'est pas absolument étrangère à la première : en effet, non seulement l'action rapidement amenée à son paroxysme et ne pouvant plus y échapper névroule

pas, et tout paraît semblable, mais encore les mouvements assez stéréotypés — car tous ces groupes se rattachent à Lebreton et usent de gestes partants d'une même analyse — trop importants pour l'action ou le sentiment qu'ils reflètent paraissent-ils artificiels. Si leur esthétique était parfaite, parfois l'événement serait atteint, mais comme ils ne sont pas souvent parfaitement assumés et cohérents, l'impression reste d'une ébauche.

Les acteurs du groupe en sont d'ailleurs fort conscients, et ne considèrent pas que leur voie est sans embûches. Ils ne la considèrent d'ailleurs pas — à une exception près — comme un moyen suffisant à une expression complète, mais comme un entraînement susceptible de les faire avancer dans le contrôle et l'expression de leur corps. L'école est excellente, mais elle ne saurait être davantage que cela pour les seuls sujets extrêmement doués en imagination et en talent.

C.G.

Le public convié à une séance de travail à la Cité universitaire Groupe universitaire d'expression corporelle

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHÂTEL

COURS DE FRANÇAIS

organisés par l'Ecole professionnelle de jeunes filles à l'intention des jeunes filles de langue étrangère qui sont en place à Neuchâtel.

Durée des cours : 5 mois à raison de 4 heures par semaine, soit au total 80 heures.

Les leçons ont lieu de 16 à 18 heures au collège du passage Max-Meuron, le mardi et le jeudi.

Inscriptions : mercredi 20 septembre 1972, de 15 à 17 h, salle No 4, 2^{me} étage au collège passage Max-Meuron.

Les cours commenceront jeudi 21 septembre 1972, à 16 heures.

Ecolage de Fr. 50.— pour les élèves suisses, Fr. 65.— pour les élèves étrangères.

Direction de l'Ecole professionnelle de jeunes filles.

IMMEUBLES

IMMEUBLE

commercial et locatif.

Locaux environ 400 m², 10-15 logements.

Situation Neuchâtel ou proche banlieue.

Accès facile.

Faire offres sous chiffres ST 2255 au bureau du journal.

AVANTAGE PARTICULIER AUX BOURGUILLARDS II

LES AMÉNAGEMENTS COLLECTIFS

piscine chauffée, club-house terrain et salle de jeux, atelier de bricolage



Touraine SA

Pierre de Vingle 14
2003 Neuchâtel
Tél. 038 / 31 66 55

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la

HAUTERIVE

« Les Champs-Trottets »

APPARTEMENTS A VENDRE

2-3-4-5-6 pièces

Situation

Très tranquille, en bordure de forêt, avec vue étendue. A quelques minutes à pied de la station du trolleybus et du centre de la localité.

Construction

3 bâtiments très soignés, bien insonorisés, de conception résidentielle.

Aménagements

et équipements ultra-modernes (cuisine complètement installée avec machine à laver la vaisselle, cheminée de salon).

Habitable

dès décembre 1972 pour le premier immeuble.

Financement

à disposition.

Renseignements et vente :

Fiduciaire J.-P. Erard

Trésor 2
NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 37 91
24 37 92

Etude Bernard Cartier

Notaire
MARIN
Tél. (038) 33 35 15
33 40 16

Baux à loyer

en vente au bureau du journal

A vendre, à Couvet, IMMEUBLE en bon état, de six appartements de 3 chambres. Rendement très intéressant.

Tél. (038) 24 70 52 bureau.
En cas de non-réponse (038) 55 22 62.

VILLA MITOYENNE

A vendre sur plans situation au-dessus de Saint-Blaise.

Pour tous renseignements, s'adresser au bureau d'architecture Marc von Allmen, Evole 56, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 87 44.

A vendre à Cernier

MAISON LOCATIVE

de 6 appartements de 3 chambres, cuisines, et dépendances.

S'adresser à : Etude Jeanneret, notaires, Fontainemelon.

LES RUAUX COLOMBIER

À VENDRE

appartements résidentiels de 5 1/2 et 4 1/2 pièces

Situation très calme, grands espaces verts. Tram, centre du village et école à proximité. Vue splendide sur le lac et les Alpes. Piscine, garage collectif souterrain. Cheminée de salon, tapis tendus, cuisine entièrement équipée, 2 salles d'eau. Prix avantageux.

APPARTEMENT 5 1/2 pièces	Fr. 185.000.— - 210.000.—
APPARTEMENT 4 1/2 pièces	Fr. 160.000.— - 180.000.—
Box dans garage collectif	Fr. 13.000.—

Financement assuré :

Pour traiter : S. Facchinetti S.A., génie civil et bâtiments, Gouttes-d'Or 78, Neuchâtel. Tél. (038) 25 30 23.

A vendre à Villiers

MAISON

de 3 appartements avec confort et dépendances.

S'adresser à : Etude Jeanneret, notaires, Fontainemelon.

CHEZ - LE - BART

Appartements à vendre

5 pièces 115 m² dès Fr. 185.000.—
Garages séparés Fr. 12.000.—

Nous vous offrons des appartements soigneusement construits, dans un site tranquille dominant le lac et le village de Chez-le-Bart, à proximité du port.

Pour traiter, s'adresser à :

Promotion Immobilière Neuchâtel S.A.
Rue du Môle 4, Neuchâtel
Tél. (038) 24 70 52

Fiduciaire SEILER & MAYOR
Rue du Trésor 9, Neuchâtel
Tél. (038) 24 59 59

Soyez chez vous dans votre villa

pour le prix d'un loyer d'appartement!

Combien sont-ils, les locataires qui aspirent à se trouver « dans leurs murs », en payant un loyer qui en fasse des propriétaires ! Et ceci d'autant plus à cette époque de hausses et d'inflation. Des chercheurs se sont penchés sur ce problème d'actualité et ont mis au point un ensemble de procédés de construction permettant de garantir une habitabilité idéale à des conditions inconnues jusqu'alors dans le domaine de la villa construite en dur.

3 types de villa

La construction de ces villas comprend trois types permettant chacun 2 variantes. La modulation utilisée permet d'adapter la maison à vos besoins et à vos moyens, par exemple en allongeant le living ou les chambres d'une demi-trame ou d'une trame de 2 m. 40.

Construction traditionnelle en dur

Des matériaux traditionnels garantissent sécurité et confort. Leur mise en œuvre est assurée par un procédé industriel breveté. Ce procédé et la rapidité de construction ont permis d'en abaisser le coût, sans nuire à la qualité ou à l'esthétique.

Les murs sont choisis par vous, selon un cahier des charges définissant moquette, carrelage et parquet.

Le chauffage est réalisé par une chaudière à mazout, à gaz ou par des convecteurs électriques.

Les sols sont choisis par vous, selon un cahier des charges définissant moquette, carrelage et parquet.

La couverture peut être réalisée en tuiles, ardoise ou shingles, selon l'environnement. Et si vous êtes bricoleur, vous pouvez vous charger vous-même de toutes les finitions (peinture, pose de moquettes, tapisseries) en économisant ainsi une dizaine de milliers de francs !

Le style et la conception
Il faut qu'une maison soit aussi agré-

ble à voir qu'à habiter. C'est pourquoi une grande importance a été attachée autant à l'esthétique qu'à la recherche des volumes et des surfaces.



Séjour à poutres apparentes avec galerie, à laquelle conduit un escalier décoratif en chêne.

La salle de séjour retrouve son rôle de pièce maîtresse ; largement ouverte sur le jardin, et construite sur deux niveaux, son volume est supérieur à 150 m³ (quel que soit le type de villa). Les amoureux du coin de feu choisissent la cheminée de leur rêve.

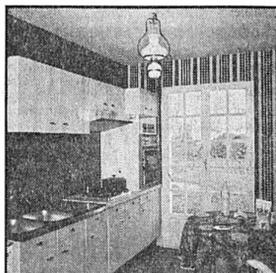
Les chambres, tant au rez-de-chaussée qu'à l'étage, y sont confortables ; une salle de bains avec fenêtre assure à chaque niveau une excellente distribution sanitaire.

Chez vous dans quatre mois !

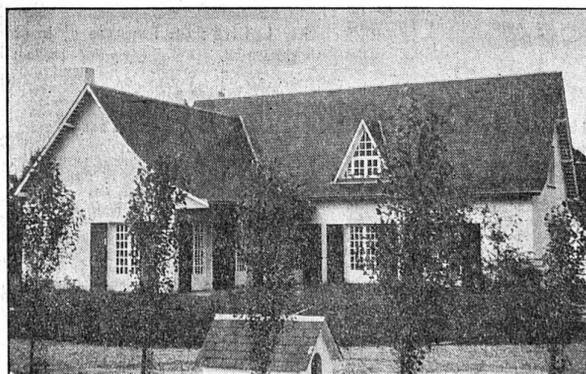
Dès que la mise à l'enquête a été acceptée, un délai maximum de 4 mois vous est garanti. Ce délai très bref est possible grâce à la mise en œuvre, par des procédés modernes de construction, de matériaux traditionnels.

La cuisine, donnant par une porte-fenêtre sur le jardin, est suffisamment spacieuse pour y prendre vos repas si vous le désirez.

Son équipement comprend un four à hauteur de vue, quatre plaques, une hotte de ventilation et un grand frigo.



La cuisine, avec porte-fenêtre donnant de plain-pied.



Soyez propriétaire avec un capital de départ minime

Parce qu'elles sont construites en dur, ces villas vous permettent d'obtenir, à l'heure actuelle, des hypothèques en premier et deuxième rang jusqu'à concurrence de 90 %. Sachez que la villa témoin « Acacia » bâtie dans l'enceinte du 53e Comptoir Suisse, peut être obtenue à partir de Fr. 80 000.—, complètement équipée. Pour un modèle de 6 pièces et cuisine, le prix de base est de Fr. 150 000.— seulement.

Visitez la villa témoin au Comptoir!

La villa témoin Acacia a été montée et agencée complètement pour le 53e Comptoir Suisse. Allez la visiter et allez vous convaincre, vous aussi !
Terrasse 20 - Stand 2000 - Tél. (021) 21 37 90 au stand.

Il est bon de rappeler encore que l'entreprise promotrice est « Normecuisse » Lausanne, créée en 1957.

Au cours de ces dernières années, l'évolution des techniques de construction et les problèmes de la construction traditionnelle l'ont amenée à acheter pour la Suisse une licence

portant sur la mise en œuvre industrielle de villas familiales. De nombreuses réalisations en Europe apportent journellement la preuve du succès de ce procédé. L'adresse de Normecuisse : boulevard de Grancy 35, 1006 Lausanne. Tél. (021) 26 38 83-84. Sept. 72 LAL.

Particulier cherche à acheter

terrain à bâtir

de 600 à 800 m², pour une villa. Région : Boudry - Cortaillod - Auvier. Adresser offres écrites sous chiffres HF 2212 au bureau du journal.

A vendre à Faoug, un

bloc de 3 appartements

de 4 chambres, avec chauffage et garages, pour cause de décès. S'adresser à Mme Jeanne Gehrig, 1595 Faoug.



L'annonce reflet vivant du marché

A LOUER

CENTRE COOP LA NEUEVILLE

Sont encore disponibles pour le 1er décembre 1972

APPARTEMENTS

de 1 pièce Fr. 270.—/280.—
4 1/2 pièces Fr. 550.—
plus charges.

Pour tous renseignements, s'adresser à PIZZERA & LADOR, gérance rue Hugli 5, Bienne. Tél. (032) 3 82 80.

A louer au centre de la ville de Bienne

LOCAUX DE DÉPOT

secs et chauffables. Surface : 180 à 270 m². Conditions favorables.



A louer, quartier de Champvreyres, Hauterive,

appartement de 6 PIÈCES

Surface 142 m² + terrasse. Living de 38 m² avec cheminée de salon. Tout confort, 2 salles d'eau. Situation ensoleillée avec vue étendue. S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel, tél. (038) 24 37 91.

CRESSIER

A louer, dès le 24 novembre 1972 ou date à convenir, appartement de

2, 3 et 3 1/2 chambres

tout confort. Chauffage général, frigidaire et ascenseur.

NEUCHÂTEL

rue de la Cassarde,

PLACES DE PARC

Loyer mensuel : Fr. 25.—.

S'adresser : ÉTUDE WAVRE, notaires. Tél. 25 10 63.

Vacances en montagne!
LOUEZ UN CHALET
ou un appartement «prêt-à-vivre».

PARTOUT EN SUISSE des centaines et des centaines de locations. Offres individuelles, exactement adaptées à vos exigences familiales, financières et sportives. Vos délais ? Jolies personnes, stédions, prix envisagés! Immédiatement, sans frais, sans engagement: documentation illustrée et personnalisée.

RENT AGENCY
Institut Suisse de Location
1003 LAUSANNE - GRS-Jean 4
Tél. (021) 224631 ou 224632

LE LANDERON

A louer, pour le 24 septembre ou date à convenir, bel appartement de

4 CHAMBRES

tout confort. Cuisine agencée. Place de parc.

S'adresser à : Etude Wavre, notaires. Tél. 25 10 63.

A louer

CAFÉ-RESTAURANT

au Val-de-Ruz.

Adresser offres écrites à 11 2236 au bureau du journal.

A louer à partir du 1er novembre 1972, à la route de Bâle 5, au Landeron,

studio de 1 1/2 pièce

avec W.-C., lavabo.

Loyer mensuel : Fr. 161.— charges incluses.

S'adresser au concierge, tél. (031) 22 85 37.

A louer à partir du 1er novembre 1972, à la route de Bâle 5 au Landeron,

ATELIER

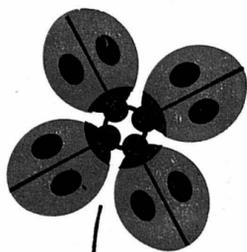
Loyer mensuel 137 fr., charges incluses.

S'adresser au concierge, tél. (031) 22 85 37.

CHALET

à louer, Noël, saison (6 mois).

« Le Mazot », tél. (025) 2 18 92.



1972: 1 milliard de chiffre d'affaires dans les produits non-alimentaires.

Coups de chance pour tous

JEANS

en VESTAN®



Jeans-Manchester en VESTAN (Polyester/coton). D'un entretien facile. Ne se rétrécissent pas. Confortables. Résistants. Modernes. Style «décontracté» — également dans les couleurs

Dames et messieurs:

28.- au lieu de 33.-

Enfants:
Gr. 104-164

de **15.-** à **23.-**

au lieu de 20.- à 28.-



Une économie de 5.- par paire!

Pullover pour messieurs en acryl; teintes diverses. Tailles 5-7
22.-

Pullover pour enfants en acryl, couleurs diverses. Gr. 104/116, 128/140, 152/164
dès **15.-**

Blouson pour dames en nylon-velours, imprimé, coloris divers. Tailles 36-42
25.-

MARCHÉS **MIGROS**

Rue de l'Hôpital, Neuchâtel et Marché-Migros Peseux



Les familles heureuses boivent

Romanette au délicieux goût de citron

Tous l'aiment. Elle apporte détente et bonne humeur. Boire Romanette, quel plaisir. En plus, elle vous offre de participer à son grand concours dont les prix vous permettent de jouer en famille. Participation illimitée
Prix cumulables
1 slogan à compléter
5 tirages au sort: 30 avril - 31 mai - 30 juin - 30 septembre et 31 octobre.
Bons de participation:
● au dos de chaque étiquette, sur tous les litres de Romanette «Arôme Citron»
● chez votre détaillant «Romanette»
● A l'adresse: EGS-Publicité, 1008 Jouxtiens

Bonne chance.



Romanette

Production sous contrôle d'Henriez-Lithinée S.A.

Grand Concours Romanette

Réservé Suisse romande

100 circuits de voitures et 200 voitures miniatures à gagner.



La COULEUR chez vous sans problèmes!
Le plus grand choix des meilleures marques
**PHILIPS - MEDIATOR - NOVAK
CARAD - GRUNDIG - LÖWE-OPTA
SONY - HITACHI**
Livré et installé par nos spécialistes
Essai **GRATUIT** livrable tout de suite

Jeanneret & C^{ie} sa
Au Confort Ménager
Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

Facilités de paiement - Location
Service rapide et consciencieux

LUTZ-BERGER
NEUCHÂTEL
Beaux-Arts 17 ☎ (038) 25 16 45

Timbres en tous genres - caoutchouc et métal

☎ = Commerce Indépendant de Détail

NOUS PRÉFÉRONS ACHETER AU ☎

50 ANS DE FIDÉLITÉ au COMPTOIR SUISSE

Nous fêtons cette année notre **JUBILÉ** d'exposants au **COMPTOIR SUISSE**.

Notre collection est plus belle que jamais. Les dernières créations de la haute couture en fourrures y figurent.

Notre choix est formidable.

Nos prix sont imbattables.

Visitez notre Stand 524 - Halle 5, ainsi que nos magasins.

benjamin fourrures Lausanne

13, rue Haldimand
tél. (021) 20 48 61-62

17, rue de Bourg
(Galerias du Lido)
tél. (021) 20 48 63.



Nouveau cockpit sportif avec radio de bord moderne à 2 gammes d'ondes, VW 1303, 9395.-; VW 1303 S, 9695.- +40.- de frais de transport.

Panoramas à profusion dans la nouvelle Supercoccinelle VW 1303

Nouveau plaisir de rouler! Le tableau de bord d'allure sportive et le pare-brise bombé vous donnent une sensation d'espace encore jamais éprouvée. Vous embrassez tout le cockpit d'un seul coup d'œil et vous vous trouvez à plus grande distance de la vitre — deux détails qui augmentent votre sécurité.

Vous jouissez aussi d'un meilleur confort de route grâce à de nouveaux sièges au galbe anatomique qui font des voyages, même longs, un plaisir de tous les instants. Mais la nouvelle Supercoccinelle se caractérise surtout par son équipement suisse qui en fait, à tous égards, une voiture vraiment complète.

Son châssis Porsche lui donne des qualités de marche de tout premier ordre. La vitre

arrière chauffable permet au conducteur de toujours voir ce qui se passe derrière lui. L'équipement de série comprend en outre des garnitures de pare-chocs en caoutchouc, des diffuseurs d'air frais latéraux, un rétroviseur intérieur anti-blouissant et nombre d'autres détails. Bien entendu, une radio moderne, à deux gammes d'ondes, ne saurait manquer. Mentionnons encore le vaste coffre et les grands feux arrière, particulièrement marquants...

La perfection VW en matière de technique, de sécurité et d'équipement. Ajoutez-y le célèbre sens de l'économie VW, mille fois prouvé, et vous aurez la nouvelle Supercoccinelle VW 1303...

Bon pour une offre de reprise. Je possède une voiture,

marque _____ modèle _____ année _____
km _____ et je voudrais savoir, sans aucun engagement, ce que j'aurais à payer, en sus du montant de la reprise, pour une nouvelle Coccinelle.

Nom _____
Rue _____
N°/localité _____ Tél. _____



Envoyer ce bon à AMAG, agence générale, 5116 Schinznach-Bad.

La dot de la VW — le service sans doute le plus célèbre du monde.

IMMEUBLES

Nous vendons :
Belles maisons jumelées situées sur la commune du Landeron, comprenant :

au rez-de-chaussée

grande salle de séjour avec cheminée, salle à manger, cuisine très bien agencée, W.-C.

au premier étage

trois chambres à coucher, salle de bains avec douche et W.-C., réduit

au sous-sol

garage, lingerie, chauffage et cave. Confort supérieur et parfaite isolation.

Le Landeron offre en outre une situation agréable au bord du lac de Bière, avec place de tennis, piscine moderne, sports nautiques, équitation. Promenades et excursions au bord pittoresque de la Thielle, à Chasseral, Nods et environs avec magnifiques possibilités de skier en hiver.

Conditions financières intéressantes.
Nécessaire pour traiter Fr. 50.000.—
Pour tout renseignement, adressez-vous à
IMARO S.A., la Neuveville, tél. (038) 51 20 94.

A LOUER

A louer tout de suite,
rue de la Dîme, Neuchâtel,

1 appartement

de 6 à 7 pièces. Grand standing.
Prix : Fr. 950.— par mois, plus charges.

Faire offres à G. Fantl,
rue du Lac 19, 2014 Bôle, tél. (038) 41 12 84.

AVIA & SILVANA SA

LOCAUX
à louer

NEUCHÂTEL - ECLUSE 65

365 m² sur 1 étage
344 m² sur 2 étages

Ascenseurs - Places de parc à disposition.
Libres immédiatement.

Convientraient parfaitement pour bureaux ou ateliers.

Faire offres à AVIA & SILVANA S.A.
Place-d'Armes 3 - 2000 NEUCHÂTEL ou téléphoner
au (038) 25 67 01, interne 70.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ
DES GARDE-TEMPS S.A.

SGT

GECO

A LOUER
1 garage
+ 4 places
de parc

libre tout de suite,
chemin
des Jardillots 32,
Hauterive.

S'adresser à
Géco S.A.,
Neuchâtel,
tél. 25 52 52.

GECO

A LOUER
à Neuchâtel,
rue des Fausses-
Brayes 11,
STUDIO

non meublé,
avec niche
à cuisiner,
salle de bains,
W.-C.

Loyer mensuel :
Fr. 275.—
+ charges Fr. 27.—

Fiduciaire
Leuba & Schwarz,
fbg de l'Hôpital 13,
2001 Neuchâtel,
tél. 25 76 71.

Baux à louer

en vente au bureau
du journal

CHAMBRES

A louer
pour le 24 septembre 1972,
à Saint-Nicolas,
dans immeuble moderne,

GRANDE CHAMBRE
INDÉPENDANTE
MANSARDÉE

non meublée, 7 m x 4 m 50, eau
courante dans la chambre, part
aux W.-C. et douche.
Fr. 186.— charges comprises.

S'adresser à
FIDIMMOBIL. S.A.
Saint-Honoré 2
2001 Neuchâtel
Tél. 24 03 63.

DEMANDES À LOUER



LA CITÉ UNIVERSITAIRE
à Neuchâtel cherche encore

chambres

pour étudiants (es), libres pour
l'automne 1972.

Tél. (038) 24 68 05.

OFFRES D'EMPLOIS

ITIKA WATCH
fabrique d'horlogerie
BLOCH & ROCHAT,
rue du Yverdon,
1400 Yverdon, tél. (024) 2 36 31
cherche

HORLOGER

jeune et dynamique, capable de
prendre des responsabilités.
Faire offres ou téléphoner.

Nous engagerions, tout de suite
ou pour date à convenir,

2 MANŒUVRES

Places stables, bien rémunérées.
Semaine de 5 jours, chambre et
pension à disposition.

S'adresser à
LEHNHERR FRÈRES,
Marin, tél. 33 29 44.

Nous cherchons

SERVEUSE

connaissant les deux services. Bon
salaire assuré.
S'adresser à l'hôtel National,
Fleurier. Tél. (038) 61 19 77.

Confiserie Vautravers
R. Nicole successeur

cherche,
pour entrée immédiate, une

VENDEUSE

Semaine de 5 jours.

Tél. (038) 25 17 70.

Commerce de Pesex cherche

COMPTABLE RETRAITÉ

quelques heures par jour.

Adresser offres écrites à AA 2228
au bureau du journal.

Voici les brasseurs
et les chauffeurs
de la Brasserie Muller.

Ils vouent un soin particulier
au ravitaillement de:
412 restaurants,
185 épiceries
et 76 cantines.

La Brasserie Muller est une importante industrie
neuchâteloise. Elle le restera pour votre plus
grand plaisir.
Plus de 90 collaborateurs, tant à la brasserie que
dans les dépôts, concourent chaque jour au ravi-
taillement de près de 700 débits.

La Brasserie Muller: une entreprise dynamique —
un avenir plein de promesses.

La Bière Muller — votre bière.

CABLES CORTAILLOD

engage une

téléphoniste-
demoiselle de réception

Nous souhaitons :

- Connaissance du français et de l'allemand
- Quelques années de pratique
- Une personne de caractère calme, de la patience, de la bonne humeur
- Bonne présentation.

Nous offrons :

- Rétribution conforme aux exigences de ce poste
- Horaire variable (dans certaines limites)
- Prestations sociales modernes.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous
Par écrit : Secrétariat général
Par téléphone : (038) 42 12 42, interne 226.

CABLES CORTAILLOD

Ménage soigné
cherche

femme
de
ménage

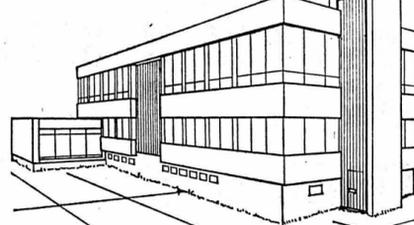
expérimentée pour
2 à 3 matinées
par semaine.
Eventuellement
logement
à disposition.
Adresser offres
écrites,
avec références,
à AY 2205 au
bureau du journal.

On cherche

sommelière

Hôtel du Dauphin,
Serrières,
tél. 25 12 83.

AXHOR S.A.



cherche

personnel féminin

pour sa succursale de Dombresson.
Faire offres par téléphone au No (038) 53 11 81.

EBAUCHES SA
2001 NEUCHÂTEL
TEL. 038 25 74 01

EBAUCHES S. A. désire engager, pour ses bureaux
à Neuchâtel

UNE EMPLOYÉE
pour différents travaux de bureau

Travail à mi-temps (le matin).

Faire offres à Ebauches S. A., Direction générale,
faubourg de l'Hôpital 1, 2001 Neuchâtel.

Entreprise d'horlogerie de format
international

A LOUER

au Landeron, région du Bas-des-Levées, près du lac, dans quartier tranquille,

APPARTEMENTS
de 2 1/2 - 3 1/2 et 4 1/2 pièces

construction soignée, cuisines entièrement équipées.

LOYERS MENSUELS MOYENS

APPARTEMENTS de 2 1/2 pièces Fr. 330.—
APPARTEMENTS de 3 1/2 pièces Fr. 410.—
APPARTEMENTS de 4 1/2 pièces Fr. 480.—

Charges non comprises

Date d'entrée : 24 décembre 1972

Pour traiter : S. Fachinetti S.A., génie civil et bâtiments, Gouttes-d'Or 78,
Neuchâtel. Tél. (038) 25 30 23.

CHAUFFEUR

avec permis poids lourd.

Nous offrons :

- place stable et très bien rémunérée
- ambiance de travail jeune et dynamique
- trois semaines de vacances
- fonds de prévoyance.

Faire offres à :

MORAND, machines d'entreprises
1635 La Tour-de-Trême. Tél. (029) 2 90 01.

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

VOITURE DANS LE DOUBS AVEC UN ENFANT A BORD

Le père plonge et parvient in extremis à le sauver

Un gosse de la Chaux-de-Fonds a échappé de peu à la mort, en ce dimanche du Jeune. Accompagné de son père, l'enfant avait gagné le bord du Doubs en voiture. Vers 17 heures, M. C.T. décida d'arrêter sa machine, peu avant la douane de Biaufond, en bordure de la route, afin de faire quelques pas. Avant de descendre, il engagea une vitesse et serra le frein à main, puis il quitta la voiture en laissant son fils dedans, et s'éloigna un peu.

Le petit Juan, qui est âgé de sept ans, se mit alors à la place de son père, pour jouer sans doute. Mais il sortit la vitesse, desserra le frein et tourna le volant. C'est alors que le véhicule

commença à se mettre en mouvement. Après quelques mètres, il dévala le talus menant à la rivière, en forte pente à cet endroit, sur une dizaine de mètres pour tomber dans le Doubs.

Le père qui, par chance, constata d'emblée le drame se jeta à l'eau et parvint à l'auto qui flottait mais déjà s'enfonçait. Il retira son fils et regagna la berge, transi par une eau glaciale. Avant qu'il ait atteint le bord, la voiture avait déjà coulé, par trois mètres de profondeur. Par une chance extraordinaire, l'enfant est indemne mais il gardera sans doute longtemps en mémoire ses débuts d'automobiliste...

Augmentation des subventions pour les classes de plein air et de neige

La commission scolaire de la Chaux-de-Fonds a siégé la semaine dernière, sous la présidence de M. Raymond Spirra. Examinant les budgets des écoles pour l'exercice 1973, la commission a notamment décidé d'augmenter de 10.000 fr. à 30.000 francs le montant prévu pour l'organisation des camps de ski de l'école secondaire. En outre, elle a alloué un crédit budgétaire de 40.000 francs aux écoles primaires pour la création de classes de plein air. Ces deux décisions ont pour but de permettre l'extension au plus grand nombre possible d'élèves en âge de scolarité obligatoire des activités scolaires de plein air, telles que les classes de neige.

La commission s'est également préoccupée de l'insuffisance des écoles payées par les élèves domiciliés dans

d'autres communes neuchâteloises ou bernoises. Il en résulte une charge supplémentaire pour les contribuables chaux-de-fonniers et qui devrait normalement incomber aux communes d'où proviennent les élèves de l'extérieur.

Enfin, la commission a décidé d'élargir la représentation du corps directorial et du corps enseignant de l'école secondaire. Dorénavant, les directeurs adjoints de l'école siègeront avec voix consultative et droit d'initiative, au même titre que le directeur général. Quant aux délégués du corps enseignant secondaire, leur nombre passera de deux à quatre. De plus, les représentants des corps enseignants primaire et secondaire jouiront d'un droit d'initiative analogue à celui qui était déjà reconnu aux directeurs.

Philips: fermeture définitive?

Dans notre édition de vendredi dernier, nous faisons état des inquiétudes manifestées quant à l'avenir de l'usine Philips de la Chaux-de-Fonds. Nous avions également mentionné le fait qu'une importante conférence de presse doit se dérouler en ce début de semaine, en présence des responsables suisses de Philips, de Zurich. Fermeture définitive? Mort lente ou reconversion. Voire une autre possibilité comme la reprise par une entreprise de la place? Autant d'hypothèses que cette réunion devra éclaircir.

La «Voix ouvrière» dans son édition de samedi, elle, est catégorique.

Sous le titre «Philips, c'est fini à la fin de l'année» elle précise «qu'alors qu'une grande partie de ses articles en

catalogue ne sont pas livrables, le grand trust Philips fermera définitivement son usine chaux-de-fonnrière à la fin de l'année. Ouverte, avec l'aide des pouvoirs publics il y a une quarantaine d'années, en plein chômage, cette usine a fabriqué des radios et plus tard des téléviseurs, une norme en noir et blanc. Actuellement, son personnel ne dépasse pas les quarante personnes et il était visible qu'on s'acheminait vers la fermeture (...).

Cette nouvelle, si elle devait être confirmée aujourd'hui, anéantirait tous les efforts entrepris notamment par les autorités afin de garder en ville une entreprise qui est l'une des rares à ne pas être rattachée au secteur horloger.

UNE VOITURE DANS UNE VITRINE

UNE BLESSÉE ET 15.000 FRANCS DE DÉGÂTS

Un accident d'une certaine gravité s'est produit dimanche vers 18 heures. Une voiture française, pilotée par M. R.Q., domicilié à Saint-Gingolph, roula dans la rue de la Balance en direction nord. A la hauteur de la rue Neuve, en tournant à gauche, l'arrière de la machine glissa sur la chaussée mouillée. Le conducteur perdit alors la maîtrise

du véhicule qui fonça dans la vitrine du magasin de meubles Jacot. La vitre fut brisée et de nombreux meubles endommagés. Les dégâts s'élevaient à une quinzaine de mille francs. Mlle Marianne Wittwer, habitant la Ferrière, (JB), passagère du véhicule, a été blessée. Elle a été transportée à l'hôpital, souffrant d'une commotion cérébrale et peut-être d'une fracture de vertèbres cervicales. Suspect d'ivresse, le conducteur a été soumis aux différents tests et son permis de conduire a été saisi.

Ouvriers étrangers: réunion à la Maison du Peuple

Vendredi soir, une réunion groupant une cinquantaine d'ouvriers italiens et espagnols, a eu lieu à la petite salle de la Maison du peuple. M. Morici, président de la colonie italienne, dirigeait les débats. A l'ordre du jour, diverses questions sociales. Finalement, dans une sorte de résolution, les participants demandèrent une modification du système des pensions AVS, tenant compte du salaire gagné pendant les cinq dernières années avant la retraite; une sorte de droit de vote sur toutes les questions économiques les touchant directement et qu'il soit tenu compte dans les questions sociales qui les concernent de la législation en vigueur dans leur pays d'origine.

Accrochage sous un pont

Samedi, vers 23 h 30, un automobiliste de la ville circulant sur la route principale de Neuchâtel en direction de la Chaux-de-Fonds. Au bas du Raymond, il emprunta la rue de l'Hôtel-de-ville. Sous le pont des CFF, son véhicule accrocha une auto pilotée par Mme J.F., de Morteau (France) qu'il croisait à cet instant. Dégâts seulement.

LA SAGNE

Un arbre s'abat sur une maison

(c) En fin de semaine, le matin, la bise a soufflé si fort qu'elle a arraché un arbre proche de la ferme de M. C. Augsburg, au lieu dit «Les Roulets». L'arbre s'est écrasé sur la maison, ce qui a causé d'importants dégâts au toit et aux installations électriques.

De nouveaux cambriolages

De nouveaux cambriolages ont été signalés, durant le week-end du Jeune à la Chaux-de-Fonds. Bien qu'aucun communiqué n'ait été donné, il semble que trois villas ont reçu la visite de malfaiteurs. Plusieurs objets ont disparus. Faut-il rattacher ces méfaits à d'autres récents commis dans plusieurs quartiers de la ville et en conclure de là que l'on a affaire à une bande spécialisée? La discrétion de la police tendrait à confirmer cette hypothèse mais il est trop tôt pour l'affirmer. Il faudra attendre le résultats des enquêtes en cours.

Dans les fleurs

Samedi vers 17 h 50, une moto pilotée par M. M.S., habitant la ville, roula dans le prolongement de la rue du Grenier en direction est, avec l'intention d'emprunter la rue de la Balance. Sur la place de l'hôtel de ville, dans un virage, le conducteur perdit la maîtrise de sa machine qui monta sur le trottoir où se trouve le monument de la République puis termina sa course dans une terrine de fleurs. Pas de blessé mais le permis a été saisi.

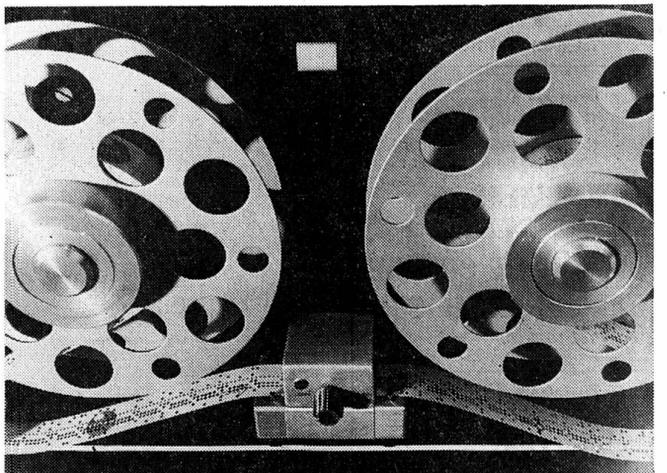
FRANCE VOISINE

Déravage près de Belfort: deux morts

(c) Un tragique accident qui a coûté la vie à deux Belfortains, est survenu dans la nuit de dimanche à lundi, à Frabrier, à quelques kilomètres de Belfort. Une voiture pilotée par Mlle Marie-Louise Manzoni, 42 ans, secrétaire, aux côtés de laquelle se trouvait son patron, M. Rémy Dulac, demeurant à Belfort, a dérapé ce qui a provoqué une embardée. Le véhicule percuta alors la vitrine d'un médecin de Lavoncourt, (Haute-Saône). Si ce dernier s'en tira miraculeusement indemne, Mlle Manzoni et M. Dulac furent éjectés de leur voiture et mortellement blessés.

Informations horlogères

SAMA: Foire de la productivité



Ce programme semi-automatique fonctionne à partir d'une pièce modèle, avec option pour une programmation en quadrillé ou une sous-programmation.

L'ouverture du deuxième Salon international de l'assemblage, de la miniaturisation et de l'automatisation (SAMA) au Centre des expositions de l'Allmend de Berne marque le succès d'une entreprise qui correspondait à un besoin réel. Né en 1971, il succède à l'ancien Exposition des moyens de remontage dans l'horlogerie dont le cadre trop strict avait perdu tout objet au vu de l'interpénétration de plus en plus marquée entre les différentes techniques de pointe et notamment l'irruption de l'électronique à tous les stades du processus de production.

Dans ce contexte, le SAMA venait à son heure. Il permet désormais l'accès d'une multitude de secteurs, outre l'horlogerie, à une exposition au cadre bien défini. Réunissant les constructeurs suisses et étrangers de machines automatiques destinées à rationaliser la production en grande série d'articles de consommation de petites dimensions, elle s'adresse aux industriels dont le premier souci est d'augmenter leur productivité.

DIX MILLIONS DE FRANCS DE MATÉRIEL

Les chiffres prouvent de façon éloquent

l'audience grandissante du SAMA. La dernière exposition des moyens de remontage dans l'horlogerie regroupait, en 1970, 95 exposants répartis sur une surface de 4000 mètres carrés, 7500 visiteurs en avaient parcouru les allées. L'an dernier, le premier SAMA rassembla près de 150 exposants suisses et étrangers sur 8500 m² et le nombre des visiteurs spécialisés passa à 12.300 dont 45 % du secteur horloger, le reste se répartissant entre les nombreuses branches qui en appellent à l'assemblage moderne. Cette année, le SAMA poursuit sur sa lancée puisque le nombre des constructeurs représentés s'éleva à près de 200, occupant une surface avoisinant 9000 mètres carrés. Quant à la valeur du matériel présenté, elle dépasse 10 millions de francs.

Certes, il ne s'agit pas de gonfler à tout prix une manifestation destinée à un public spécialisé. Elle doit croître cependant avant de trouver l'équilibre optimum qui lui permettra de remplir une mission strictement définie et riche de promesses économiques. Son caractère international en fait un rendez-vous de première importance. Nous y reviendrons.

LE LOCLE - LE LOCLE

LES ORNITHOLOGUES ROMANDS À LA BRÉVINE

Des oiseaux et beaucoup de pluie

Les ornithologues romands, décidément, ont joué de malchance. Pourtant, le programme soumis à l'assemblée générale de «Nos Oiseaux», société romande pour l'étude et la protection des oiseaux, ne manquait pas de susciter la curiosité. En effet, décidant d'éviter les salles traditionnelles, les jeunes déci-

daient d'organiser l'ensemble de cette journée entièrement en plein air, dans les environs de la Brévine. C'était sans compter avec la présence tenace d'une forte pluie doublée d'un pernicieux quaique passer brouillard.

Qu'importe, finalement, puisque chacun eut du plaisir à se retrouver.

Cette assemblée générale de «Nos Oiseaux», association que préside M. André Meylan, de Nyon, et qui s'est déroulée dernièrement, revêtit ainsi qu'on tenait à le souligner les membres du comité, un caractère particulier. Elle marquait en effet le vingt-cinquième anniversaire de la création du groupe des jeunes une sous-section qui, pour l'occasion, décidait d'organiser cette journée. Pas de réunion en salle, pas de banquet mais du plein air, des excursions, un pique-nique tiré des sacs, soulignaient ces jeunes qui tenaient à marquer d'une manière significative le but recherché par leur société. Et quoi de plus naturel qu'une soupe aux pois, longuement mijotée, qui attendait depuis la veille les participants, au Rond-Buisson, au nord du lac des Tailières.

EXCURSION

Mais auparavant, deux excursions à choix attendaient les membres. L'une, de 3 h 30, réservée aux bons marcheurs, partait à la découverte de certains oiseaux caractéristiques du Jura. L'autre consistait en une promenade autour du lac.

La tourbière de Rond-Buisson accueillait alors les deux équipes pour un pique-nique... trempé. Aussi les organisateurs se voyaient-ils contraints de se replier sur l'hôtel de ville afin que l'assemblée générale ordinaire puisse se dérouler dans des conditions plus agréables.

EXPERIENCE

On entendit tout d'abord les rapports du comité pour la période 1971-1972, puis celui du trésorier sur les comptes 1971 enfin celui des vérificateurs. Après avoir fixé la cotisation-abonnement, l'assistance procéda à diverses élections: Finalement, le groupe des jeunes présenta lui aussi son rapport et commenta l'étude entreprise sur la migration printanière des oiseaux chanteurs.

La réunion permit aussi de faire le point en passant en revue les problèmes relatifs aux recherches ornithologiques et la sauvegarde de l'avifaune.

Il est intéressant, dans le cadre de cette assemblée, d'évoquer une tentative de la section chaux-de-fonnrière de la société cantonale des chasseurs. Grâce au soutien de l'inspecteur cantonal de la chasse, les membres ont procédé dernièrement dans la région de Pouillier au lâchage d'une quinzaine de bartavelles. Il s'agit d'oiseaux qui vivent en altitude, parents proches d'ailleurs des perdrix rouges. Il est formellement interdit de tirer ce volatile ainsi que le stipule un arrêté. Chacun attend le résultat de cette implantation dans un nouvel habitat. Le succès rencontré par «l'expérience» des cygnes du Doubs a sans doute encouragé cette initiative.

Ny.

A la ferme du Grand-Cachot-de-Vent Une trop petite semaine



Une présentation et un accueil fort sympathiques.

(Avipress - Sr)

Une semaine par année, c'est bien peu; c'est bien peu d'attention accordée à ces «Artistes et artisans de la Vallée» réunis depuis samedi au Grand-Cachot-de-Vent. Sont-ils donc si médiocres qu'il n'en valent pas plus? Le préjet Haldmann, qui a toujours une formule pour louer le génie des lieux, fit pourtant allusion, lors du vernissage, à ces Montagnons industriels et subtils qu'on trouve dans les livres d'école et dont nous ne sommes pas peu fiers; merci Rousseau... Mais enfin, sont-ils tous morts qu'on ne leur consacre qu'une maigre semaine; qu'on n'en dénie qu'une dizaine et qu'ils ne valent qu'un maigre dépliant alors qu'on sait fort bien sortir les grandes fleurs pour des artistes «de prestige»?

Nous l'avons déjà dit: la Ferme n'a rien à gagner à courir les jupons de la gloire si elle délaisse les artistes et artisans du cru. On a pu croire, au début, encore dans l'enthousiasme du sauvetage et de la restauration, que la Ferme pourrait, peut-être, devenir une sorte de «maison de la culture» pour la région. On s'est donc trompé. A force de parler d'art avec des majuscules, on finit au Musée.

ARTISANS

Ce qui importe, avec «l'art d' amateur», ce n'est pas l'art mais bien l' amateur. Peu importe donc que quelques-unes des toiles exposées actuellement soient presque épouvantables. Tant que le peintre ne se prend pas pour le Monnet de la région, il est sauvé d'un ridicule qui aurait dû en tuer d'autres. Les artisans, eux, se débrouillent, font ce qu'ils aiment et ce qu'ils peuvent. De manière générale, c'est fort bien fait; c'est — pour utiliser un mot galvaudé — bien sympathique.

Il y a moyen de discuter, de parler d'Uniel ou de ce qu'il devrait faire; il y a des prix qui ne sont pas montés à la tête de celui qui l'a donné; on trouve même des peintres qui avouent sans cérémonie que «ça, c'est de la commande, il faut bien que les gens reconnaissent leur coin».

Il ne faudrait cependant pas croire que tout n'est que produit d'un amateurisme bien bonhomme et pas très exigeant. Plusieurs aquarelles de Suzanne Montandon sont excellentes et dénotent une sensibilité très fine, un coup de pinceau assez rare. Les compositions photo-

graphiques de Jean-Bernard Vuille ne sont, de loin, pas celles du premier venu. Il a abordé la couleur (en exposition) avec des atouts bien gagnés au noir et blanc.

Les artisans présentant des cuivres et des fers forgés restent, dans l'ensemble, sur des chemins connus, avec un métier fort honnête. Le point faible, c'est, comme toujours, la peinture. Non pas parce qu'elle reste strictement figurative, mais parce qu'elle tombe dans le piège classique: tout dire en un seul tableau. Les paysages jurassiens croulent sous les couleurs et le trait. Plus d'économie, c'est la seule remarque à faire.

L'exposition, malgré cela, vaut bien le déplacement. Il y a là, sous le grand toit, des bouts de rêve qu'il ne faudrait pas perdre.

G. St.

VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ

CENTRE PÉDAGOGIQUE DE DOMBRESSON

Une équipe harmonieuse fait du bon travail mais le manque de spécialistes se fait sentir

De notre correspondant:

Le 9^{ème} rapport annuel (exercice 1971) de la Fondation François-Louis Borel, centre pédagogique de Dombresson, vient de nous parvenir. La commission de surveillance présidée par le conseiller d'Etat Rémy Schläppli, s'est réunie trois fois en 1971 pour liquider les affaires courantes, examiner et adopter les comptes et la gestion de l'exercice 1970, examiner et adopter le budget 1972, poursuivre l'étude relative à la reconstructions du centre pédagogique qui a en fait commencé au début de septembre 1971.

Selon le bilan au 31 décembre dernier le capital de la fondation atteint 1.019.628 fr. 87 soit 41.000 fr. de plus que l'année précédente, montant représentant la contre-valeur d'un legs provenant de la succession de feu Roger Bieri, de Fontainemelon. Quant aux comptes d'exploitation, il accuse un excédent provisoire de dépenses de 51.184 fr. 25 qui sera couvert dans le courant de l'année 1972 par l'intervention des pouvoirs publics neuchâtelois et par des subventions de la Confédération.

D'année en année, la commission de surveillance constate que le prix de revient de la journée de pensionnaire ne cesse de s'élever et qu'il atteint un niveau pour le moins préoccupant: 53 fr. 45 en 1971.

DÉS CHIFFRES JUSTIFIÉS

D'aucuns ont de la peine à comprendre pourquoi une journée d'enfant coûte si cher. Il ne faut pas perdre de vue, précise à ce propos la commission de surveillance, qu'à l'instar de ce qui se présente dans d'autres secteurs, notamment dans les hôpitaux,

les frais d'exploitations d'un établissement tel que le centre pédagogique de Dombresson représentent le coût de l'hébergement, de l'application des mesures de rééducation dont bénéficient les élèves ainsi que celui de la formation et du perfectionnement professionnel du personnel enseignant.

TRAVAUX DE CONSTRUCTION

Quant au rapport du directeur, il commence par signaler que l'année 1971 a marqué le début des travaux de construction du nouveau centre pédagogique. Deux bâtiments, celui des services généraux, de la salle à manger commune ainsi que deux appartements, le second étant destiné à recevoir deux groupes d'élèves et leurs éducateurs, seront vraisemblablement mis à disposition dans le courant du mois prochain.

Deux autres pavillons de groupes et un bâtiment scolaire seront encore construits ultérieurement. Tout le complexe pourra accueillir une soixantaine d'enfants.

Parmi les faits rappelés par le directeur et ayant marqué l'année 1971 signalons le départ regretté de M. Eric Pavillon, sous-directeur qui a été appelé aux fonctions de directeur du foyer d'apprentis de la fondation Sandoz au Locle. M. Pavillon a été remplacé par M. Lucien Jeanneret, provenant de la maison d'éducation de Serix.

En raison de la pénurie de personnel, le service cantonal médico-pédagogique n'est plus en mesure d'envoyer au CPD des spécialistes en nombre suffisant. En fonction même de la mission confiée au centre, le directeur estime qu'il sera difficile de continuer encore longtemps à travailler dans ces conditions.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

CINEMAS
Corso: 20 h 30, Continental circus (dès 12 ans).
Eden: 18 h 30, Sex and life (20 ans), 20 h 30, Un prêtre à marier (18 ans).
Plaza: 20 h 30, Et vint le jour des citrons noirs (18 ans).
Scala: 18 h 45, La Vallée Perdue (16 ans), 21 h, Pas d'orchidées pour Miss Blanshish (16 ans).
Galerie du manoir: Very Ister.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, téléphone 22.10.17.
Pharmacie d'office: Carlevaro, Léopold-Robert 81, jusqu'à 21 heures, ensuite tél. 11.

Le Locle

Pharmacie de service: Mariotti, Grand'Rue 38. Dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31.52.52.
Pharmacies de service: — Marti, Cernier; Piergiorgio, Fontaines.
Ferme du Grand-Cachot-de-Vent: artisans et peintres des vallées (15 h à 21 heures).

LES PONTS-DE-MARTEL

Succès du Mémorial Georges Schneider

La marche populaire «Mémorial Georges Schneider», créée à la mémoire de ce grand sportif, connaît d'année en année un succès croissant. Malgré le mauvais temps, plus de 900 personnes y ont participé le week-end précédent. Le parcours de quinze kilomètres avait été balisé par les membres de l'union sportive et empruntait un site magnifique. Les marcheurs étaient venus de toute la Suisse et on notait la présence de quelques touristes étrangers. Deux challenges sont venus récompenser Mme Vuilleumier, de Renan (JB) et M. Pétremand, de la Chaux-de-Fonds, les participants les plus âgés (respectivement 79 ans et 85 ans). Quant à la commission de jeunesse des Ponts-de-Martel, elle reçut un prix offert à la société ayant le plus grand nombre de participants.

Le Club des loisirs en promenade

Le club des loisirs, que préside l'ancien maire M. Henri Jaquet, a participé massivement aux deux courses d'automne qui avaient été organisées jeudi dernier. Quatre cars ont quitté la place du marché, en début d'après-midi. Le premier a gagné le Val-de-Travers avec au programme, la visite du Musée Rousseau, le chapeau de Napoléon et la ferme Robert. Les trois autres, après avoir longé la vallée de la Brévine descendirent sur le Val-de-Travers avant de remonter sur Sainte-Croix. Après Vallorbe, les personnes du troisième âge eurent l'occasion de prendre les « quatre heures » au Pont. En raison du temps incertain, au lieu de se rendre à la Dent-de-Vaulion on s'arrêta pour une visite commentée à Romaniémont. Le retour se fit par Orbe avec un arrêt aux mosaïques romaines.

Courses d'orientation

(c) Dimanche 24 septembre Dombresson accueillera des coureurs de toute la Suisse qui disputent le seizième championnat neuchâtelois individuel de courses d'orientation. Cette compétition se déroulera dans les forêts du nord du village. Le départ est prévu quelque part sur les hauteurs alors que l'arrivée se trouvera en aval, près du village. L'intérêt de cette course est marqué par les frères Léo et Henri Cuhe, du Pâquier, qui établiront les parcours des catégories prévues. On attend plus de 130 participants dont la moitié de Suisse alémanique. Le concours est organisé chaque année par l'Association neuchâteloise de courses d'orientation.

OFFRES D'EMPLOIS**UNE CHANCE POUR VOUS !**

L'agence générale de la Rentenanstalt Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine, offre une place de

REPRÉSENTANT

de la Société.

Nous exigeons une bonne éducation, une solide instruction, une réputation irréprochable, le sens de la vente.

Instruction professionnelle, soutien complet et suivi par nos soins.

Ecrire ou prendre rendez-vous Agence générale, Promenade-Noire 1, 2000 Neuchâtel.

Tél. (038) 25 17 16.

COMPTABILITÉ

nous engagerions une

EMPLOYÉE

ayant une bonne formation. Semaine de 5 jours, entrée à convenir.

Adresser offres écrites à RJ 2154 au bureau du Journal.

Entreprise importante de la place engage

CHEF DE BUREAU

Nous désirons :

candidat au bénéfice d'une solide formation commerciale (diplôme ou maturité). Age 25 à 35 ans. Désireux de se faire une situation stable dans une entreprise dynamique. bonne disposition de chef.

Nous offrons :

très bonne rétribution progressive. Nombreux avantages sociaux. Semaine de 5 jours.

Faire offres sous chiffres AC 2256 avec curriculum vitae, références et prétentions de salaire. Discretion assurée.

Organisation de vente pouvant offrir plus de 150 articles. cherche

REPRÉSENTANT (E)

pour visiter la clientèle particulière, hôtels, restaurants, usines, etc. bons gains. Travail pouvant convenir à personnes handicapées ou retraitées.

Faire offres sous chiffres 67-46, à Publicitas, Vevey.

Par suite de son succès foudroyant,

MAISON AMÉRICAINE

dans le domaine éducatif et culturel cherche

10 PERSONNES

(hommes ou femmes)

- 20-40 ans.
- Gains niveau USA.
- Avantages sociaux.
- Suisses - Permis C - Etudiants.
- Libres tout de suite.

Se présenter mardi 19 septembre, de 15 à 18 h, 19, rue de l'Hôpital, 2me étage.

Confiserie Vautravers R. Nicole successeur cherche, pour entrée Immédiate,

OUVRIER-PÂTISSIER

Tél. (038) 25 17 70.

Hôtel des Platanes Chez-le-Bart.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir :

SOMMELIERS

(débutants acceptés),

**COMMIS DE CUISINE
GARÇON DE MAISON**

Tél. 55 29 29.

Pour notre département de bijouterie nous cherchons une

EMPLOYÉE

pour la préparation des commandes. Travail varié et intéressant. Semaine de 5 jours.

Adresser offre à la fabrique HUGUENIN-SANDOZ S.A., Plan 3, tél. 25 24 75.

Le restaurant LE JURA, à Neuchâtel engagerait tout de suite ou pour date à convenir

UN (E) AIDE D'OFFICE

Se présenter ou téléphoner au (038) 25 14 10.

Travaux à domicile

de tous genres ou professions indépendantes au choix. Documentation à : BENELUX - MARCHÉ COMMUN Case postale 29 2926 BONCOURT

Nom :

Prénom :

Rue :

Localité :

**un COLLABORATEUR
ou une COLLABORATRICE**

HOME WATCH CO LTD
Fabrique d'horlogerie,
Pierre-à-Mazel 11,
Neuchâtel

cherche

pour diriger son bureau de fabrication. Il s'agit d'une activité indépendante et très variée dans le cadre d'une entreprise dynamique de moyenne importance, dont le programme de fabrication est basé sur des petites séries de spécialités.

Prière de prendre rendez-vous en téléphonant au (038) 24 32 00.

**Nous cherchons
monteur électricien**

spécialisé dans les installations de téléphones ou désireux d'être formé dans cette branche ainsi que

monteurs électriciens

pour travaux courant fort. Nous offrons : bon salaire, travail varié et intéressant, sécurité sociale poussée.

Faire offre à : HASLER INSTALLATIONS S.A., 34, rue de Monruz, Neuchâtel. Tél. (038) 24 37 37.

**On cherche
EXTRA-SERVICE**

Tél. (038) 55 29 29.

La perfection n'existe pas (ou presque pas). Mais ce n'est pas une raison pour ne pas la rechercher. C'est pourquoi on surnomme déjà l'UBS

**La Banque-école**

Périodiquement, nous donnons à nos collaborateurs l'occasion de développer leurs connaissances et de compléter leur formation, car nous avons à cœur de satisfaire notre clientèle en lui fournissant des prestations dignes d'une grande banque.

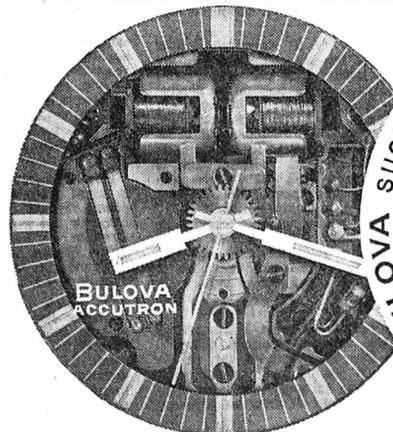
Un renseignement erroné, un avis de crédit parvenant à destination avec 10 jours de retard ou, encore, l'envoi d'un prospectus qui ne correspond pas à celui désiré, peuvent être pour vous une source d'ennuis, petits ou grands. Ne croyez surtout pas que de pareilles erreurs nous laissent indifférents, bien au contraire...

Et pourtant, nous ne pourrions jurer que chez nous tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Dans un grand établissement tel que l'UBS, où l'on expédie chaque jour 100000 lettres, il n'est pas impossible que l'une d'entre elles soit mal adressée. De même, de nombreux clients fréquentent journalièrement nos guichets. Cette affluence occasionne parfois une attente de quelques minutes. Peut-être aussi notre réponse à une demande de renseignements ne satisfait-elle pas le destinataire. Loin d'être résignés, nous vouons tous nos soins à éviter la répétition d'erreurs, de retards ou de malentendus. C'est pourquoi nos collaborateurs, de l'apprenti au directeur, fréquentent régulièrement les bancs d'école. Les cours, les conférences et les séminaires auxquels ils participent, vous assurent un service sans cesse amélioré.

Et c'est bien ce que vous attendez de votre Banque!



Union de Banques Suisses



BULOVA CHERCHE BULOVA SUCHT BULOVA CHERCHE BULOVA SUCHT BULOVA CHERCHE BULOVA SUCHT BULOVA CHERCHE BULOVA SUCHT BULOVA CHERCHE BULOVA SUCHT

**EMPLOYÉE
DE BUREAU**

qui serait chargée de l'établissement des documents d'exportation, de transport et de la facturation, ainsi que de travaux généraux de secrétariat. Langue maternelle française avec connaissances d'anglais. Entrée en service immédiate ou pour époque à convenir. Veuillez appeler le (038) 24 15 52, ou envoyer votre offre de service à BULOVA WATCH COMPANY, 10 place de la Gare, 2000 Neuchâtel

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

118^e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Voici les résultats du 42^{me} tir de la Fédération du Val-de-Travers

De notre correspondant :
La proclamation des résultats du 42^{me} tir de la Fédération du Val-de-Travers qui s'est déroulée à Couvet les 2 et 3 septembre, a eu lieu vendredi soir à l'hôtel Central, local de la société de tir « La Carabine », organisatrice de la manifestation. Le président de « La Carabine », M. Robert Joliat, a salué M. Arthur Grossenbacher, vice-président du comité cantonal des tireurs, les membres honoraires et vétérans de la fédération et les représentants des différentes sections. M. Joliat a ensuite précisé que 176 tireurs avaient pris part au tir à la cible « section » à 300 m et 64 à la cible section à 50 m ; que 142 tireurs avaient tiré à la « Fédération » à 300 m et 38 à 50 m. Le président de « La Carabine » a ensuite proclamé les résultats, non sans avoir remercié les commerçants de Couvet et du Vallon qui ont offert des prix. Il a remis les challenges « Gérald Piaget » au représentant de la Carabine : Ire société en catégorie « amateur » (300 m) ; le challenge « Rodo de Salis » au Grütli de Fleurier : Ire société en catégorie « militaire » (300 m) ; le challenge « Louis-F. Lambelet » aux Armes-Réunies de Fleurier, Ire société du classement à 50 m.

par plusieurs tireurs et spécialement par M. Maurice Raboud de Noiraigue.

CLASSEMENT DES SECTIONS 300 m

Catégorie « Amateur » : 1. La Carabine (Couvet), 52,830 ; 2. Armes-Réunies (Fleurier), 52,378 ; 3. Extrême-Frontière (les Verrières), 52,338.

Catégorie « militaire » : 1. Le Grütli (Fleurier), 54,017 ; 2. Tir Militaire (Saint-Sulpice), 53,817 ; 3. Société de tir (Môtiers), 50,537 ; 4. Société de tir (Travers), 49,032 ; 5. Armes de Guerre (Noiraigue), 48,635 ; 6. Tir de Campagne (Couvet), 46,700 ; 7. L'Helvétienne (les Verrières) ; 8. Sapin-National (Buttes).

CLASSEMENT DES SECTIONS - 50 m

1. Armes-Réunies (Fleurier), 92,370 ; 2. Pistolet (Travers), 89,775 ; 3. Extrême-Frontière (les Verrières), 89,458 ; 4. La Carabine (Couvet), 88,621 ; 5. Pistolet et revolver du Val-de-Travers, 75,916.

Cible « section » (73 distinctions à 300 m, de 49 à 60 points) : P.-A. Wehren, Saint-Sulpice, 57 ; Robert Joliat, Carabine-Couvet, 56 ; Claude Charrière, Saint-Sulpice, 56 ; Marc Jeanneret, Grütli, Fleurier, 56 ; Jules Mayoraz, Extrême-Frontière, les Verrières, 55, etc.

Cible « section » à 50 m, de 91 à 100 points : André Mathier, La Carabine-Couvet, 97 ; Henri Buchs, Armes-Réunies-Fleurier, 97 ; Hermann Otz, Travers, 96 ; Michel Otz, Travers, 95 ; Raymond Racine, Armes-Réunies, Fleurier, 95, etc.

Cible « Fédération » 300 m (114 concurrents classés) : René Rey, Môtiers, 888 ; Xavier Lampart, Fleurier, 100/810 ; Ernest Rätz, Noiraigue, 869 ; Henri Buchs, la Côte-aux-Fées, 100/805 ; Claude Emery, Fleurier, 868 (99), etc.

Cible « Fédération » 50 m (30 concurrents classés) : Michel Otz, Travers, 266 ; Eugène Graf, la Côte-aux-Fées, 49/217 ; Henri Buchs, la Côte-aux-Fées, 257 ; Claude Droel, Travers, 49/179 ; Jules Mayoraz, les Verrières, 252, etc.

Ce soir, passation des pouvoirs à la noble corporation des Six-Communes

Ce soir, M. Lucien Marendaz déposera officiellement son titre de président-gouverneur de la noble corporation des Six-Communes, à l'hôtel de ville de Môtiers. M. Marendaz n'ayant pas accepté une réélection au Conseil communal du chef-lieu, il ne pouvait automatiquement accepter le poste de gouverneur. M. Marendaz a fait partie de la noble corporation pendant 28 ans. Il l'a présidée durant quatre lustres. Il est de surcroît un « trentetroisième pipe ». Il a donc assisté à trente-trois repas traditionnels ayant lieu chaque année le samedi précédant Noël. Le record des pipes doit être détenu par feu Barrelet, de Boveresse, avec quarante et un.

Si l'on ne peut fixer avec certitude l'origine de la noble corporation — elle est en tout cas vieille de plus de 500 ans — le « souper des pipes » serait une suite des repas organisés par les abbayes. Du moins



Jeune tireur au pistolet et (en bas), M. Kuonen, président du Grütli de Fleurier en compagnie d'un tireur.

(Avipress - Fyji)

Six manifestations, cet hiver, de la Société d'émulation

D'un de nos correspondants :

(sp) Au cours d'une séance présidée par M. Gilbert Bourquin, de Couvet, le comité de la Société d'émulation a fixé les grandes lignes du programme de l'hiver 1972-1973, sans encore choisir les concerts et les conférences qui s'intercaleront entre les spectacles scéniques. La saison s'ouvrira le 5 octobre par la représentation de « Médecin malgré lui », de Molière, par la compagnie de Scaramouche. Le 15 octobre, une soixantaine de membres de la société se rendront à Lausanne pour voir et entendre l'opéra de Giuseppe Verdi, « La Traviata ». Le 17 octobre, une troupe de Paris proposera 33 sketches, à la manière de Raymond Devos ou de Guy Bedos, sous le titre « Les Fraises musclées », de Jean-Michel Ribes.

Le 11 novembre, les célèbres Marionnettes de Salzbourg du professeur Anton Aicher seront de retour avec « Don Juan », de Mozart. En décembre (date à préciser), les Artistes associés de Lausanne donneront « Georges Dandin », de Molière, avant de revenir à Couvet le 13 janvier pour jouer une pièce gaie de Hennequin et Veber, « Et moi je te dis qu'elle te fait de l'œil ».

Du 30 septembre au 8 octobre se tiendra dans le hall de la salle de spectacles de Couvet, une exposition des peintres Edouard et Gil Henriod sur le thème « Réalités poétiques du Val-de-Travers et de cours de l'Arreuse ». Cette exposition sera recommandée par la Société d'émulation à tous ses membres.

COUVET

Assemblée du SAF

(sp) D'abord fixée au 7 septembre, l'assemblée générale du Service d'aide familiale du Val-de-Travers aura lieu le 21 septembre à l'hôtel de l'Aigle de Couvet sous la présidence de M. Gérald-E. Piaget. Après la partie administrative, M. Philippe Mayor, ancien président de tribunal et ancien conseiller communal, actuel président de l'Association suisse des organisations d'aide familiale et président d'honneur du SAF du Val-de-Travers, parlera de l'avenir de la politique hospitalière du canton de Neuchâtel. Administré par Mme G. Loup-Emery, de Môtiers, le SAF peut compter sur la collaboration permanente ou temporaire de 21 aides placés sous la responsabilité de Mme Jacqueline Rub, de Boveresse.

FLEURIER

Première messe

(c) La première messe, célébrée dans la nouvelle église catholique de Fleurier, le sera samedi prochain en soirée, et le lendemain aura lieu la première communion.

Deux demi-journées œcuméniques

(sp) En lieu et place des habituelles leçons de religion qui leur étaient jusqu'alors dispensées au collège régional par des ecclésiastiques, les élèves de 3^{me} années classique, scientifique et moderne, pourront participer les 21 septembre (matin) et 23 novembre (après-midi) à deux demi-journées œcuméniques, réunissant protestants et catholiques.

Réunion missionnaire

(c) Demain soir, à la chapelle des Moulins, se déroulera sous l'égide de l'Armée du Salut, une grande réunion missionnaire, organisée par le groupement des officiers missionnaires suisses, avec trente participants, soit des officiers en congé et des anciens officiers missionnaires.

Clôture du Comptoir

(c) Le Comptoir du Val-de-Travers a fermé ses portes dans la nuit de samedi à dimanche à Fleurier. La 15.000^e entrée a été enregistrée au cours de la soirée. Il s'agit de Mme Tragini, de Fleurier, qui a reçu des cadeaux. C'était aussi la journée officielle de Couvet, au cours de laquelle la fanfare « L'Avenir » s'est produite. Quant à la rencontre des anciens Fleurierais, elle n'a pas recueilli une aussi forte participation qu'il y a trois ans.

Ce Comptoir, du point de vue de l'affluence, s'est caractérisé par deux périodes. La première, de jeudi à lundi, pendant laquelle 10.000 visiteurs ont été dénombrés et la seconde de mardi à samedi où le nombre des visiteurs a régressé pour n'atteindre qu'un peu plus de 5000.

Fin d'une exposition

(c) L'exposition des peintures du dimanche et du stand FAN, à la grande salle de l'ancien stand, a enregistré plus de mille entrées, ce qui est un succès et un encouragement pour les exposants.

LA CÔTE-AUX-FÉES

Retraite

(sp) Prélude à la communion de dimanche prochain à Fleurier, une soixantaine d'enfants catholiques participeront dès demain après-midi à une retraite à la Côte-aux-Fées.

Jeune tireur au pistolet et (en bas), M. Kuonen, président du Grütli de Fleurier en compagnie d'un tireur.

(Avipress - Fyji)

Voiture au bas d'un talus

(sp) Pendant le week-end, M. R. C., de Couvet, descendant de nuit du Couvet à Couvet au guidon de son cyclomoteur. Aux Champs-Girard, il bifurqua à gauche, au moment où il était dépassé par la voiture de M. C. C., de Saint-Sulpice. L'automobiliste surpris, donna un coup de volant sans pouvoir éviter le choc. Sa manœuvre eut pour conséquence de faire dévaler l'auto sur une quinzaine de mètres en bas le talus. Pas de blessé. Dégâts à la voiture.

Sortie de la commission scolaire et du corps enseignant

(c) Plus de trente personnes, membres de la commission scolaire, de la commission des dames inspectrices et des corps enseignants primaire et préprofessionnel de Couvet, ont participé à leur traditionnelle sortie annuelle. Elles ont tout d'abord visité, sous la conduite du directeur Graber, le Centre professionnel des métiers du bois et du bâtiment de Colombier. Cette visite les a beaucoup intéressés. Les participants après avoir visité une cave à Cortaillod, se sont retrouvés à Colombier pour un repas en commun. Au nom de la commission scolaire, M. René Krebs a remercié M. Graber d'avoir permis la visite du centre professionnel. Cette sortie 1972, organisée par M. François Codoni, a été très réussie.

Culte du Jeûne

(c) A l'occasion du Jeûne fédéral, plusieurs membres des autorités civiles de Couvet ont assisté, au temple, au culte présidé par le pasteur W. Perriard. Une prédication de circonstance a été apportée à une nombreuse assistance. Des membres des autorités civiles ont également assisté à l'office de la paroisse catholique à la chapelle.

VAUD - VAUD - VAUD

Jean Anouilh au centenaire du collège d'Avenches

(c) Depuis de longs mois, de nombreuses personnes travaillent avec acharnement à la préparation du centenaire du collège d'Avenches, qui sera célébré le 30 septembre aux arènes. Sous la direction de leur maître, M. Pierre Carrel, les collègues et collègues vont faire revivre l'antique tragédie « Antigone », dans la version de Jean Anouilh. Les jeunes acteurs ont bénéficié d'un stimulant peu ordinaire, en apprenant que l'auteur de la pièce, M. Anouilh, assisterait à la représentation.

Mais un autre événement se déroulera encore ce jour-là. En effet, un jeune musicien et ancien collègue, M. Michel Hostettler, a composé spécialement pour la circonstance une musique pour cinq ballades de Paul Fort, pour voix d'enfants et petit orchestre. Organisée par l'Association des anciens collègues, la manifestation du centenaire prévoit encore une brève séance administrative, un souper et un bal. Au cours de ses cent premières années d'existence, le collège d'Avenches a accueilli près de trois mille élèves.

Les parents à l'école de recrues

(c) Comme le veut la coutume, les parents ont été invités samedi, à passer une journée à l'école de recrues de DCA 252 (transports), à Payerne. Réunis au camp de DCA, les quelque 300 visiteurs furent salués par le colonel Denzer, commandant d'école, qui les invita à suivre de près le travail des recrues. Parmi les invités, on remarquait la présence du conseiller aux Etats bernois Moser, de M. Henri Stern, représentant de la municipalité de Payerne, du colonel Rappo, commandant de place, du lieutenant-colonel Furrer, commandant des écoles d'officiers des troupes de transports. A noter qu'un banc recouvert de matériel de propagande en faveur du service complémentaire féminin, était tenu par une demoiselle du dit service.

Après avoir fait le tour du camp de DCA et visité les locaux, les parents furent transportés en bus, les piste d'exercice de Vesin (FR), où ils purent assister à une spectaculaire démonstration de camions lourds et de « jeeps », évoluant sur des chemins tortueux semés d'embûches ou grimpaient en s'aidant d'un treuil des pentes presque verticales. D'autres bus emmenèrent les visiteurs assister aux tirs exécutés au stand de l'aérodrome. A midi, parents et recrues partagèrent le repas, tout en échangeant leurs impressions.

Genevoise blessée à Duillier

(c) Dimanche, vers 14 heures, deux voitures genevoises sont entrées en collision au carrefour des routes Duillier-Givryns et Trélex-Coinsins, au lieu dit « Morier » commune de Duillier. Une conductrice Mme Adrienne Vuille, 68 ans, de Genève, souffrant d'une fracture du crâne, a été transportée à l'hôpital de Nyon. Les autres occupants des deux véhicules n'ont été que superficiellement blessés.

Plus de 25.000 visiteurs

(c) L'exposition « Le Cheval et l'homme » a fermé ses portes hier à 22 heures sur un grand succès puisque les organisateurs ont vu affluer plus de 25.000 visiteurs.

Convoi fou près d'Aclens routier blessé

(c) Dimanche, vers 9 h 10, M. Franz Stadenmann, 48 ans, d'Aarau, qui conduisait un train routier de Cossonay à Morges, a perdu la maîtrise de son convoi à la descente Gollion-Aclens, et escaladé un talus, avant de basculer sur la chaussée. Souffrant d'une fracture de la clavicule et d'une éventuelle fracture du crâne, il a été transporté à l'hôpital cantonal à Lausanne. Dégâts importants.

Collision : deux blessés

(c) Dimanche, vers 1 h 30, Mlle Christiane Auriol, 32 ans, domiciliée à Paris, cristane Lausanne, en direction de Moudon, est entrée en collision, au lieu dit « Riche » commune de Lucens, avec la voiture de M. Jean-Pierre Jaquier, 45 ans, de Payerne. Les deux automobilistes ont été transportés en voiture à l'hôpital de Payerne. Souffrant d'une plaie à la joue droite, Mlle Auriol a pu quitter cet établissement. Quant à M. Jaquier, il souffre de plaies multiples à la tête. Les deux machines sont démolies.

Un pêcheur se noie à Concise

(c) Hier matin, un pêcheur se trouvant dans la région de la Raisse, près de Concise, s'est noyé à la suite de circonstances qui ne sont pas encore déterminées. Les brigades du lac de Lausanne et Yverdon ont effectué des recherches sans désemparer, mais celles-ci n'ont pas encore abouti.

On a appris dans la soirée qu'il s'agissait de M. André Nicolier, 65 ans, de Concise, qui relevait ses filets à quelque 120 mètres de son fils qui donna l'alarme. Le corps n'a toujours pas été retrouvé, malgré les recherches effectuées sans désemparer pendant toute la journée. M. Nicolier aurait été victime d'un malaise.

BOVERESSE

Journée des familles

(c) Les Tessinois du Val-de-Travers, au nombre de 54, se sont retrouvés dimanche au chalet des amis de la montagne au Mont-de-Boveresse pour leur première journée des familles. Ils ont été salués par le président de la section Pro Ticino, M. Hermann Codoni de Couvet. Ils ont fait honneur à un menu typiquement tessinois mijoté par les « cuisinots » du groupement nouvellement constitué. Des jeux pour les enfants, des tours de loto pour les adultes ont été organisés. Dommage que le soleil n'ait pas été de la partie !

BUTTES

Au comité de la Société d'histoire

(sp) Professeur chargé de cours à l'Université de Neuchâtel, M. François Matthey, de Buttes, par ailleurs président de l'Association des amis de J.-J. Rousseau et vice-président du Musée régional d'histoire et d'artisanat du Val-de-Travers, a été nommé membre du comité de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel, société que préside un autre Vallonnien, M. Jean-Pierre Jelmini, professeur, de Travers.

Cours de topographie souterraine

(c) Dans le cadre des stages organisés par la société suisse de spéléologie, 25 spéléologues de Suisse romande (la plupart des débutants) ont pris part le week-end dernier à Môtiers à un cours spécial sur la topographie souterraine, mis sur pied par la commission des stages que préside M. Pierre Cattin de la Chaux-de-Fonds. Samedi après-midi, ces spéléologues ont assisté à des leçons théoriques sur le but de la topographie, les instruments, la lecture de la carte, les méthodes et l'exécution des levés. Les applications pratiques ont eu lieu dans les grottes de La Source et de La Cascade. En soirée, les participants ont vu des diapositives se rapportant au sujet du jour. Le dimanche matin, ils sont retournés dans les cavités ont mis au jour les levés et pris part, à nouveau, à une leçon théorique. Le stage qui a eu lieu au moment de succès a été dirigé par MM. Maurice Audétat, président de la SSS (Lausanne) et Bernard Dudan (Cortaillod). Le dernier stage de la saison aura lieu les 7 et 8 octobre prochain, toujours à Môtiers. Il portera sur les secours en spéléologie et sera donné par M. Kurt Stauffer de Couvet.

critique

Importante exportation

Deux émissions de caractère différent ont été consacrées à l'important problème soulevé par « le scandale Buhle » et à la réaction sous forme d'initiative fédérale lancée par les signataires de la déclaration de Berne.

« Affaires publiques » est le complément naturel de « Table ouverte », preuve en soit le fait qu'il fallut mettre sur pied une émission spéciale, conçue exactement sur le même schéma que « Affaires publiques », afin de ne pas supprimer le sujet déjà programmé pour cette émission « La Suisse des tunnels ».

Il semble bien que la Télévision romande soit plus soucieuse d'objectivité et d'impartialité qu'elle ne le fut dans un passé encore proche et l'émission spéciale consacrée au problème combien controversé de l'exportation d'armes en était une belle démonstration. Il faut louer particulièrement le journaliste Georges Plomb et le réalisateur Paul Siegrist qui surent de façon absolument claire et synthétique expliciter un dilemme où les thèses et les antithèses ont toutes, à première vue, une réelle valeur. Si les images ne pouvaient avoir en ce qui concerne un débat d'idées de portée quasi philosophique qu'une importance mineure, elles permettraient cependant de distinguer ce que l'on entendait exactement par armement de ce qui du matériel électrique, téléphonique, horloger, chimique ou alimentaire, pouvait servir aussi bien à des fins civiles et pacifiques que militaires.

Il y avait une remarquable concordance entre les propos de M. Christian Grobet, socialiste, partisan de l'initiative et les interlocuteurs de « Table ouverte », M. Jean-Pierre Ghelfi, conseiller communal socialiste de Neuchâtel, et le pasteur de Vargas, secrétaire romand de la Déclaration de Berne. Parallèlement, les adversaires convergeaient dans leur opposition à l'initiative et il n'y avait guère de différence entre les propos de MM. Jean-Jacques Indermühle, porte-parole du département politique, Jean Benoît, du ministère public de la Confédération et ceux tenus, dimanche, par MM. François Peyrot, conseiller national libéral genevois, et Alois Copi, avocat, conseiller national radical valaisan.

Ce qui caractérisa cette « Table ouverte », ce fut d'abord le respect mutuel des interlocuteurs qui ne prenaient pas les adversaires pour de doux farfelus ou d'affreux militaristes. Les partisans de l'initiative ne se déclarèrent pas adversaires de notre armée, bien au contraire, ils en reconnaissent la nécessité. Les adversaires, s'ils craignaient un affaiblissement de notre capacité de production en matière militaire, n'étaient pas insensibles aux arguments moraux invoqués par les tenants de l'initiative. Mais partisans et adversaires n'ont pu avancer aucun chiffre, et tout est resté dans le bleu d'opinions non étayées par des statistiques parce que les bénéfices des fabriques d'armement et des sous-traitants sont tenus à l'écart de toute publicité.

G.-A. M.

Grisaille du Jeûne

(c) Le Jeûne fédéral s'est passé calmement au Val-de-Travers sous un ciel gris et quelques averses. Plusieurs restaurants avaient fermé leur portes pour la circonstance. Dans les églises protestantes, des services avec sainte cène ont eu lieu, à Couvet et à Travers, les autorités ont été associées aux cultes du matin. A Fleurier le culte du soir a repris.

ST-SULPICE

Nouveaux conseillers généraux

Trois sièges étant devenus vacants au Conseil général par suite de la nomination à l'exécutif de MM. Charles Divernois-Maeder, Marc Haldimann et Francis Guye, MM. Ami Currit et Willy Jeannin, suppléants de la liste radicale-libérale et jeunes radicaux et Mme Jeanne-Rose Tueller, suppléante de la liste socialiste, ont été proclamés élus conseillers généraux. D'autre part, à la suite de la nomination au même exécutif de MM. Georges Zurcher et Maurice Tueller, MM. Fernand Meyer et Edgard Reymond, présentés par le parti socialiste, ont été proclamés élus conseillers généraux.

TRAVERS

Un Traversin à la tête de la Croix-Bleue

(sp) Le pasteur Francis Kühler, de Travers, naguère à la Côte-aux-Fées et à Coffrane, puis pendant huit ans en Afrique noire, est nommé par l'assemblée des délégués agent cantonal de la Croix-Bleue, ceci avec l'accord et de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise et de l'Etat.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, « Jo suis un névropathe » (20 ans, carte d'identité).
Môtiers, musée Rousseau : ouvert.
Ormans, musée Courbet : ouvert.
Médecin et pharmacien : habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital de Couvet : tél. 63 25 25, de Fleurier, tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
Bureaux de renseignements : Fleurier, Vaucler-Bognar, avenue de la Gare, tél. 61 10 37, les Verrières, Banque cantonale.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.
Police cantonale : tél. 61 14 23.

REMERCIEMENTS

Les enfants et la famille de Madame Anna LEITER profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors du grand deuil qui vient de les frapper, remercient toutes les personnes qui les ont entourés soit par leurs messages, soit par leurs envois de fleurs ou leur présence aux obsèques et les prient de trouver, ici, l'expression de leur reconnaissance émue.

Fleurier, le 13 septembre 1972.

AVIS DIVERS

CERCUEILS-TRANSPORTS
TOUTES FORMALITES
ENTREPRISE GENERALE
DE POMPES FUNEBRES

COUVET ☎ 63 23 42
FLEURIER ☎ 61 11 47
non-réponse ☎ 61 15 47

ARMÉE DU SALUT, FLEURIER
SALLE DE PAROISSE
demain mercredi à 20 heures

GRANDE RÉUNION MISSIONNAIRE

organisée par le Groupement des officiers missionnaires suisses
Invitation cordiale

INSTALLATIONS TÉLÉPHONIQUES

Concessionnaire fédéral A et B
TÉLÉDIFFUSION - AUTOMATES SÉLECTEURS TELEX

Travers 63 14 24
Couvet 63 19 22
Fleurier 61 28 08

R. MONNIER



Si, possédant une solide formation scolaire et professionnelle, du dynamisme et de l'entregent, vous aimez l'indépendance et le contact avec la clientèle

Si vous avez de l'expérience dans la vente ou que celles-ci vous attirent

vous pouvez vous créer chez nous une situation aisée et d'avenir en qualité de

collaborateur

service externe

Votre rôle consistera à développer nos relations avec les divers milieux de l'économie par des contacts personnels et avec l'appui d'agents non professionnels qu'il vous appartiendra de recruter et d'animer.

Il s'agit d'un poste important de notre organisation, bénéficiant de conditions de rémunération et de prestations sociales très intéressantes.

Si vous y êtes intéressés, prenez contact avec M. John MATTHYS, agent général de la Mutuelle Vaudoise Accidents, Musée 5, à Neuchâtel, tél. (038) 25 76 61, pour un entretien sans engagement.

Une entière discrétion vous est assurée.

Bénédict**LANGUES - COMMERCE****Raccordement — Administration**

Cours du jour - Cours du soir - Cours de vacances - Leçons particulières

Bénédict

Qui vous garantit que vos assurances sont bien en ordre?



Nous deux!

1 Deux spécialistes dans leur branche, l'un dans le domaine de l'assurance-vie, l'autre dans celui de l'assurance contre les dommages.

2 Pour mieux vous conseiller, les services externes des compagnies d'assurances suisses les plus anciennes et les plus importantes dans leur secteur vont désormais travailler en étroite collaboration.

3 C'est le moment de revoir vos assurances-vie et vos assurances contre les dommages par l'entremise de nos spécialistes. Vos contrats seront régulièrement adaptés à la croissance de votre niveau de vie.

Confiez vos problèmes d'assurances à l'un de nos collaborateurs compétents. Il vous conseillera au mieux de vos intérêts et, si nécessaire, consultera son collègue de la compagnie amie. C'est pour vous la garantie d'avoir un dossier «assurances» bien équilibré.

RENTENANSTALT

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine, 8022 Zurich. Tél. 01/36 03 03

**MOBILIERE SUISSE**

Mobilière Suisse, société d'assurance, 3001 Berne. Tél. 031/221311

Nous sommes deux, pour que votre problème d'assurances n'en soit plus un.

Lintas RM 1/72

OFFRES D'EMPLOIS

Couple avec bébé cherche
JEUNE FILLE
pour travaux ménagers. Possibilité de se perfectionner en français.

Ecrire à Morel, rue du Quarre 32 A 2108 COUVET (NE).

Atelier d'horlogerie
(centre ville)
cherche, pour entrée immédiate,
POSEUSE-EMBOITEUSE

Tél. 25 19 88.

Nous cherchons, pour le siège social de notre coopérative régionale de Neuchâtel,

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

très qualifiée, possédant une bonne formation commerciale et aimant rédiger d'une façon indépendante.

Elle aura à assumer l'organisation et le déroulement de tous les travaux découlant d'un secrétariat de direction, ce qui demandera de l'initiative et de la discrétion.

Des connaissances d'allemand seraient un atout.

Place stable, semaine de cinq jours, avantages sociaux, restaurant d'entreprise et possibilités de logement.

Adresser offres ou téléphoner à la **Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL**, case postale 228, 2002 Neuchâtel, service du personnel, tél. (038) 33 31 41.

LA SOCIÉTÉ SUISSE POUR L'INDUSTRIE HORLOGÈRE (SSIH)

qui groupe, entre autres, les marques OMEGA et TISSOT cherche

assistant de publicité

Il devra assumer la responsabilité pour les activités de communication en faveur d'une de nos marques. Sa tâche sera alors de développer des plans d'actions publicitaires, de coordonner les projets ayant trait à la marque, de gérer le budget et de présenter les actions élaborées pour les clients des différents pays.

NOUS DEMANDONS :

- formation universitaire (par ex. H.E.C., Saint-Gall, études sociologiques, etc.)
- quelques années d'expérience dans services ou agences de publicité
- esprit créatif et facilité de contact.

NOUS OFFRONS :

- travail intéressant et varié
- intégration dans une équipe jeune et dynamique
- salaire en rapport avec capacités.

Faire offres à :

SSIH Management Services S. A.
Direction du personnel
63, rue Centrale, 2500 BIENNE



Les offres dorées de PFISTER!

Exposé maintenant:

PATRICIA

l'armoire élégante, de qualité suisse, 276 cm, mansonia, teinte noyer, cadre profilé avec décors sculptés, agencement spacieux:

- haut: 2,5 m² de rayons
- milieu: bar éclairé, portes coulissantes, compartiment de droite également pour la TV
- bas: 4 rayons profonds à battants

10 ans de garantie

livrée et montée gratuitement, seul. **1890.-**

Grande vente de mobiliers avantageux!

Toujours plus beaux, à des prix Pfister: prenez la peine de comparer!

JEUNESSE le plus avantageux! seul. **2150.-**

HIT 72 le bestseller! seul. **3945.-**

PETRA jeune et chic seul. **5980.-**

MARINA pour les individualistes! seul. **7435.-**

Des milliers d'autres mobiliers de tous les styles, jusqu'à Fr. 20 000.- et plus. Tous les modèles vendus également séparément, très avantageux!

• Voyez nos vitrines avec leurs nouveautés: aujourd'hui, les jeunes vivent ainsi! Essence gratuite/bonification du billet CFF en cas d'achat dès Fr. 500.- déjà.

Remarquables avantages de prix: grâce à la vente directe, à nos propres ateliers modernes, aux achats importants pour nos 18 succursales, nos prix restent imbattables! Paiement net dans les 90 jours. Sur demande, crédit direct sans risques.

Remarquables avantages de services: 10 ans de garantie de qualité contractuelle. Magasinage gratuit avec garantie de prix jusqu'à la livraison. Conseils techniques sérieux. Epargnez du temps et de l'argent en choisissant tout sous le même toit. Bonification pour reprise de vos vieux meubles.

Le plus grand choix d'Europe comble vos désirs: alors, tout de suite chez

Pfister ameublements sa
cordialement vôtre



42-72

L'entreprise Simonin, à Saint-Aubin, engagerait

MONTEURS EN CHAUFFAGE

et

AIDES-MONTEURS

Téléphoner au (038) 55 13 29.

VOLVO

On engagerait, tout de suite ou à convenir, pour atelier de carrosserie;

UN PEINTRE UN TOLIER

Des employés qualifiés trouveraient une place stable avec bon salaire, 13^{me} mois échelonné, caisse de retraite, etc.

Garage et Carrosserie LODARI
Yverdon - Tél. (024) 2 70 62.
P 22-14184



FRIBOURG - FRIBOURG

Voiture contre un mur à Tavel: 1 mort

(c) Samedi, vers 11 h 10, un boulangier de Tavel avait arrêté son véhicule devant le bâtiment EEF de Tavel, le temps de livrer du pain. Alors qu'il allait repartir, il céda le passage à deux voitures qui circulaient en direction d'Alterswil. Il semble que ces deux véhicules en aient caché un troisième qui arrivait d'Alterswil. Le conducteur de cette auto, voyant que le boulangier s'engageait sur la route, freina et évita le choc en montant sur le trottoir, mais la voiture alla se jeter avec violence contre un mur. La passagère, Mme Maria Brunner, 58 ans, domiciliée à Muenchwil (Thurgovie), fut tuée sur le coup. Le conducteur M. Otto Brunner, son mari, fut transporté à l'hôpital de Tavel, souffrant de fractures de côtes et d'une épaule. Le véhicule est démolé.

FRIBOURG

Collision en chaîne

(c) Dimanche, vers 10 h 15, une colonne de véhicules circulait de Bulle en direction de Fribourg. Au lieu dit « Sous Russilles », à la suite d'un ralentissement, se produisit une collision en chaîne dans laquelle quatre voitures furent endommagées. Dégâts: 11.000 francs.

Cyclomotoriste blessé

(c) Dimanche, vers minuit, M. Robert Barras, 57 ans, domicilié à Fribourg, a fait une chute à vélomoteur, non loin de son domicile. Grièvement blessé à la tête, il a été transporté à l'hôpital cantonal.

Collision: deux blessés

(c) Dimanche, vers 16 h 30, M. Beat Jung, 41 ans, de Fribourg, circulait de la route du Jura, à Fribourg, en direction de la semi-autoroute. Au carrefour de l'Escaze, à Givisiez, il eut sa route coupée par une voiture conduite par M. Paul Dubied, de Praz. La femme de ce dernier, Mme Lina Dubied, 63 ans, a été blessée, ainsi que M. Jung. Tous deux ont été transportés à l'hôpital cantonal.

Home-école pour IMC: ouverture au printemps

(c) Les travaux de construction du futur home-école fribourgeois pour les enfants infirmes moteurs cérébraux avancent rapidement. L'institution, réalisée en annexe du bâtiment des Buissonnets, à la route de Berne, à Fribourg, devrait s'ouvrir au printemps 1974. Une fête a récemment marqué la fin de la construction, avec la participation des ouvriers et des patrons qui furent remerciés par M. Joseph Joye, au nom de l'Association du foyer Saint-Joseph, en présence de M. Pierre Dreyer, conseiller d'Etat. Le peuple fribourgeois a apporté sa collaboration à l'œuvre, en assurant le succès de l'opération Petit-Poucet.

Décès du Dr Jung, rhumatologue

(c) Vendredi, le Dr Albert Jung, rhumatologue à Fribourg, est mort subitement à l'âge de 71 ans. Peu avant son 70ème anniversaire, il avait quitté le service de l'hôpital cantonal, mais n'en continuait pas moins son activité, donnant des consultations à Villars-sur-Glâne, participant à maints congrès mondiaux et pratiquant le sport. Le Dr Albert Jung avait fréquenté les Universités de Bonn, Munich et Zurich avant d'acquiescer son doctorat à l'Université de Bâle. Spécialiste de la rhumatologie, il conduisit des recherches qui lui valurent une audience internationale. De 1942 à 1960, il fut privat-docent à l'Université de Berne, avant d'occuper une chaire de bio-climatologie à Genève. Il avait été chargé de mission par le gouvernement israélien et avait œuvré en Norvège, pays qu'il affectionnait particulièrement et d'où sa femme était originaire.

Le «profil» de Fribourg et Bulle contrôlé du 19 au 22 septembre

(c) «Quelle ville suisse a le meilleur profil?» Cette question est posée par l'Automobile-club de Suisse, organisatrice d'un utile concours lors duquel sera contrôlé l'état des pneus de trois mille voitures. Le concours se déroulera du 19 au 22 septembre, sur des places de parc de Fribourg et de Bulle. Bien que la police fribourgeoise appuie l'action, il ne s'agit pas d'un contrôle de police. Les pneus des voitures seront «notés»: note 1, pneu en ordre; note 2, à remplacer prochainement; note 3, à remplacer d'urgence. La ville — ou la région — qui aura le «meilleur profil», pourra faire la joie de 50 écoliers: excursion en car, visite du jardin zoologique de Bâle et d'une usine de papier.

GIVISIEZ

Grièvement blessé

(c) Dans la nuit de vendredi à samedi, vers 23 h 10, M. Eugène Seydoux, 53 ans, de Léchelles, a perdu la maîtrise de sa voiture au carrefour de l'Escaze, à Givisiez. Le véhicule s'est écrasé contre un candélabre et le conducteur a été grièvement blessé. Il souffre d'une fracture du bassin et d'une commotion cérébrale. Il a été transporté à l'hôpital cantonal.

VAULRUZ

Palissade démolie

(c) Dimanche, vers 1 h 30, un automobiliste genevois qui circulait de Bulle en direction de Châtel-Saint-Denis a perdu la maîtrise de sa voiture au centre de Vaulruz. Le véhicule a fauché la palissade d'un jardin sur une dizaine de mètres, causant pour 3000 francs de dégâts.

VUADENS

Renversé sur un passage de sécurité

(c) Samedi, vers 21 h, M. Joseph Moret, 41 ans, domicilié à Belfaux, traversait un passage de sécurité proche de la gare de Vuadens, lorsqu'il fut renversé par une voiture. Souffrant d'une fracture ouverte d'une jambe et d'une commotion cérébrale, il a été transporté à l'hôpital de Riaz.

COURTEPIN

Voiture dans le fossé: un blessé

(c) Dimanche, vers 4 h, un jeune homme de Tinterin, M. Arnold Fluckiger, qui circulait au volant d'une voiture de Fribourg en direction de Morat, a perdu la maîtrise du véhicule entre Courtepin et Courlevon, à la suite d'un excès de vitesse. L'auto a dévalé la pente sur une trentaine de mètres. Souffrant de contusions multiples, M. Fluckiger a été transporté à l'hôpital cantonal.

RIAZ

Motocycliste blessé

(c) Dimanche, vers 17 h 10, M. Amédée Pugin, 30 ans, de Riaz, circulait à moto de Bulle en direction de son domicile. Entre ces localités, il perdit la maîtrise de sa machine qui heurta le trottoir. M. Pugin fit une lourde chute sur le trottoir et y resta inanimé. Il a été transporté à l'hôpital de Riaz.

Référendums: «NON» du cartel syndical

(c) Siégeant sous la présidence de M. Pierre Currat, député, le comité directeur du cartel syndical fribourgeois a désigné M. André Losey, employé CFF, comme vice-président de l'organisation, en remplacement de M. Louis Zbinden (union PTT), démissionnaire pour raison de santé. Il a décidé de recommander aux travailleurs de ne pas signer le référendum sur la loi créant un centre médico-pédagogique. Il considère que ce référendum risque de retarder de plusieurs années la réalisation du centre et que de très nombreux enfants seraient les victimes de cette situation.

Quant au référendum contre la nouvelle loi sur les impôts, le comité recommande également aux travailleurs de ne pas le signer. Il estime que si la loi comporte des lacunes, elle introduit cependant de sensibles améliorations par rapport à l'ancienne (déductions sociales et personnes morales notamment). «Le référendum accordera un sursis de quelques années à diverses catégories de privilégiés du fisc qui n'auraient pas pu souhaiter meilleure aubaine», écrit le comité syndical. A propos de l'initiative fédérale contre l'exportation d'armes, le comité recommande aux travailleurs de voter selon leur conscience.

Exportation d'armes: «OUI» du P.I.C.S.

(c) Le comité cantonal du parti indépendant chrétien-social invite les citoyens à accepter l'initiative contre l'exportation d'armes. Il estime qu'elle ne met pas en cause le concept de défense nationale armée, qu'il est faux de brandir le fantôme du chômage ou des licenciements dans l'industrie d'armement, qu'il est grave de subordonner des impératifs d'ordre moral à des impératifs d'ordre économique et, enfin, qu'il est injuste de faire payer à plusieurs pays du tiers monde une part du prix de l'armement suisse.

CORBIÈRE

Fermentation: incendie maîtrisé

(c) Dimanche, vers 15 h, un incendie s'est déclaré dans une ferme propriété de la commune de Corbières, sise au lieu dit «La Saugé». Le fermier, M. Raymond Bapst et sa femme étaient absents lorsque leur fille s'aperçut qu'il y avait de la fumée dans la grange. L'alarme fut immédiatement donnée. Les pompiers de Corbières, secondés par le centre de renfort de Bulle et d'autres corps de sapeurs de la région, purent intervenir assez tôt pour maîtriser le sinistre. La fermentation du fourrage est la cause de l'incendie. Le foin et le regain d'un domaine de 55 poses sont perdus.

Nomination par le Conseil d'Etat

Dans sa dernière séance, le Conseil d'Etat a nommé M. Michel Fragnière, à Fribourg, chef technique du service cantonal de jeunesse et sport; M. Maurice Murith, à Pringy, chef de la section militaire de Gruyères (communes de Broc, Enney, Estavannens, Gruyères et le Pâquier); M. André Wuilloud, inspecteur cantonal de l'éducation physique et sportive, membre de la commission cantonale de planification et de coordination en matière de constructions scolaires.

BIENNE - BIENNE - BIENNE

Grand conseil bernois La convention intercantonale sur le contrôle des médicaments acceptée

Le Grand conseil bernois a étudié hier les affaires des directions des cultes et de l'hygiène publique.

Il a tout d'abord accepté une modification de la loi sur l'organisation des cultes, prévoyant l'octroi du droit de suffrage et d'éligibilité des étrangers dans les affaires ecclésiastiques. L'introduction de ces droits sera obligatoire pour l'Eglise évangélique réformée et facultative pour l'Eglise catholique. Le décret sur les traitements des ecclésiastiques des Eglises nationales du canton de Berne, qui permettra une unification des traitements, n'a pas donné lieu à de longues discussions et a été adopté par 121 voix sans opposition.

La deuxième correction des eaux du Jura bientôt terminée

A la fin de cette année, les travaux de la deuxième correction des eaux du Jura seront terminés après une période de réalisation de dix ans et demi. Mais c'est déjà au siècle passé que les autorités durent s'occuper de ce problème. Au milieu du XIXe siècle, les lacs de Morat, de Neuchâtel et de Bière avaient un niveau de deux à trois mètres plus élevé qu'actuellement. Les plaines de la Broye, de l'Orbe et du Seeland étaient alors de vastes marécages, très souvent inondés et impropres à la culture. C'est alors que les quatre cantons riverains — Berne, Fribourg, Neuchâtel et Vaud — procédèrent, avec l'aide financière de la Confédération, à une première correction des eaux du Jura. Grâce à ces importants travaux d'assainissement terminés en 1891, de vastes surfaces autrefois marécageuses purent être livrées à la culture et l'on vit naître des centres agricoles importants.

TRAVAUX

Avec les années, toutefois, ces régions mises en culture se sont tassées sous l'effet de l'abaissement de la nappe phréatique. Il fallut songer à de nouveaux travaux pour sauver ces surfaces menacées. Des études furent entreprises

Concert militaire

(c) La fanfare du rgt. inf. 13, actuellement, en service, donnera ce soir à la grande salle du Palais des congrès un concert de gala.

Fracture du crâne

(c) Dimanche vers 17 h, M. Bernard Vallat, 53 ans, a fait une chute route de Boujean alors qu'il circulait à motocyclette. Souffrant d'une fracture du crâne, il a été hospitalisé.

Cycliste blessé

(c) Dimanche, peu après 15 h, M. Jésus Sontongriva, de Bière, a été renversé par une automobile alors qu'il circulait en bicyclette rue du Marché-Neuf. Ses blessures ont nécessité son hospitalisation.

BRUGG

Piéton renversé

(c) Dans la nuit de vendredi à samedi, M. Albert Rawlyer, 67 ans, domicilié à Brugg, a été renversé par une automobile. Souffrant d'une fracture de la jambe, il a été hospitalisé.

JURA - JURA - JURA

Amendes, préventions et plaintes...

On se souvient sans doute que, le 17 juin dernier, une manifestation organisée à Berne par le R.J., après le refus par l'ancien canton du projet de modification des lois scolaires, avait dégénéré en bagarres avec la police. 120 personnes, parmi lesquelles des femmes et des vieillards, avaient été embarquées dans des «paniers à salade» et emmenées au poste, puis relâchées dans la soirée. Ces personnes reçoivent ces jours-ci des mandats de répression pour entrave à la circulation, dont le montant va de 10 fr. et 2 fr. 50 de frais pour les mineurs au-dessous de 18 ans, à 80 fr. d'amende et 20 fr. de frais pour les adultes. Les personnes touchées par ces amendes feront opposition, et toute l'affaire a été confiée à un avocat de Delémont.

D'autre part, du côté autonomiste, une plainte pénale contre inconnus a été déposée, pour coups et blessures envers trois personnes participant à la manifestation. Une vingtaine de témoins seront cités, dont la plupart ont eux-mêmes subi des coups et disposent de certificats médicaux l'attestant.

Enfin, de nombreuses personnes sont entendues ces temps en commission rogatoire par les juges d'instruction du Jura, sous prévention d'entrave à un service d'intérêt général lors de la manifestation tenue à Berne le 18 mars 1972 et au terme de laquelle le groupe Béliet avait procédé à un godaillage symbolique du carrefour de la Bärenplatz, empêchant les trams de circuler pendant une heure. La seule personne arrêtée lors de cette manifestation, un jeune radio-électricien d'Alle, a bénéficié d'un non-lieu et a reçu une indemnité de 250 francs.

SAIGNELÉGIER

Distinction pour un poète

(c) Le poète jurassien Nino Nesi, de Saingnégier, vient, une nouvelle fois, de se voir attribuer une distinction spéciale par le jury du prix des poètes suisses de langue française.

DIESSE

Deux blessés

(c) Samedi vers 15 h 40, M. Daniel Bichsel, 25 ans, de Bière et M. Christian Moser, 23 ans, de Frauchwil, qui circulaient à moto en direction de Diesse ont fait une chute. Souffrant de diverses contusions et fractures, ils ont dû être hospitalisés.

TAVANNES

Nouvelle place de sports

Samedi a été inaugurée à Tavannes une nouvelle place de sports. A cette occasion, de nombreux écoliers de la région ont participé à diverses manifestations. Mis à part différents terrains de jeux, la nouvelle place comprend plusieurs installations liées à la pratique de l'athlétisme: piste de course en tartan, piste de saut en longueur avec fosse de réception, fosse pour le lancer du boulet. Malheureusement, il n'y a pas de douches et de chauffage aux vestiaires, mais cela ne saurait tarder. Coût de l'opération: 400.000 fr., y compris l'éclairage du terrain de football situé à l'écart.

Intéressante conférence

(c) Interruption de grossesse, anticonception tel était le thème d'une intéressante conférence qui a eu lieu à la salle de paroisse, organisée par la paroisse réformée allemande et qui a connu un très grand succès. Les orateurs étaient le Dr Gautschi de Tavannes, le pasteur Brennet et Mlle Flüttsch, assistante sociale à Bière.

SONCEBOZ

Collision: quatre blessés

Hier, vers midi, un automobiliste de Tramelan, M. G.J. roulait entre la Heutte et Sonceboz; à la suite d'un excès de vitesse, il perdit le contrôle de sa machine qui alla emboutir un véhicule arrivant en sens inverse. Quatre personnes ont été blessées légèrement. Seule Mme Anna Beurer, de Tramelan, passagère de la première voiture, fut hospitalisée souffrant d'une fracture du bassin. Les dégâts sont évalués à 18.000 fr.

TRAMELAN

La fête des cadets

(c) Sept cent cinquante garçons et filles venus de tout le Jura ont bravé, samedi et dimanche pluie et froid à Tramelan où se tenait la fête annuelle des «Chemises bleues». Après le montage des tentes, les concours débutèrent. Puis ce fut le feu de camp animé par une «cadette» venue tout exprès de Paris. Dimanche, après le culte, les concours se sont poursuivis. Voici les principaux résultats:

Football, benjamins: 1. Bière I; 2. Bière II et Tramelan. Football juniors: 1. La Neuveville; 2. Tramelan; 3. Tavannes; 4. Delémont.

Balle au camp: 1. La Neuveville; 2. Saint-Imier; 3. Péry.

Volleyball: 1. Diesse-Prêles; 2. Orvin; 3. Moutier; 4. Courrendin; 5. Tavannes.

Grand jeu cadets-cadettes: 1. Quatrebois, Bière, 124 points; 2. Ses Stroumpfs, Bière, 118; 3. Les Fracasse-Bois, Malleray, 115; 4. Les Daltons, Moutier, les Mhem Delémont, Les Pucés, Court, ex-aequo avec 112 points, etc.

Grand jeu, benjamins: 1. Sonvilier, Les Gulliviers, 233 points; 2. Saint-Imier, les Diabolots, 216; 3. Orvin, Les Aiglons, 196; 4. Bière, Les Minons, 176; 5. Bière, Les Vikings, 175; 6. Bière, Les pieds noirs, 173, etc.

ORVIN

Avec les jeunes tireurs jurassiens

Samedi, 75 jeunes tireurs du Jura, dont une fille, se mesuraient au stand d'Orvin. Le meilleur résultat a été obtenu par Gérard Kurth, de Bévillard, avec 35 points alors que Marie-Claire Bouchat, de Sorvilier, se classait au 26ème rang avec 30 points. Douze jeunes Jurassiens ont été sélectionnés pour participer à la finale romande de tir qui se disputera à Boudry le 8 octobre.

PORRENTRUUY

Options en vue de l'aménagement

(c) Au cours d'une entrevue avec M. Favre, urbaniste, le Conseil communal a examiné différents rapports concernant l'aménagement local, notamment le plan des sites, celui des établissements publics, un complément consacré à l'équipement, le catalogue des problèmes à résoudre dans la première période d'aménagement. M. Favre a été chargé de préparer un dossier complet à l'intention de l'instance cantonale compétente, sur la base des options prises et des approbations données par l'exécutif communal.

Informations horlogères

L'association Roskopf participe au capital-actions de l'ASUAG et supportera une partie des frais du chronométrage olympique

Au cours d'une assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue à Bière, l'Association d'industriels suisses de la montre Roskopf a décidé, à une forte majorité, de participer de manière substantielle à l'augmentation du capital-actions de la Société générale de l'horlogerie suisse S.A. (ASUAG).

L'industrie Roskopf confirme ainsi sa politique de soutien à la collaboration au sein de l'industrie horlogère suisse. La volonté réciproque de rapprocher étroitement deux secteurs importants de notre industrie horlogère s'impose pour des raisons de politique d'entreprise à longue échéance et obéit à la nécessité de renforcer la position de la montre suisse dans le cadre des contrats de libre-échange européens. La participation à l'ASUAG ne restreint en aucune façon l'indépendance de l'association Roskopf.

L'association Roskopf a manifesté également sa solidarité avec le reste de l'industrie horlogère suisse en acceptant de prendre à sa charge une part importante des frais considérables qu'entraînera vraisemblablement l'engagement pris par notre industrie horlogère d'assurer le chronométrage des Jeux olympiques de 1976 à Montréal et Denver. Le fait que les grandes manifestations sportives internationales sont de plus en plus retransmises dans le monde entier par la télévision justifie, estime l'Association Roskopf, l'importance qu'y prend la montre suisse.

Réd. - En 1971, les exportations horlogères suisses de montres terminées se sont élevées à 2074 millions de francs, se répartissant en 36,48 millions de pièces ancrées et 33,30 millions de pièces Roskopf, ce qui revient à dire que près de la moitié

des montres suisses exportées sont des articles Roskopf. Dynamique, ce secteur est également réaliste. Dans un commentaire accompagnant le rapport d'activité 1971, l'Association Roskopf écrivait: «...Depuis plusieurs années déjà, les conditions de concurrence pour la montre suisse vont en s'aggravant. Mais rien ne sert d'incriminer cette situation: les entreprises suisses devront faire l'effort de s'y adapter.» Le fait que l'Association Roskopf souscrive 1500 actions à l'augmentation du capital de l'ASUAG s'inscrit dans le cadre des relations normales existant entre la société générale de l'horlogerie suisse et les associations professionnelles de la branche: FH, UBAH, etc... On notera surtout que cette décision de l'Association Roskopf aura un impact psychologique non négligeable: en participant au capital-actions de l'ASUAG, les Roskopiens contribuent aussi à faire tomber cette barrière que certains voulaient dresser entre la montre ancre et le produit Roskopf.

POUR UN PLACEMENT SÛR EN IMMEUBLES

PARFON
Genève

9 1/2 % (compound yield) revenu et croissance réunis net d'impôts. Moyenne: années 69-70-71

- Plus de 18 années de gestion efficace à Genève
- Prix de rachat garanti selon la loi fédérale F.P.
- Contrôlé par la Société Anonyme Fiduciaire Suisse.
- Officiellement agréé et soumis à la loi suisse.
- Conservation de la fortune et des espèces: Caisse Hypothécaire du canton de Genève

PARFON Service d'information
2, route de Florissant 1206 Genève

Veuillez m'envoyer votre documentation PARFON:
 Français Anglais Allemand Italien Espagnol

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE/PAYS _____

Lundi
Mardi
Jourdu lait *
Jeudi
Vendredi
Samedi
Dimanche

* une idée de taille (fine).

16:
Suggestion

Pour vous sentir en super-forme, buvez lait-tomate ou lait aux pommes, un plaisir pour les gastronomes.

Demandez gratuitement recettes et poster Jourdu lait à votre détaillant ou à la CPL, Case postale, 3000 Berne 6.

OFFRES D'EMPLOIS



LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse
d'Assurances GénéralesNous désirons engager pour notre service
immobilier, un**employé**de commerce de langue maternelle française,
parlant si possible l'allemand, aimant les con-
tacts humains, doué d'entregent et de sens
diplomatique.Nous confierons à notre nouveau collaborateur
la**gérance d'immeubles**situés à Neuchâtel et en Suisse romande. Nous
désirons confier ce travail indépendant, très
varié et permettant à son titulaire, de faire,
après formation, des déplacements, à une per-
sonne stable, âgée d'environ 25 ans.Notre service du personnel renseignera et re-
cevra volontiers les candidats.

LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Bassin 16, 2001 Neuchâtel
Tél. (038) 21 11 71, interne 315.

Transport
Accidents
Responsabilité
civile
Véhicules
à moteur
Bateaux
Incendie
Chômage
incendie
Vol
Bris des glaces
Dégâts des eaux
Bagages
Bijoux
et fourrures
Machines

LA SOCIÉTÉ SUISSE
POUR L'INDUSTRIE HORLOGÈRE (SSIH)qui groupe en particulier les marques OMEGA et TISSOT
cherche**RESPONSABLE
DE PLANIFICATION
pour ses services «PRODUIT»**Le titulaire aura pour mission de réaliser l'intégration des
plans de nos collections, de concevoir et mettre en place
les Instruments de gestion nécessaires au contrôle de la
planification. Font également partie de son cahier des
tâches : le contrôle des budgets et diverses analyses.

NOUS DEMANDONS :

— Formation universitaire complète (HEC ou équivalent).

Si possible :

— Expérience dans la planification ou dans le produit
horloger.— Bonnes notions d'allemand pour personne de langue
française ou maîtrise du français pour personne de
langue allemande.

NOUS OFFRONS :

— Travail intéressant et nombreux contacts.
— Salaire en rapport avec capacités.

Faire offres à :

SSIH Management Services S.A.

Direction du personnel
63, rue Centrale, 2500 BIENNE

MIGROS

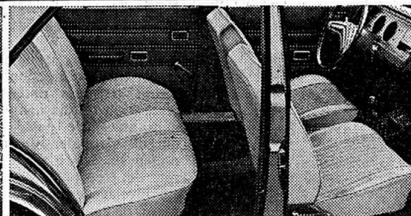
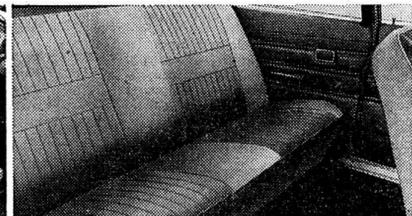
Nous cherchons, pour le siège social de notre coopérative ré-
gionale de Neuchâtel,**PRODUCT MANAGER**
du secteur non alimentaireIl lui incombera la responsabilité de la gestion commerciale et
administrative de notre département «non-food», en constante
expansion. Ses tâches comprendront également le marketing,
la sélection et la détermination des assortiments ainsi que leur
gestion au niveau des magasins.

Ce poste offre un degré d'indépendance assez large.

Des capacités d'organisation, d'adaptation aux structures exis-
tantes et des connaissances d'allemand sont indispensables. Une
spécialisation éventuelle, notamment dans la branche des textiles,
serait un avantage.Nous offrons des avantages sociaux d'avant-garde, des
possibilités de logement et la M-Participation.Adresser offres écrites à la Société Coopérative MIGROS Neuchâtel,
service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038)
33 31 41.**Dans la Ford Consul,
espace
signifie liberté****Liberté de mouvement de la tête...**Dans une voiture, l'espace se définit, non
par le nombre de personnes qui parviennent à
s'entasser sur les sièges, mais avant tout par la
liberté de mouvement dont celles-ci jouissent.
Élegante, sportive, la version à 2 portes de la
Consul! Étonnamment spacieuse aussi,
puisque, à l'arrière, là où, dans les autres voi-
tures, il faut souvent se baisser et se serrer, on
trouve, pour la tête, seulement un centimètre (!)
de dégagement en moins que dans les
Consul à 4 et 5 portes.

Les modèles et leurs moteurs
L: 2000 cc, OHC, 99 CV DIN
L+GT: 2300 cc, V6, 108 CV DIN
GT: 3000 cc, V6, 138 CV DIN
(1,7 litre V4 sur demande spéciale)
La Ford Consul allemande prend la suc-
cession de la 17/20 M, une voiture qui a fait
ses preuves.

Neuchâtel : Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, 11, Pierre-à-Mazel, tél. (038) 25 83 01 - La Chaux-de-Fonds : Garage des Trois
Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, 8, boulevard des Eplatures, tél. (039) 26 81 81 ; magasins de vente : 92, avenue Léopold-Robert, 102, rue de la
Serre - Le Locle : Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, 51, rue de France, tél. (039) 31 24 31

**Liberté de mouvement des genoux...**L'habitacle de la Consul allemande répond
à merveille aux exigences, si grandes soient-
elles, que l'automobiliste pose en matière de
confort et d'espace, surtout de dégagement
pour les genoux, à l'avant comme à l'arrière.
Généreusement mesuré, celui-ci s'explique
par le long empattement et la voie large. Mais,
si vous êtes merveilleusement bien-assis dans
la Ford Consul, vous le devez aussi à la
suspension indépendante sur les 4 roues,
entièrement nouvelle et ultra-moderne.**Liberté de mouvement des épaules...**Bien que l'habitacle se caractérise par sa
cellule de sécurité indéformable, il offre néan-
moins beaucoup de place en largeur, ce
dégagement pour les épaules qu'on apprécie
surtout sur la banquette arrière. Cela
n'empêche pas la Ford Consul d'être plus
compacte que sa devancière, la 17/20 M.

FORD CONSUL

à partir de Fr.12.300.-



Ford reste le pionnier.

schneiderco

Nous cherchons pour le montage de nos plafonds
en métal, fibres minérales, plâtre et bois,**MONTEURS**ayant une formation de menuisier, charpentier, ser-
rurier, etc.

- possibilités de promotion comme chef
d'équipe
- indemnités de déplacement et primes
- travail indépendant et bien rétribué
- prestations sociales.

Pour des renseignements plus précis, veuillez télé-
phoner à :
SCHNEIDER & CIE S.A.
Département bâtiment, 95, route de Genève,
1004 Lausanne. Tél. (021) 25 58 47 (interne 16,
M. TRENZ).

JOVIAL
FABRIQUE D'HORLOGERIE BIENNEcherche, pour entrée immédiate ou à convenir,
possédant diplôme de commerce pour son départe-
ment des achats (boîtes, cadrans, aiguilles).**une employée de
fabrication**possédant diplôme de commerce pour son dé-
partement des achats (boîtes, cadrans, aiguilles).Si vous avez une bonne expérience de la bran-
che horlogère (acheminement, planning, coman-
des aux fournisseurs, etc.) et que vous êtes
habile dactylographe, nous vous invitons à
prendre contact avec notre service du person-
nel, 35, route de Port, téléphone (032) 6 81 61.

MERCK SHARP & DOHME

Nous sommes une firme de la branche pharmaceutique parmi les
plus importantes et de réputation mondiale.

Nous souhaitons trouver un

DÉLÉGUÉ MÉDICAL

pour le rayon

Jura, Neuchâtel et Fribourg

Nous offrons :

- intégration à une bonne équipe, dans une excellente ambiance
de travail
- formation professionnelle continue au sein de la maison et
cours de perfectionnement semestriels dans nos centres médi-
caux.

Nous demandons :

- bonne formation de base
- quelques années d'expérience comme délégué médical
- la connaissance de l'anglais serait un avantage
- âge idéal : 28 - 40 ans.

Il va de soi que nous saurions reconnaître vos capacités à leur
juste valeur et que nous vous offririons des prestations sociales
équivalentes à celles des autres grandes entreprises.

Si cette offre devait vous intéresser, prière de contacter :

M. J.-A. Schiess Tél. (01) 34 61 10 ou
M. R. Geiger Tél. (022) 56 16 30.MERCK SHARP & DOHME, filiale suisse
Utoquai 55, 8008 Zurich.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Elections des conseillers fédéraux par le peuple

Le mouvement républicain lance une initiative

BERNE, (ATS). — Le mouvement républicain de Suisse a commencé la récolte des signatures pour sa dernière initiative intitulée «élection confirmative du Conseil fédéral par le peuple». Il propose de compléter l'art. 96 alinéa 2 de la Constitution fédérale, selon lequel «le Conseil fédéral est renouvelé intégralement après chaque renouvellement du Conseil national».

D'après le texte de l'initiative ce renouvellement se fonderait sur les résultats d'une élection confirmative de chaque conseiller fédéral en fonction par le peuple. Cette élection aurait lieu à l'occasion du renouvellement du Conseil national. Si un conseiller fédéral n'obtient pas la majorité absolue, poursuit le texte, il ne pourra pas être réélu durant deux périodes législatives. Les sièges que cette élection aurait rendus vacants seraient pourvus par l'Assemblée fédérale pour la durée de la nouvelle période législative.

Le conseiller national James Schwarzenbach a déjà déposé une initiative semblable au Parlement. Par le lancement d'une initiative populaire, il entend démontrer l'importance que le mouvement républicain attache à la question.

La récolte des signatures pour l'initiative «pour la protection de la Suisse», présentée en juin lors d'une conférence de presse, a lieu parallèlement. Alors que tous les conseillers nationaux républicains avaient soutenu cette initiative, il n'en va pas de même

en ce qui concerne l'élection confirmative du Conseil fédéral. Les conseillers nationaux Braem et Reich gardent leurs distances. M. Reich a déclaré que, personnellement, il nourrit des objections «basées sur des considérations de droit constitutionnel. Il ne saurait cependant être question de «brouille» au sein du parti. «Nous sommes un cœur et une âme. Mais, quelques questions vont surgir ou certains parmi nous ne partageront peut-être pas l'avis de la majorité. Cela pourra se manifester même au parlement si c'est nécessaire», a encore dit M. Reich.

SUISSE ALEMANNIQUE

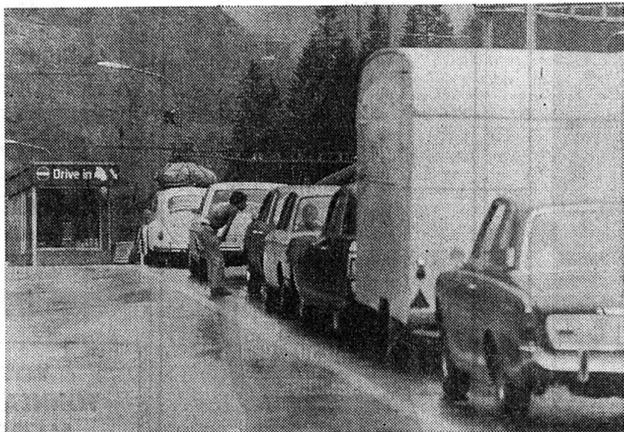
Gros vol de stupéfiants dans un laboratoire fédéral

BERNE, (ATS). — Le plus important vol de stupéfiants que la Ville fédérale ait connu jusqu'ici a eu lieu en fin de semaine. En effet, dans la nuit de vendredi à samedi, des inconnus se sont introduits par effraction dans les bureaux du service fédéral de l'hygiène publique, à Berne, où ils ont fait main basse, dans une pièce dotée d'un dispositif spécial de sécurité, sur quelque 200 petits flacons numérotés contenant de l'héroïne et de l'opium, ainsi que sur 700 grammes environ d'héroïne pure,

450 grammes de haschisch et 2000 ampoules de morphine. De plus, les inconnus ont emporté le fichier des stupéfiants.

La police municipale de Berne prie les éventuels témoins de ce vol ou les personnes susceptibles de donner des renseignements à ce sujet, de bien vouloir se mettre en rapport avec ses services, au No de téléphone (031) 22 55 51, ou de prendre contact sans retard avec le poste de police le plus proche.

Chutes de neige, cols fermés !



Ce long week-end du Jeûne a été capricieux. C'est le moins qu'on puisse dire... Il a neigé en montagne et le trafic routier a été perturbé. Des cols ont été fermés et, à Gothard (notre photo), qu'on ne pouvait

franchir qu'avec chaînes ou pneus à neige, le trafic par rail a été intense, tout particulièrement dans le sens Goeschenen-Airolo. (ASL)

1500 cheminots manifestent à Berne

BERNE, (ATS). — Quelque 1500 cheminots ont participé samedi à Berne, à une manifestation de protestation de la Fédération suisse des cheminots (SEV) au sujet de la classification des fonctions du service de l'exploitation des CFF. Dans une résolution, ils demandent que leurs intérêts soient défendus avec davantage de fermeté par leurs orateurs syndicaux.

Réunis en deux assemblées (romande et suisse allemande), les fonctionnaires du service des gares et stations CFF ont pris connaissance «avec indignation et amertume» du résultat «insatisfaisant» des pourparlers sur la révision de la classification des diverses fonctions du service de l'exploitation, particulièrement des cadres, ainsi que du projet «insuffisant» de l'administration concernant le classement des gares stations et autres services de l'exploitation.

Dans leur résolution, ils exigent «l'établissement de comparaisons latérales, objectives et neutres, entre le classement des positions des fonctionnaires de l'exploitation des CFF et celui des autres entreprises de la Confédération». «L'introduction d'une carrière fixe avec des examens intermédiaires». «Un abaissement sensible des limites des points prévues dans le projet de

l'administration des tâches commerciales». «Une nouvelle annexe concernant les prescriptions d'admissibilité permettant une application équitable de la classification des fonctions» et «la mise sur un pied d'égalité avec les autres catégories de personnel dans le domaine de la durée du travail, particulièrement dans l'octroi des congés de compensation».

L'assemblée charge en outre la direction de la Fédération de préparer, à partir du 15 décembre «les mesures de luttes appropriées pour le cas où aucune amélioration importante ne serait réalisée».

- Travailler strictement selon les règlements et prescriptions ;
- Renoncer à toute collaboration dans le domaine du recrutement ;
- Limiter l'activité du personnel dans le domaine de l'instruction et de la protection civile et ;
- Cesser toute collaboration dans les commissions spécialisées.

Excès de vitesse : six blessés, trois voitures démolies

RHAEZUENS (GR), (ATS). — Six blessés, dont plusieurs sont dans un état préoccupant, ainsi que trois automobiles totalement démolies : tel est le bilan d'un accident de la circulation, dû à un excès de vitesse, qui s'est produit samedi soir dans la localité grisonne de Rhaezuns. L'accident s'est produit alors qu'une voiture a été déportée sur la gauche de la chaussée dans un dangereux virage où la vitesse était limitée à 40 km/h et que son conducteur avait abordé à vive allure. Le véhicule vint alors heurter une voiture circulant correctement en sens inverse, puis alla s'écraser de plein fouet contre une deuxième voiture.

Une commission va examiner le projet de loi sur la déclaration de force obligatoire générale de contrats-cadres

BERNE, (ATS). — Le Conseil fédéral s'est réuni lundi, comme de coutume durant les semaines de session des Chambres. Sa séance s'est poursuivie jusqu'à 13 heures, et sa décision la plus importante est d'avoir autorisé le département de l'économie publique à soumettre à une commission d'experts — qui sera composée de représentants des bailleurs, des locataires et de la science — un projet de loi, élaboré au sein de l'administration, sur la déclaration de force obligatoire générale de contrats-cadres.

Selon le nouvel article 34 septies, alinéa 1, de la Constitution fédérale, la Confédération peut, on s'en souvient, édicter des prescriptions concernant la déclaration de force obligatoire générale des contrats-cadres et d'autres mesures prises en commun par les associations de bailleurs et de locataires, afin d'empêcher des abus dans le domaine des loyers et du logement. C'est en vertu de cette disposition que le dé-

partement de l'économie publique, en contact étroit avec la division de justice, a élaboré le projet de loi maintenant soumis aux experts.

D'AUTRES DÉCISIONS

Deux décisions prises par le gouvernement lundi concernent les hautes écoles. D'une part, le Conseil fédéral a accordé au canton de Lucerne des contributions pour les dépenses occasionnées par les travaux entrepris en vue de la création d'une nouvelle université. Ces subventions seront ordinaires de traitement ainsi que des frais de l'ordre de 50 % des dépenses extraordinaires et prélevées sur un nouveau crédit de 250.000 francs prévu pour la première fois dans le budget 1973.

D'autre part, l'école polytechnique de Lausanne a été autorisée à adhérer à la «Société simple d'étude d'une centrale chaleur-force du sud-ouest lausannois», qui prépare la construction d'une centrale qui

alimentera en chaleur les nouveaux bâtiments de l'EPFL à Ecublens. La Confédération participera pour 25 % à ces travaux préparatoires, dont le coût ne devrait pas excéder 1.250.000 francs.

Au chapitre du département politique, l'exécutif a approuvé le message aux Chambres concernant l'approbation de deux conventions avec l'Italie, au sujet l'une de l'aménagement hydraulique du torrent Breggia, et l'autre d'une rectification de la frontière italo-suisse qui suit ce cours d'eau.

L'aménagement du Breggia est exécuté en relation avec le raccordement des autoroutes à Chiasso-Brigada qui a fait l'objet d'un accord italo-suisse en date du 26 novembre 1971. Ces travaux impliquent une modification du tracé de la frontière qui suit la ligne médiane du cours d'eau. La rectification de frontière est réalisée moyennant un échange de surfaces entre les deux Etats, de 1285 mètres carrés.

VALAIS

Début du procès après la course tragique Naters-Blatten qui fit 6 morts et 15 blessés

De notre correspondant :
Devant le tribunal d'arrondissement de Brigue qui préside M. Max Arnold s'est ouvert le procès de la plus tragique course automobile que la Suisse ait connue.

Il y a trois ans en effet une voiture roulant à plus de 160 km/h la dernière voiture de la course à laquelle participaient 102 concurrents quittait la chaussée pour foncer dans un groupe de pique-niqueurs. Bilan : 6 morts et 16 blessés.

Quatre personnes bien connues dans le canton figurent dans l'acte d'accusation. Il s'agit du président du comité d'organisation de la course, du vice-président, d'un officier de la police cantonale ainsi que du conducteur de la voiture qui est à l'origine de la plus dramatique course automobile que l'on ait connue dans notre pays.

Jusqu'à quel point la responsabilité des principaux organisateurs de cette épreuve est-elle engagée ? Toute la question est là. Et les juges de Brigue retiendront-ils l'homicide par négligence ? On le saura au lendemain des débats. Comme ce fut le cas pour le procès de Mattmark, ceux-ci auront lieu en allemand et en partie en français.

LES CIRCONSTANCES DU DRAME

Rappelons brièvement les circonstances de cette tragédie qui devait — on s'en doute — rayer irrémédiablement de la liste des courses cette «Naters-Blatten» dont les spécialistes, pourtant, avaient dit à l'époque le plus grand bien. Le matin même du drame, l'ancien champion d'Europe Hans Kuhn, de Bâle, déclarait : «C'est l'un des plus merveilleux parcours que je connaisse».

Pour comble, c'est à l'un des endroits du parcours les moins dangereux que l'accident survint. Le tronçon y était presque rectiligne, à peine marqué de légers «viretats». Mais il a fallu que l'un des véhicules heurte le bord de la chaussée et saute dans le public.

C'était le dimanche 15 juin. Plusieurs milliers de personnes avaient gagné la région pour assister à l'épreuve. Moins de 2 km après le départ, sur ce parcours de 6 km 600, la «Cobra» 7 litres de Gwer Reichen, de la Chaux-de-Fonds se mit à zigzaguer étrangement, puis elle quitta la chaussée.

C'est en vain que Reichen tenta de maîtriser son bolide. La visibilité à cet endroit était excellente et ce n'est que plus loin que se trouvent les 50 ou 60 virages, dont trois en épingle à cheveu. La route était sèche et sûre. Tout le problème réside dans le fait qu'un groupe de spectateurs s'était placé à l'endroit fatidique. Il appartenait donc aux juges d'établir si les spectateurs pouvaient suivre la course à cet endroit, s'ils pouvaient y pique-niquer, comme certains le firent, à une dizaine de mètres de la route, et, dans le cas contraire, quelles furent les mesures prises pour les en empêcher (signaux, police, contrôles, etc.).

LES VICTIMES

Cinq personnes furent tuées sur le coup, dont quatre enfants, tous de Naters, soit : Mme Lina Egger, 48 ans, Marianne Perren, 10 ans, Roland Perren, son frère, 3 ans, Catherine Salzmann, 10 ans, et Monique Salzmann, sa sœur, 9 ans. Ces deux dernières étaient les filles de M. Marcel Salzmann, 39 ans, inspecteur scolaire dans le Haut-Valais, qui assista au drame et fut blessé grièvement.

Par la suite, une sixième victime devait succomber en la personne de Mme Olivia Ever, 45 ans, de Naters, sœur de M. Salzmann.

La tragédie, en fait, a décimé deux familles. Elle fit, d'autre part, quinze blessés soit, outre les membres des familles Perren et Salzmann, des spectateurs venus de Viège, Glis et d'Italie. M.F.

La première journée du procès

(c) Le procès s'est ouvert lundi en fin de matinée devant le tribunal d'arrondissement. A la surprise de certains journalistes, l'acte d'accusation a été lu à huis clos.

Dans le courant de l'après-midi, le tribunal accompagné des parties, s'est rendu sur les lieux où l'accident s'est produit, accident qui fit six morts et une quinzaine de blessés.

Cette première journée fut marquée surtout par la projection en la salle paroissiale de Brigue de diverses diapositives ainsi que de trois films. Ces trois films furent tournés par des cinéastes amateurs lors des essais et lors de la course elle-même. L'un des films fut tourné par un cameraman de la Télévision romande sitôt après l'accident.

GENEVE

L'AFFAIRE «EUROGAS» NE SE DÉCOLORE PAS!

De notre correspondant :

Généralement un dossier pénal d'escroquerie (si importante soit celle-ci) finit toujours par se décolorer, au fil des semaines qui s'écoulent tandis que l'accusé médite en cellule.

Rien de tel pourtant dans l'affaire d'Eurogas et l'ex-directeur de cette coopérative en fait aujourd'hui l'amère expérience.

Pour la troisième fois, il s'est présenté devant la Chambre d'accusation pour y solliciter sa mise en liberté provisoire.

Comme d'habitude il offrait 500.000 francs à titre de caution. Mais le parquet, impitoyable, est resté sur ses positions, réclamant un montant six fois supérieur... Tandis que les juges, quant à eux, maintenaient leur décision de la dernière audience en fixant à un million et demi de francs le montant que Roland Marmoud devra verser s'il veut quitter la prison de Saint-Antoine.

Pourquoi cette sévérité qui a la vie dure ? Tout simplement parce que l'affaire comporte un évident caractère de gravité, que l'on compte quelque 600 créanciers et que le préjudice global n'est pas encore déterminé.

En maintenant Marmoud en prison par le biais d'une caution prohibitive qu'il ne peut satisfaire, la justice entend garder le contrôle sur ce personnage, dont on redoute qu'il ne prenne la fuite si on l'élargit.

On craint aussi les risques de collusion.

Notons que quatre autres inculpations ont été prononcées dans cette affaire où l'on jonglait avec les millions.

Rappelons que les chefs d'accusations qui frappent Roland Marmoud représentent un faisceau impressionnant : escroquerie, banqueroute frauduleuse, faux dans les titres, gestion déloyale, abus de confiance, etc.

Au Palais, on murmure sous cape que

défense des quatre prévenus, les quatre autres représentant la partie civile, à savoir les familles endeuillées par cet accident.

L'ACTE D'ACCUSATION

L'acte d'accusation lui hier a retenu l'attention par négligence selon l'art. 117 et 118, ainsi que lésions corporelles graves et légères, selon l'art. 125 et 118. Il est basé sur le fait que les compétences concernant la sécurité n'étaient pas assez clairement définies.

Sont inculpés le président du comité d'organisation Gérard P., le chef de parcours René Sch., un officier de la police cantonale Maurice P., ainsi que le pilote, le Dr Gwer R., médecin gynécologue à la Chaux-de-Fonds, dont le bolide quitta la route à plus de 160 km/heure. C'était l'un des véhicules les plus puissants de la course une Cobra 7 litres.

Les radicaux lancent un appel à l'Union soviétique

BERNE, (ATS). — Le comité directeur du parti radical-démocratique suisse exhorte lundi dans une prise de position le gouvernement soviétique à «autoriser conformément à la convention des droits de l'homme l'émigration des juifs en Israël et à s'abstenir de faire des affaires financières aux frais d'une minorité radicale».

Helvetas : une meilleure information et davantage de moyens financiers

BERNE, (ATS). — Helvetas, Association suisse d'assistance technique, cherche des témoins oculaires du travail de développement fait au Népal et au Cameroun. Elle va organiser un voyage d'étude pour six personnes dans ces deux pays. Cette campagne financée par des entreprises suisses, a pour but d'informer plus largement et plus directement sur les réalisations d'Helvetas dans le tiers monde. Cette campagne a été annoncée, lundi à Berne, lors d'une conférence de presse au cours de laquelle le conseiller d'Etat Albin Heimann (ind) et les conseillers nationaux Tissières (PDC) et Renschler (soc) ont parlé de l'aide technique d'Helvetas et des écoles et chantiers qu'ils ont eu l'occasion de visiter au cours de différents voyages. Helvetas, qui est une organisation privée, désire d'autre part augmenter ses ressources financières. Elle espère que la collecte nationale 1972, rapportera 1,5 million de francs.

VAUD

Deux morts à moto

NYON, (ATS) — Dimanche matin, M. Jean-Charles Perret, 19 ans, domicilié à Vésenaz (GE), qui circulait à motocyclette de Chavannes-des-Bois en direction de Chavannes-de-Bogis (VD), a perdu la maîtrise de sa machine dans un virage pour aller s'écraser contre une automobile vaudoise survenant normalement en sens inverse. Grièvement blessé, le conducteur de la moto devait mourir pendant son transport à l'hôpital de Nyon. Le passager du siège arrière de sa machine, M. Philippe Falquet, 20 ans, domicilié également à Vésenaz, fut lui aussi grièvement atteint et succomba peu après à l'hôpital cantonal de Genève.

Piéton tué sur l'autoroute

LAUSANNE, (ATS). — Dans la nuit de vendredi à samedi, un automobiliste lausannois qui circulait sur la chaussée Jura de l'autoroute Genève-Lausanne a atteint et tué sur le coup, entre Malley et l'échangeur d'Ecublens, un piéton, M. Alfred Berger, 62 ans, domicilié à Grandson, qui traversait la chaussée. L'enquête devra établir pourquoi la victime se trouvait sur l'autoroute. Elle pourrait avoir fait de l'auto-stop.

PAUSE-CAFFÉ
FLAN RENOUVELÉ

Les banquiers et le projet d'assistance judiciaire avec les Etats-Unis

BALE, (AP). — L'Association des banquiers suisses a déclaré lundi que le secret bancaire ne devait «jamais servir à entraver la lutte contre le crime». Mais elle a estimé que le projet de traité d'assistance judiciaire entre la Suisse et les Etats-Unis présentait, sous sa forme actuelle, de «sérieux dangers» pour la Suisse.

Loterie à numéros - Tirage du 16 sept. 1972

Numéros sortis : 2 - 10 - 21 - 25 - 33 - 39
Numéro complémentaire : 30

STATISTIQUE DES NUMÉROS DÉJÀ SORTIS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
18 x	17 x	18 x	22 x	20 x	18 x	15 x	22 x	19 x	22 x
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
23 x	26 x	7 x	14 x	23 x	14 x	14 x	20 x	14 x	18 x
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
18 x	27 x	18 x	25 x	25 x	17 x	17 x	17 x	20 x	22 x
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
18 x	21 x	20 x	22 x	17 x	18 x	15 x	17 x	17 x	28 x
Somme totale attribuée aux gagnants 1.457.483 fr.									
Somme attribuée à chaque rang 364.370 fr. 75									

Pas de gagnant au premier rang

Liste des gagnants du tirage No 36 du 16 septembre 1972 :
27 gagnants avec 5 numéros plus le

numéro complémentaire : 13.495 fr. 20.
387 gagnants avec 5 numéros : 941 fr. 50.
15.271 gagnants avec 4 numéros : 23 fr. 85.
205.711 gagnants avec 3 numéros : 1 fr. 75.

perrier
EAU MINÉRALE GAZEUSE NATURELLE

100%
naturelle

UNIADVERTISING

What a good time for the good taste of a Kent.



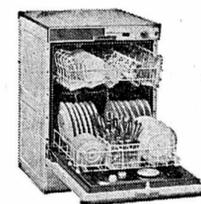
KENT

WITH...
THE FAMOUS MICRONITE FILTER
NOUVEAU
BLEND
CRUSH-PROOF BOX
(ENCORE PLUS FIN)



Connaissiez-vous la Kent? Depuis de nombreuses années elle est une des meilleures cigarettes américaines. Son nouveau mélange de tabacs a été composé spécialement pour lui donner une saveur plus fine, plus harmonieuse et augmenter votre plaisir de fumer. Vous le remarquerez dès la première bouffée!

INDESIT



LAVE-VAISSELLE
10 couverts

acier inox, 5 programmes
à Fr. 1390.—

Notre prix
au comptant, net Fr. **1090.-**

CRETEGNY & CIE
COMPTOIR MÉNAGER
Fbg du Lac 43 NEUCHÂTEL ☎ 25 69 21

PATRONS

« MARIE-CLAIRE »
en provenance directe
de Paris
CENTRE DE COUTURE
BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9
Neuchâtel



**Nous voulions construire une
bonne familiale.
Et maintenant elle gagne des rallies.**

Opel Ascona



Franchement nous pensions nous en être tenus à construire une voiture pratique, raisonnable et compacte. En un mot: une bonne familiale. Et voilà qu'elle remporte les plus rudes rallies: Tour d'Europe 71 (1re au général); Monte-Carlo 72 et Rallye de l'Acropolis 72 (1re des voitures de tourisme de série).

Ceci se comprend aisément si l'on examine les données techniques de l'Ascona: moteur de 1,9 ltr., arbre à cames en tête, 103 ch, 0-100 en 11,5 sec. (essai de la « Revue Automobile »). Fameux châssis de la Manta.



Court et sportif levier de vitesses au plancher. Tableau de bord anti-reflets.

Mais l'Ascona est aussi une bonne familiale. Elle bénéficie d'une sécurité exemplaire, du confort spécifique Opel, d'un vaste coffre et d'un prix sympathique.

L'Ascona est aussi livrable avec moteur de 1,6 ltr., développant 80 ou 93 ch. Et toutes les versions dès 93 ch (2 ou 4 portes, ou station-wagon) peuvent être équipées de la boîte GM entièrement automatique à 3 rapports. Ascona dès Fr. 10.250.—* (*Prix indicatif. Crédit avantageux grâce à GMAC Suisse S.A.)

Opel Ascona — une amitié plus profonde à chaque kilomètre.

Opel — la marque la plus vendue en Suisse.

Vente et service Opel en Suisse romande: Algje Garage des Mosses 21414, Avenches J.-P. Divone 751263, Begnins Garage du Jura 661458, Bienna Auto-Besch 415566, Merz & Amex-Droz S.A. 35333, Bulle Garage Majestic 28484, Château-d'Œx Garage du Pont 46173, La Chaux-de-Fonds Garage Guttman S.A. 234681, Delémont Garage des Eaux-Vives 223533, Fribourg Garage de Pérolles 223888, Genève Garage des Délices S.A. 447150, Extension Autos S.A. 321135, Lausanne Els Ramuz et Garage Edelweiss S.A. 240444, Le Locle Garage du Rallye 313333, Martigny Garage J.-J. Casanova 22901, Montreux Garage Central et Montreux-Excursions S.A. 612246, Moutier Garage Prévôtis 931677, Neuchâtel Garage du Roc 331144, la Neuveville Garage Belcar 512559, Porrentruy Garage des Ponts 661206, Rolle Garage Wurlod 751725, Sion Garage de l'Ouest 28141, Tramelan Garage Alouette 975040, Les Verrières Garage-Carrosserie Franco-Suisse 661355, Yverdon Garage Bouby-Rolls 25460.

et nos distributeurs locaux à: Attalens 564110, Bellaux 451236, Bercher 818242, Bevaix 461396, Bex 52338, Bremblens 711969, Bussigny 891166, Cheseaux 911229, Chexbres 561156, Colombier 413570, Cossonay 871596, Court 929150, le Crêt 85429, Dombresson 532840, Echallens 811595, Epalinges 325366, Estavayer-le-Lac 631008, Fahy 766320, Fully 53523, Genève 33b, av. de Miremont 460817; 9, route des Jeunes 425046; 9, boulevard d'Yvoy 252800, Glovelier 567129, les Haudères 46527, Lausanne 21, place du Tunnel 237217, Marnand 641057, Mézières 931245, Mollisulaz 480200, Montana 72369, Morges 712648, Naters 32440, Nods 512617, le Noirmont 531187, Onex 926224, Orbe 72177, Payerne 612980, Petit-Lancy 923732, le Pont 851250, Prilly 246263, Pully 289494, Rarogne 51666, Renens 340194, la Rippe 671255, Romont 522287, Savigny 971155, Soyhières 321136, Sainte-Croix 62676, Saint-Imier 413644, Saint-Maurice 36390, Vallorbe 831488, Versoix 551694, Vevey 518860, Veyras sur Sierre 52616, Villeneuve 601051.

Sélection internationale des meilleurs Robes Costumes Manteaux Ensembles

Chedel
PRÊT-A-PORTER

2, rue Saint-Honoré
2^e étage Neuchâtel
038 25 43 46

COURS DU SOIR
Langues et branches commerciales

Reprise des cours: 19 septembre

Bénédict

13, ruelle Vaucher - Tél. 25 29 81

Secrétariat ouvert lundi et jeudi jusqu'à 20 h 30

**VOS FRUITS MACÉRÉS EN
TONNEAUX ET CUVES PLASTIQUE-
ALCOOL A SAVEUR PARFAITE**

Envoi contre remboursement, poste ou CFF



Prix	icha	compris	Port	en sus
□	20	litres	Fr.	17.50
□	30	»	»	20.70
□	50	»	»	33.10
□	60	»	»	40.50
□	80	»	»	55.95
□	100	»	»	62.20
○	120	»	»	72.60
○	200	»	»	140.40
□	500	»	»	763.—
□	850	»	»	1116.80
○	1000	»	»	826.80
○	1500	»	»	1196.—

□ = forme carrée - ○ = forme ronde

BURNAND S. A. Lausanne

Av. de Morges 46-48 - Tél. (021) 25 38 81



**The Hydro-Electric Power
Commission of Ontario,
Toronto, Ontario, Canada**

**Emission d'un emprunt 5½% 1972-87
de francs suisses 100 000 000**

avec caution solidaire de la Province de l'Ontario

Le produit net de cet emprunt obligataire sera utilisé pour les buts de The Hydro-Electric Power Commission of Ontario contenus dans The Power Commission Act, Revised Statutes of Ontario, 1970, chapter 354, as amended.

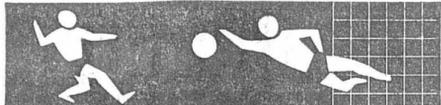
Modalités de l'emprunt

Titres et coupons:	Obligations au porteur de fr. s. 5000.— et fr. s. 100 000.—, les dernières étant destinées en particulier au dépôt global. Les obligations sont munies de coupons annuels au 2 octobre. Le premier coupon viendra à échéance le 2 octobre 1973.
Durée:	15 ans au maximum.
Remboursement:	Tranches d'amortissement annuelles de fr. s. 10 000 000.— à partir de 1983 par rachats, si les cours ne dépassent pas 100%. L'emprunt sera remboursé entièrement le 2 octobre 1987 au plus tard.
Impôts:	Le capital et les intérêts seront payables net de tous impôts ou droits quelconques, présents ou futurs, qui seraient établis ou levés, ou viendraient à être établis ou levés au Canada.
Service financier de l'emprunt:	En francs suisses librement disponibles, sans aucune restriction et quelles que soient les circonstances.
Cotation:	Aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Lausanne et Berne.
Prix d'émission:	100% net.
Délai de souscription:	du 19 au 22 septembre 1972, à midi.

Les prospectus et bulletins de souscription sont à disposition auprès des banques.

Union de Banques Suisses	Société de Banque Suisse	Crédit Suisse
Banque Leu SA	Banque Populaire Suisse	Groupement des Banquiers Privés Genevois
A. Sarasin & Cio	Société Privée de Banque et de Gérance	Groupement de Banquiers Privés Zurichois

FAN SPORTS



L'EXPRESS

NEUCHÂTEL XAMAX GAGNE SANS ÉCLAT

NEUCHÂTEL XAMAX - MARTIGNY 4-1 (1-0)
 MARQUEURS: Blusch 29me; Richard 46me; Rub 47me; Claude (contre son camp) 83me; Rub 87me.
 NEUCHÂTEL XAMAX: Lecoultre; Claude, Blusch, Mantoan, Fuhrer; Manzoni, Steiger; Bonny, Rub, Mathez I, Richard. Entraîneur: Mantula.
 MARTIGNY: Travetti; Gallay, Bruttin, Gysin, Cotture; Toffol, Marin, Camatta; Baud, Poli, Durussel. Entraîneur: Massy.
 ARBITRE: M. Renggli, de Lucerne.
 NOTES: Stade de la Maladière. Sol en parfait état. 5800 spectateurs. Temps frais, fort joran. Neuchâtel Xamax se présente sans Chianidussi, qui doit être opéré aujourd'hui (il souffre d'une luxation de l'épaule et d'une déchirure des ligaments). Kroemer et Monnier ne sont pas encore aptes à reprendre du service. Quant à Traber (école de sous-officier), autorisation lui a été donnée par ses dirigeants de participer à une course de patrouille. Fuhrer joue son premier match. Martigny évolue sans Mag, blessé.
 Une minute de silence est observée à la mémoire de M. de Sizinge, ancien membre d'honneur du club, et des victimes des événements de Munich. A la 30me minute, avertissement à Gallay pour jeu brutal. A la 56me, Charvoz remplace Baud. Coups de coin: 3-7 (2-1).
 Net vainqueur, Neuchâtel Xamax a

pourtant laissé les spectateurs sur leur faim. L'équipe de Mantula, en effet, n'a pas réussi à égaler ses précédentes prestations face à un Martigny qui n'a, lui non plus, pas produit le spectacle attendu.
 Il semblait que chacun craignait démesurément l'autre. Martigny, certes, avait de bonnes raisons de se montrer réservé car, à la trentième seconde déjà, il pouvait être battu. Sur une passe en retrait de Rub, Richard ne manquait le but que de quelques centimètres. La suite des événements allait démontrer la supériorité de la formation locale, puisqu'il fallait attendre la 40me minute (coup franc de Baud) pour assister au premier arrêt de Lecoultre. Mais Neuchâtel Xamax ne réussissait que difficilement à se libérer d'un marquage strict, à éviter le hors-jeu et à conclure ses nombreuses offensives. Sans une « montée » de Blusch qui transformait une passe de Bonny en une « bombe » imparable, nous pouvons nous demander si la mi-temps ne serait pas survenue sur un tableau de marque vierge.
 PASSIVITÉ ENRAGEANTE
 A la décharge des Neuchâtelois, il faut préciser que Martigny, bien que

comptant sur la rapidité de Poli et de Durussel, comme sur un éventuel tir-surprise du puissant Camatta, a surtout consacré cette première partie du match à faire de l'obstruction. Peu désireux de prendre des risques, les Valaisans refusaient le combat, état d'esprit qui se traduisait, notamment, par nombre de passes au gardien alors que la situation permettait d'agir autrement. Pour un adversaire avide de ballon, cette passivité était énervante! Il s'ensuivit un jeu décousu et peu enthousiasmant.
 Le début de la seconde mi-temps allait réveiller les esprits et sortir le public de sa torpeur. En moins de deux minutes, Richard et Rub marquaient deux buts quasi identiques, depuis la gauche. Hélas! les Neuchâtelois relâchaient leur proie, laquelle se prenait, petit à petit, à espérer. Martigny n'avait-il pas, au printemps, passé de 0-3 à 3-3? Une nette baisse de régime de Steiger et une succession de mauvaises passes de Neuchâtelois trop tôt satisfaits de leur sort pouvait renforcer l'espoir des Valaisans.
 UNE CERTAINE CHANCE
 Ces derniers, cependant, mettaient trop de temps à désarçonner la défense locale. Et, au moment où cette dernière touchait le fond de l'abîme, Lecoultre sauvait la situation par quelques interventions presque miraculeuses ou, alors, c'était Poli, qui, seul devant le but totalement vide, tirait par-dessus la latte! Emu par tant de vains efforts valaisans, Claude « lobait » proprement son gardien. Ce geste de bonté bien involontaire engendrait, heureusement, une réaction positive des Neuchâtelois. Un beau débordement de Bonny, un centre à ras le sol devant le but et Rub, qui était accouru, déviant le cuir au fond du filet. Le point d'orgue avait de la « gueule », mais il ne faisait pas oublier la qualité discutabile du morceau.
 13 SUR 20
 S'il fallait attribuer une note à Neuchâtel Xamax au terme de cette rencontre, nous lui donnerions 13 sur 20. En jouant de la sorte face à Wettingen,

il aurait perdu. Rub, par la variété de son jeu, ainsi que Bonny ont été les meilleurs de la ligne d'attaque. Mais Bonny a décliné au moment où Steiger a lui-même perdu son allant. Ces deux garçons s'entendent comme des larrons en foire, mais si l'un des deux flanche, la tâche de l'autre devient délicate. Mathez a confirmé la baisse de régime observée à Lucerne. Autres confirmations, en bien celles-ci: les prestations de Manzoni au milieu du terrain et de Lecoultre, laissés étrangement seul parfois, notamment après le terrible coup franc de Camatta, que le gardien renvoya des poings (78me). La maladresse de Poli, en la circonstance, compensa le manque de réaction de Mantoan et de Blusch. Richard, dont la forme est ascendante, a également pris une part prépondérante au succès.
 Du côté valaisain, personne n'est ressorti du lot. Il semble que la volonté de limiter les dégâts avant tout ait paralysé l'équipe. Si tel n'est pas le cas, son bon classement ne s'explique guère.
 F. PAHUD



LE TROISIÈME. — Rub va marquer son premier but (le troisième de Neuchâtel Xamax) en dépit de l'intervention de Bruttin. (Avipress - Baillod)

Lausanne et Servette peu brillants

SERVETTE - LAUSANNE 1-0 (0-0)
 MARQUEUR: Pfister 88me.
 SERVETTE: Brignolo; Schnyder, Guyot, Morgenege, Wegmann; Sundermann, Martin, Castella; Nemeth, Pfister, Barriquant. Entraîneur: Sundermann.
 LAUSANNE: Burgener; Grobet, Vuilleumier, Richard, Chevalier; Lala, Guggisberg, Grah; Ducret, Cucinotta, Nembri. Entraîneur: Maurer.
 ARBITRE: M. Deuringer, de Bâle.
 NOTES: Terrain des Charmilles, 11500 spectateurs. Avertissements à Grobet à 6 minutes de la fin. A la pause, Dœrfel pour Martin et Muller pour Lala. Coups de coin: 11-6 (9-1).
 Court sur pattes, biscornu, ce derby n'eut rien pour plaire. Son mérite fut d'avoir confirmé la piètre valeur actuelle de

deux ex-grands du football national. Long-temps spectacle, Servette - Lausanne n'est plus qu'un affrontement, un combat rapproché d'où toute clarté est exclue.
 Pas l'ombre d'un mouvement réfléchi, on joue à la « va-come je te pousse ». Il faut être chauvin pour supporter! Le succès genevois, heureux quant à l'instant obtenu, l'est moins si l'on considère la très forte pression subie par Lausanne en première mi-temps où il concéda cinq coups de coin lors des dix premières minutes et où il fut juste capable de tenir tête alors que Servette était réduit à dix hommes, neuf minutes durant, Pfister s'étant blessé. Le remplacement de Lala par Muller ne changea rien, ni d'ailleurs, celui de Martin par Dœrfel. Un faible match à l'image des équipes. A. EDELMANN-MONTY

La Chaux-de-Fonds étonne Winterthur

WINTERTHOUR - LA CHAUX-DE-FONDS 1-1 (1-1)
 MARQUEURS: Jaquet 24me; Risi 33me.
 WINTERTHOUR: Kung; Paolucci, Bollmann, Rugg, Fehr; Odermatt, Meili, Wanner; Nielsen, Risi, Meyer. Entraîneur: Sommer.
 LA CHAUX-DE-FONDS: Foréster; Merrillat II, Schriberstschmig, Jaquet, Veya; Brossard, Portner, Sandoz; Serment, Delavelle, Bosset. Entraîneur: Jaeger.
 ARBITRE: M. Despland, d'Yverdon.
 NOTES: Terrain de la Schutzenwiese, glissant. Température fraîche. Temps gris, 4500 spectateurs. En seconde mi-temps, Winterthur fait entrer Grunig pour Paolucci et La Chaux-de-Fonds remplace Merrillat II (blessé) par Meury. Avertissements à Brossard (réclamations) et Delavelle (jeu dur?). A la 60me minute, Fehr est chargé de tirer un penalty à la suite d'une

faute d'un arrière chaux-de-fonnier. Il tire largement à côté!
 DÉBUT FRACASSANT
 Les moins qu'on puisse dire est que Winterthur ne s'attendait pas à trouver devant lui un adversaire aussi coriace. La Chaux-de-Fonds s'est présentée à la Schutzenwiese avec la ferme intention de repartir au moins avec un point. C'est chose faite. Les Montagnards ont mérité largement ce demi-succès. Winterthur a peine, véritablement, contre une formation de valeur. Son classement n'est pas usurpé. L'entraîneur Jaeger, par exemple, a démontré de quel bois il se chauffe.
 La première mi-temps fut l'apanage des Montagnards. Un début de match fracassant. Vitesse d'exécution et, sur le plan tactique, des mouvements très intéressants. Les hommes de pointe chaux-de-fonniers

ont donné du fil à retordre aux arrières locaux. Odermatt, pourtant vieux routinier, a sué à grosses gouttes contre le jeune Portner, qui a laissé une excellente impression au public. Portner fut au four et au moulin, n'hésitant pas à porter secours à sa défense quand il le fallait. Mais toute l'équipe chaux-de-fonnaire est à féliciter.
 RISI DANGEREUX
 Winterthur marque un fléchissement, actuellement. Le Danois Nielsen et Meyer n'ont pas trouvé la bonne cadence. Seul Risi, s'est montré à la hauteur de sa tâche. Il fut un danger constant, mais Merrillat II, Schriberstschmig, Jaquet et Veya ont joué une défense en ligne ne laissant que peu de chances de réussite aux attaquants de Sommer. Richard Jaeger peut s'estimer heureux de posséder une équipe qui fera sans doute encore parler d'elle.
 J.-P. Montandon

Deuxième tour principal de la Coupe suisse RÉSULTAT TROMPEUR À FONTAINEMELON

FONTAINEMELON-SAINTE-CROIX 7-1 (4-0)
 MARQUEURS: Holzer 4me; Ritschard 7me; Holzer 25me; Jendly 28me; Mesgolits 50me; Ehrbar 59me; Ritschard 67me; Holzer 90me.
 FONTAINEMELON: Weyermann; Wicht, Piémontesi, Mazzoleni, Liegme; Siméoni I, Jendly, Holzer; Ehrbar, Ritschard, Wenger. Entraîneur: Mandry.
 SAINTE-CROIX: Buchs; Perrenoud, Tesarik, Vanetta, Jaccard I; Chambaz, Paillard; Aebischer, Garret, Mesgolits, Jaccard II. Entraîneur: Fink.
 ARBITRE: M. Meyer, de Grand-Lancy.
 NOTES: Terrain de Fontainemelon, en parfait état. Temps couvert et glacial. 300 spectateurs. A la mi-temps, Détraz remplace Weyermann. A la 55me minute, Joseph prend la place de Paillard. Roth pour Wicht à la 80me minute. Mazzoleni, blessé à la tête est évacué à la 91me minute. Tirs sur les poteaux de Siméoni I (10me seconde) et Joseph (88me). Coups de coin: 7-4 (6-0).
 We.

Pour celui qui n'a point assisté au match, il paraîtra que ce fut une rencontre à sens unique. Ce fut loin d'être le cas, car Sainte-Croix se battit avec énergie jusqu'à la dernière minute. Il alignait un gardien remplaçant et son meilleur élément était blessé. Fontainemelon prit un excellent départ réussissant deux buts après sept minutes et tirant sur le poteau dans ce laps de temps. Les Jurassiens vaudis déploient une énergie farouche pour se défendre et ils eurent même deux occasions en or que leur ailier gauche expédia maladroitement dans les nuages. Le résultat est beau coup trop élevé car un 5-2 aurait été plus en rapport avec la prestation des deux adversaires.
 Tout n'est pas parfait à Fontainemelon où la construction fut assez indigente. Mandry a encore beaucoup de travail pour mettre au point une formation capable de se distinguer dans le championnat de première ligue.

LIGUE A : plus rien ne doit étonner LIGUE B: l'ordre est maintenu dans la maison

Depuis que Benthaus l'a pris en charge, jamais Bâle n'a été aussi mauvais que maintenant: faible en championnat national et médiocre à Budapest. Il n'est que la contre-façon du champion des années précédentes. Mais il a tout de même huit points et il ne se trouve qu'à deux points des favoris de l'heure: Grasshoppers et Zurich. Rentré honteux et confus de Budapest, il vient même de battre Grasshoppers encore auréolé par sa victoire de Nîmes.
 TOUTES PETITES
 A n'y rien comprendre. Ou plutôt, si: on remarque à ces détails que ceux que l'on croit forts n'ont, au fond, par grand-chose à lui rendre. Les grandes équipes sont toutes relativement petites en ce moment et l'on ne s'étonne plus que Chiasso soit prudemment en tête du classement. Car, enfin, si Bâle prend trois points en deux matches à Zurich, contre la noblesse, alors qu'il est

au sixième sous-sol de sa forme, il ne faudra pas se plaindre de malchance lorsqu'il déclenchera son offensive de printemps. A la suite de sa défaite de Saint-Jacques (Sion) et de Winterthur et après son double déplacement à Zurich, Bâle devrait, logiquement, être éliminé: mort et enterré en ce qui concerne le championnat national. Eh! bien, non: il est toujours vivant. Il y a du monde devant lui, mais les écarts sont insignifiants, étant entendu que Chiasso finira certainement par céder.
 En attendant, Michaud voit approcher le mois d'octobre avec une certaine anxiété. On lui recommandait chaleureusement d'aller regarder du côté de Grasshoppers. Qu'aura-t-il observé en la circonstance? Décidément, notre élite se porte mal.
 SERVETTE ÉTONNÉ
 On n'accordait pas de crédit à Chiasso et c'est lui qui mène la danse. On n'en

accordait pas davantage à Servette à l'adresse de qui l'on prononçait des mots « injurieux », comme candidat à la relégation ou quelque chose de semblable. Servette se fait, néanmoins, respecter et il a battu, une fois de plus, Lausanne. Il n'est peut-être pas le Servette de la belle tradition, avec son football velouté enveloppé de prestige, mais il tient debout et il a rarement été classé plus avantageusement au cours des dernières années.
 Même La Chaux-de-Fonds est plus solide que le prétendait la rumeur publique. Pas de génie, mais beaucoup de volonté et une certaine habileté à tirer le meilleur parti possible de ses qualités. Ce premier quart de la compétition ne s'est pas du tout déroulé selon les prévisions, les seules équipes vraiment à leur place étant Saint-Gall et Granges.

rière du classement; 1. Neuchâtel Xamax; 3. Bienne; 4. Lucerne.
 Neuchâtel Xamax est sans défaite. Dans l'ensemble de la ligue nationale, il n'y a que Lucerne qui en ait fait autant. Lucerne a, cependant, abandonné quatre points dans des parties un peu compromettantes. Avec une moyenne de quatre buts par match, Neuchâtel Xamax est, présentement, l'équipe des superlatifs. Pourvu que ça dure. Il ne faut pas qu'il prenne exemple sur Sion, sion on le retrouvera encore en ligue B la saison prochaine.
 En se cramponnant au deuxième rang, Chénos brouille momentanément les cartes et se pose en adversaire sérieux de Bienne et de Lucerne. Même Martigny est apte à faire valoir ses prétentions. Il est vrai que Neuchâtel Xamax vient d'amenuiser ses ambitions. Vevey ne vole pas aussi haut que la saison passée. Etoile Carouge est en rase-mottes. Six matches et un point: c'est inquiétant.
 Guy CURDY

Une rencontre avancée en championnat de première ligue groupe occidental Défaite de Renens Le Locle mal « payé » à Serrières

A l'occasion du week-end du Jeune fédéral, la Coupe suisse avait à nouveau convié les équipes de première ligue à lui accorder une deuxième journée. Dans le groupe occidental, les équipes étaient encore neuf en lice. Aujourd'hui, quatre subsistent. Une cinquième doit passer à nouveau le test: il s'agit de Monthey, bien hésitant lors de sa visite à Vernayaz. Mais il y avait du « derby » dans l'air!
 Urania a été mis K.-O. par un voisin de deuxième ligue, Vernier. Une surprise? La situation actuelle de l'ex-pensionnaire de ligue nationale nous autorise à répondre négativement à cette question. Les trois autres victimes ont connu l'élimination des mains de pairs. A ce sujet, rien de spécial à signaler, si ce n'est la nette défaite de Renens à Yverdon.
 Parmi ceux qui poursuivent leur chemin se trouvent encore Fontainemelon et Central. Neuchâtelois et Fribourgeois n'ont pas une tâche trop ardue. En effet, le sort leur avait réservé des adversaires de la série inférieure, Saint-Croix et Beaufort, respectivement. Ils en ont pris facilement la mesure.

thousiasme. Ils ont raison d'y croire. Quant au Locle, il lui manque peu de chose pour « exploser ».
 R. Pe.
 Les résultats
 Deuxième tour principal: Yverdon-Renens 3-0; Fontainemelon-Sainte-Croix 7-1; Vernayaz-Monthey 0-0 ap. prol. Vernier-Urania 2-1 ap. prol. (1-1); Beaufort-Central 1-4; Thouner-Rarogne 3-2 (2-2) ap. prol.; Minerva-Berne 1-5; Soleure-Durrenast 3-2; Petit-Huningue-Olden 2-2 (2-2) ap. prol.; Derendingen-Langenthal 4-0; Laufon-Porrentruy 2-1; Bettlach-Delémont 1-1 (1-1), ap. prol.; Turgi-Zoug 3-2 (1-1) ap. prol.; Albisrieden-Blue Stars 1-2; Staefa-Baden 1-2; Frauenfeld-Coire 0-1; Bischofszell-Uzwil 0-2; Wil-Gossau 4-1 (1-1) ap. prol.; Glaris-Landquart 3-2; Locarno-Armonia Lugano 4-0; Gamba-rogn-Emmenbrucke 0-0 ap. prol.; Kriens-Obergeissenstein 3-1.

AUDAX - LE LOCLE 1-0 (1-0)
 MARQUEUR: Widmer 42me.
 AUDAX: Favre; D'Amico, Nussbaum, Moulin, Franco; Christen, Facchinetti, Widmer; Probst, Lochmatter, Amstutz. Entraîneur: Jaccottet.
 LE LOCLE: Eymann; Kohler, Challandes, Veya, Filisdorf; Vermont, Hartmann, Kiener; Claude, Borel, Porret. Entraîneur: Favre.
 ARBITRE: M. Burioli, de Lausanne.
 NOTES: Stade de Serrières. Terrain en bon état. Temps froid. 300 spectateurs. A la 19me minute, un but de Borel est annulé pour hors-jeu (?). Changements de joueurs: 40me, Fioresse pour Lochmatter et G. Dubois pour Hartmann; 64me, Huguenin pour Claude; 67me, Thoubertger pour Christen. Avertissement à Kohler à la 81me. A la 90me, Favre, victime d'une charge de Vermont, réagit en jetant la balle à son adversaire. Dommage... Coups de coin: 5-7 (3-1).
 DEUX STYLES
 Le partage des points, tout aussi bien que la victoire d'Audax, aurait pu sanctionner cette partie qui ne connut aucun temps mort. Par la volonté des Loclois, qui ont pris d'emblée l'initiative du jeu, le rythme de cette rencontre fut soutenu de la première à la dernière minute. Au football tout de finesse et de déviations des visiteurs, les maîtres de céans ont su répondre par des contre-attaques intempestives et ne manquant pas d'allure.
 Les Loclois ont commis l'erreur, en première mi-temps surtout, de chercher à passer par le centre de la défense audaxienne et ce fut, sans doute, là une des principales causes de leur perte. Ce faisant, ils ont grandement facilité la tâche des arrières locaux qui ont, ainsi, pu écarter le danger sans trop de difficultés. Le manque de rayonnement de l'Allemand Hartmann

(insuffisant sur le plan défensif, notamment) a en outre, permis à Audax de s'emparer petit à petit du milieu du terrain où Widmer, bien appuyé par Facchinetti et Christen (puis Thoubertger), a régné en maître et seigneur. Le Jurassien fut, incontestablement, le meilleur des 26 joueurs vu samedi à Serrières, mais le gardien Favre, tout d'abord incertain, joua lui aussi un rôle prépondérant en déviant ou bloquant une série de tirs très dangereux.
 VARIATIONS
 La victoire d'Audax ne provint pas seulement de l'esprit de corps manifesté par tous ses éléments, car Le Locle se montra aussi exemplaire sur ce point, mais encore de sa façon d'utiliser la contre-offensive. Audax sut varier son jeu et provoquer des accélérations soudaines et propres à prendre l'adversaire au défilé. Le Locle, au contraire, établit son rythme dès le début et s'y tint sans pratiquement jamais faillir. Face à un antagoniste en mauvaise condition physique, cette tactique aurait sans doute payé, mais Audax n'a pas « craqué ». Non seulement il voulut vaincre, mais encore il en avait les moyens.
 Vainqueur et vaincu méritent, de toute façon, des éloges, car la qualité du jeu présenté au cours de cette partie livrée sans concession aucune fut d'un bon niveau pour la première ligue. Il aurait suffi, du reste, que Borel, à la 57me minute, ne manque pas le but vide pour que le résultat soit modifié. Mais il l'a manqué et cette mésaventure a coûté un point, même si la prestation générale du Locle n'en a pas été amoindrie pour autant. Il est des occasions qu'il faut savoir saisir. A ce titre, Audax pourrait presque servir d'exemple.
 F. PAHUD

CURIEUSE IRONIE
 Saint-Gall aura de la peine à se sortir. Granges s'est affaibli sans avoir renforcé Young Boys, qui a déposé son destin sur les épaules — déjà un peu affaiblies — de Peters. Cependant, même sans grandeur, Young Boys a aisément disposé de Sion, à Tourbillon. La position actuelle de Sion prend une curieuse ironie lorsqu'on la compare aux rododendres exprimés au lendemain de la victoire sur Bâle. Cette année, Sion a eu le souffle encore plus court que d'habitude. Deux coups d'éclat et puis... Et puis quoi? Lausanne est aussi en dessous du compte. Il ne visait pas très haut. C'est ce que l'on dit. L'engagement de Maurer n'a certainement pas été réalisé pour obtenir un classement inférieur à celui qu'avait coutume d'assurer Vonlanthen.
 L'ÉQUIPE DES SUPERLATIFS
 En revanche, la Ligue B maintient l'ordre dans sa maison. Ceux qui étaient désignés comme devant être logiquement les plus forts sont effectivement dans la partie supé-

Résultats

Fribourg - Chiasso 0-1
 Grasshoppers - Bâle 1-2
 Granges - Saint-Gall 1-0
 Lugano - Zurich 0-0
 Servette - Lausanne 1-0
 Sion - Young Boys 0-3
 Winterthur - La Chx-de-Fds 1-1
 Aarau - Bellinzona 0-2
 Buochs - Bienne 1-3
 Mendrisiostar - Young Fellows 0-0
 Neuchâtel Xamax - Martigny 4-1
 Vevey - Chénos 0-1
 Wettingen - Lucerne 1-1
 Bruhl - Etoile Carouge 3-2

Brehmer Top

Si vous êtes obligés de porter une perruque par suite d'un accident, ou bien d'une perte de cheveux, nous vous recommandons une perruque Brehmer-Top-Sir sur mesure et implantée main.

Demandez un devis à votre spécialiste:

R. KRASSNITZER
 Coiffure - Parfumerie
 Clos-de-Serrières 1
NEUCHÂTEL
 Tél. 31 38 50

groupe central

Si, lors de leur première apparition en Coupe suisse, les équipes du groupe central avaient perdu quatre des leurs, cette fois-ci, la course au trophée Aurèle Sandoz n'a fait, pour l'instant du moins, qu'une victime. Inévitable d'ailleurs, puisqu'il s'agit d'un affrontement direct entre deux formations du groupe.
 On le regrettera d'autant plus que cette confrontation opposait deux formations jurassiennes. Laufon a su tirer profit de l'avantage du terrain pour éliminer Porrentruy. Désormais, les Ajoulots — à l'image de Montier évincé au premier tour — pourront donc se consacrer entièrement au championnat. Sera-ce également le sort de Delémont? Les hommes de Bai ont sauvé l'essentiel à Bettlach, mais ils n'ont pas encore leur qualification en poche. Il leur faut rejouer « at home ». Une autre formation bénéficiaire du sursis. Il s'agit d'Emmenbrucke dont la tâche s'annonçait particulièrement périlleuse (déplacement à Gambaro-

Laufon continue

gno). N'ayant pas cédé au Tessin, les Lucernois peuvent entrevoir la revanche avec optimisme.
 Si l'on ne juge qu'aux résultats, la qualification la plus aisée fut celle de Berné qui renvoya Minerva à sa deuxième ligue sur un sec 5-1. Le sort a été favorable au néo-promu Kriens puisqu'il lui a attribué un adversaire de troisième ligue qui, de plus, devait se déplacer chez le « grand ». C'en était trop pour Obergeissenstein qui se retira pourtant, la tête haute (3-1). Turgi et So-léure évinçant sur le même résultat de 3-2 respectivement Durrenast et Zoug, voilà qui est tout à l'honneur du groupe central, puisque les vaincus sont des pairs. Après avoir obtenu sa qualification en deux coups (contre Glatbrug), Baden a voulu éviter cette même corvée face à Staefa. Mais ce ne fut pas sans peine (2-1). A la décharge des Argoviens, on relèvera que le « petit » bénéficiait du soutien de son public.
 V. I.

WIDMER. — L'Audaxien, aux prises ici avec Porret, fut très en vue samedi. (Avipress - Baillod)

SPORT-TOTO
 Êtes-vous parmi les gagnants ?

Concours de samedi
 Liste des gagnants du concours No 36 du Sport-Toto du 16 septembre 1972:
 29 gagnants avec 12 points: 2241 fr. 80;
 390 gagnants avec 11 points: 166 fr. 70;
 3119 gagnants avec 10 points: 20 fr. 85;
 17.000 gagnants avec 9 points: 3 fr. 80.
 Le maximum de 13 points n'a pas été réussi.

Concours spécial
 Liste des gagnants du concours supplémentaire No 3 du Sport-toto des 12-13 septembre 1972:
 23 gagnants avec 11 points, 938 francs 10;
 252 gagnants avec 10 points, 85 francs 60;
 2047 gagnants avec 9 points 10 francs 55.
 Le maximum de 12 points n'a pas été réussi.

Sport-Toto

Colonne des gagnants
 2 1 1 - x 1 2 - x 2 2 - x 1 2 x
 Somme attribuée à chaque rang: 65.011 fr. 75.

Classements

Ligue A

1. Chiasso	7	5	11	8-4	11
2. Grasshoppers	7	4	21	13-8	10
3. Zurich	7	4	21	9-4	10
4. Servette	7	4	1	12-5	9
5. Winterthur	7	3	1	14-8	9
6. Bâle	7	3	2	11-10	8
7. La Chx-de-Fds	7	2	41	9-8	8
8. Lugano	6	2	31	5-5	7
9. Young Boys	6	3	—	3-8-6	6
10. Lausanne	7	2	14	9-10	5
11. Sion	7	2	14	7-13	5
12. Fribourg	7	1	24	6-10	4
13. Granges	7	1	15	4-11	3
14. Saint-Gall	7	—	1	6-14	1

Ligue A

1. Neuch. Xamax	6	5	1	—	24-8	11
2. Chénos	6	5	—	1	15-6	10
3. Bienne	6	4	1	1	12-6	9
4. Lucerne	6	2	4	—	9-4	8
5. Martigny	6	4	—	2	9-12	8
6. Young Fellows	6	3	1	2	8-5	7
7. Bellinzona	6	2	3	1	7-4	7
8. Wettingen	6	2	2	2	7-8	6
9. Vevey	6	2	—	4	12-14	4
10. Aarau	6	1	2	3	6-8	4
11. Bruhl	6	1	2	3	7-11	4
12. Mendrisiostar	6	1	4	4	4-14	3
13. Buochs	6	2	4	7-15	2	
14. Etoile Carouge	6	—	1	5	9-21	1

BAECHLER
 NETTOYAGE RAPIDE DE VÊTEMENTS

NEUCHÂTEL: 3, rue du Seyon. Tél. 25 49 12.
 PESEUX: 8, Grand-Rue. Tél. 31 46 55 — 6, rue de Neuchâtel. Tél. 31 45 27.
 LE LOCLE: 4, rue du Pont. Tél. 31 36 50.
 LA CHAUX-DE-FONDS: 108, rue Numa-Droz. Tél. 23 15 53 — place du Marché. Tél. 23 23 92 — 7, rue Ch.-Naine. Tél. 26 03 38 — 77, avenue L.-Robert. Tél. 23 13 43.

Prochains matches

Ligue A. — Bâle - Lugano, La Chaux-de-Fonds - Servette, Chiasso - Granges, Lausanne - Fribourg, Saint-Gall - Grasshoppers, Young Boys - Winterthur, Zurich - Sion.
 Ligue B. — Bellinzona - Neuchâtel Xamax, Bienne - Bruhl, Chénos - Aarau, Etoile Carouge - Vevey, Lucerne - Mendrisiostar, Martigny - Wettingen, Young Fellows - Buochs.

PAS DE SOUCIS

NOUS SOMMES LA

Choisissez votre **CYCLOMOTEUR** chez le spécialiste **CILO, PIONIER-PUCH, CADY, ALLEGRO, MOOR**
RENÉ SCHENK
 Chavannes 7 et 15 - Tél. 25 44 52

R. MARGOT
 BOUCHERIE-CHARCUTERIE NEUCHÂTEL
 2 lignes 25 66 20 - 25 66 21
 Spécialité de **VIANDE D'AGNEAU**

F. GROSS & FILS
 Appareillage - Ferblanterie
 Installations sanitaires
 Machines à laver «Schultess»
 Coq-d'Inde 24 Tél. 25 20 56

CLAIRVUE
 NEUCHÂTEL
 Portes-Rouges 149 + Bassin 8

RITZ & Cie
 MENUISERIE EBÉNISTERIE
 Neuchâtel
 Ecluse Tél. 25 24 41

NETTOYAGES
 Villas, appartements, bureaux, etc.
G. ZÜRCHER
 Débaras en tous genres
 Tél. 42 26 72 Tél. 25 99 36

LO
 Nous cherchons pour mi-septembre, **BONNE** parlant le français, pour famille installée à Villars (Vaud).
 Ecrire sous chiffres C 62038-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

OPTIQUE MARTIN LUTHER
 MAÎTRE OPTICIEN
 Maison fondée en 1852
 Place Pary 7 2001 NEUCHÂTEL

Atelier d'expression
 peinture, dessin, pour enfants de 5 à 11 ans, le mercredi, de 14 h 30 à 16 h 30.

COUTURE
 retouches de tous vêtements dames
DAIM-CUIR
 retouchés, réparés, etc. par spécialiste
 Veston-Pantalons
 Toutes retouches
 Pitteloud, couture
 Temple-Neuf 4
 Neuchâtel
 Tél. 25 41 23.

AUTO ÉCOLE
 Français - Allemand
G. ULRICH
 bureau 25 66 77
 domicile 41 33 51

JAMBON de campagne
 BOUCHERIE
GUTMANN
 Avenue du 1er-Mars


 Dans chaque ville importante de Suisse, une succursale ou agence des

ANNONCES SUISSES SA <ASSA>
 est à votre disposition pour transmettre vos annonces aux journaux du monde entier, dans les meilleurs délais, au tarif officiel de chaque publication.



HARTMANN
 Spécialiste pour
 Stores à rouleaux
 Portes de garages
 Constr. métalliques
HARTMANN + CO SA
 Service de réparations
 NEUCHÂTEL 038 31 44 53

RESTAURANT
 Avenue de la Gare
BAR «LE MAMBO»
 Toujours ses assiettes du jour à **Fr. 4.50**
 Prix réduit pour pensionnaires
 Au BAR, Jeux, musique, ambiance
 Fermé le dimanche
 Famille H. Früh Tél. 24 40 98

Apprenez maintenant à taper à **la machine à écrire**
 en louant une machine à raison de 25 fr. par mois, chez Raymond, Neuchâtel, fbg du Lac 11.

A vendre plusieurs **ANCIENNES PENDULES**
YVES PILLER
 PENDULES BIJOUTERIE
 Chavannes 13
 Tél. 25 20 19
 Vente + Réparation
 Ouvert l'après-midi

TRAVAUX EN SOUMISSION
 Les travaux et installations suivants sont mis en soumission concernant la construction d'une maison **Multipan à 2314 la Sagne (NE)** maçonnerie, carrelages, couverture, ferblanterie, peinture, vitrerie, parqueterie, revêtement de sols, serrurerie, installations sanitaires, installations électriques, chauffage électrique, nettoyage.
 Les formules de soumission sont adressées par la direction des travaux :
WINCKLER S.A., 1701 FRIBOURG
 où elles devront être retournées jusqu'au 10 octobre 1972.

COMMERÇANTS
 Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à notre disposition.
 Feuille d'avis de Neuchâtel

Pour parer à la dévaluation de votre argent placez celui-ci sur immeuble par achat d'un logement
 Nous vous offrons cette possibilité dans station de montagne en plein développement en Valais
 Demandez notre prospectus **PLACEMENT DE 1er ORDRE**
 Ecrire sous chiffres P 36-28544 à Publicitas, 25, av. de la Gare, 1950 Sion (VS).

Kuoni: Féerie exotique

Pour tous ceux à qui l'été a laissé au cœur la nostalgie du soleil, nous avons de nouveau préparé cette année un éblouissant programme. Un programme qui leur permettra même de vivre leurs rêves d'exotisme les plus secrets. Nous ne sommes pas seulement des spécialistes des voyages. Mais aussi de grands nostalgiques de tous les grands départs. Voilà pourquoi nous aimons réaliser vos désirs les plus extravagants. Demandez nos brochures ou — plus simplement encore — venez nous voir!

Voir Bangkok... et le filmer!

 Krung Thep, c'est le nom de Bangkok en thaïlandais. On l'appelle aussi volontiers la Venise de l'Extrême-Orient. Ou la ville aux contrastes enchanteurs. Tout ce qu'on en raconte est vrai. Comme il est vrai que vous aimerez y trouver un bon hôtel. Savoir combien de bahts donner au chauffeur de taxi. Ou connaître l'heure à laquelle partent les jonques pour le marché flottant. Bangkok n'a plus aucun secret pour nos gens. Ils sont là-bas depuis longtemps. Et sauront vous indiquer les meilleures séquences à tourner avec votre caméra.
10 jours dès Fr. 1295.-
 Départs tous les jeudis avec un DC-8 de BALAIR (filiale de SWISSAIR qui assure le service technique) Hongkong—Pattaya/vacances balnéaires à Pattaya/Malaisie—Sumatra—Java—Bali—Singapour/Séoul—Japon—Hongkong

Fermez les yeux pour mieux rêver de Tahiti!

 Imaginez la plus charmante des îles, un climat voluptueux, des indigènes souriants vous offrant des colliers de fleurs... Ce paradis de Gauguin et de Melville peut aussi devenir le vôtre. La vie à Tahiti est une fête perpétuelle que vous aurez de la peine à quitter. Et ce n'est pas seulement le soleil, le ressac de la mer sur les plages dorées qui vous laisseront la nostalgie au cœur, mais ce doux nonchaloir que chantait déjà Baudelaire. — En tout cas oubliez deux choses: la cravate et le complet foncé!
18 jours dès Fr. 2390.-
 Vols avec jet Boeing 707 de BOAC du 21 décembre 1972 au 12 avril 1973
 18 jours Moorea—Tahiti, 18 jours Bora-Bora—Tahiti, 18 jours en croisière dans le Pacifique Sud

Viva México!

 Même après les Jeux Olympiques, même après les championnats du monde de football, Mexique reste un Mexique toujours aussi fascinant. Avec un flair bien latin nos spécialistes ont retenu pour vous les meilleurs hôtels de Mexico City et d'Acapulco. Ils organisent des tours circulaires de tout premier ordre et mettent leur point d'honneur à prévenir vos moindres désirs. Sombreros à larges bords, tequila de feu, sauces au chili à vous emporter la bouche et musique mariachi à vous emporter le cœur... ayez l'audace de partir vous aussi au grand soleil des Incas!
17 jours dès Fr. 1590.-
 Départs de Zurich ou de Londres avec un jet Boeing 707 de BOAC du 17 décembre 1972 au 8 avril 1973.
 17 jours Acapulco, 17 jours Mexico City—Acapulco, 17 jours Mexico City — grand tour du Mexique y compris Yucatan, programme en supplément: Oaxaca

Ceylan - île de légende!

 A Ceylan chaque procession est un pur éblouissement de couleurs, on voit s'y pavaner des éléphants aux harnachements somptueux et c'est à Ceylan aussi que... Nous pourrions écrire des romans. Nous préférons vous dire que nous organisons depuis 8 ans des voyages et des vacances cinghalaises. Nous connaissons les moindres ressources de l'île. En particulier les hôtels. Un détail: dans tous ceux que nous retenons, vous avez le choix entre la cuisine indigène ou la cuisine occidentale et très souvent chinoise. Et la qualité des plats fera l'enchantement des gourmets.
9 jours dès Fr. 1195.-
 Départs tous les vendredis avec un DC-8 de BALAIR (filiale de SWISSAIR qui assure le service technique)
 Tours circulaires de Ceylan dans de confortables voitures privées!
 Tour circulaire de l'Inde méridionale / grand tour circulaire de l'Inde et du Népal

Dormir sur les branches en Afrique Orientale! Si vous partez là-bas avec nous, vous aurez de multiples occasions de voir et de filmer des animaux sauvages. Dans un bus de safari Kuoni par exemple (avec jamais plus de 5 personnes et toutes à la fenêtre) ou — ce qui est encore bien mieux — du haut d'un arbre. C'est en effet dans le célèbre hôtel Treetops construit dans les branches d'arbres gigantesques que vous pourrez passer la nuit. Quel que soit l'hôtel de votre choix ou les animaux qui vous intéressent, nos spécialistes d'Afrique Orientale ont retenu les meilleurs campements et ils organisent pour vous les safaris les plus passionnants du monde.
9 jours dès Fr. 990.-
 Départs tous les dimanches avec un DC-8 de BALAIR (filiale de SWISSAIR qui assure le service technique)
 Vols sans escale Zurich—Nairobi!
 1 semaine de safari, 1 semaine de vacances au bord de la mer / grand safari Serengeti

A Rio le Carnaval est toujours dans l'air!

 Ce serait faux de croire que le Carnaval de Rio se célèbre seulement une fois par an. On le vit pratiquement tous les jours. Sur la plage de Copacabana, sur l'Avenida Rio Branca et surtout dans les fameuses écoles de samba. Nous connaissons les meilleures. Et nous connaissons aussi les meilleurs hôtels. Quand on part aussi loin, on a tout avantage à voyager avec des gens qui connaissent le Brésil à fond. Comme nous.
9 jours dès Fr. 1590.-
 Départs tous les lundis avec un DC-8 de BALAIR (filiale de SWISSAIR qui assure le service technique)
 Nombreuses variantes de vacances au bord de la mer et de tours circulaires!

Bon pour les mordus d'exotisme
 Veuillez m'envoyer les dépliantes et la documentation sur les voyages Kuoni ci-dessous:

 Prénom et nom: _____
 No et rue: _____
 NPA, localité: _____
 (A coller sur une carte postale ou à envoyer sous enveloppe à l'adresse Kuoni la plus proche — voir ci-dessous.)

Passez de plus belles vacances pour votre argent.

Pour de plus belles vacances

Pour satisfaire encore à meilleur compte votre nostalgie d'exotisme, nous vous recommandons les vols suivants:

Maroc/Agadir	8 jours dès	Fr. 690.-
Canaries	8 jours dès	Fr. 495.-
Dakar	15 jours dès	Fr. 995.-
Madère	8 jours dès	Fr. 985.-

cyclisme

UN PLAISANT TOUR DE L'AVENIR...

Les Suisses se succèdent à la tête du classement!

Hubschmid, Sutter, puis Schmid

Les Suisses ont décidément pris en main le Tour de l'Avenir. Vingt-quatre heures après Uli Sutter, Iwan Schmid a donné à l'équipe helvétique sa troisième victoire d'étape. Il a gagné au Creusot et s'est, à son tour, paré du maillot jaune de « leader ».

130 KILOMÈTRES

Entre l'arrivée au Puy-de-Dôme et la montée, aujourd'hui, vers les Rousses (où s'achèvera la 7^{ème} étape), il fallait s'attendre à une course de transition. Elle le fut en effet, sauf pour dix coureurs qui, à l'invité de l'Italien Tonoli, se détachèrent au 40^{ème} kilomètre.

passaient en tête du challenge par équipes. A ce moment, en effet, l'écart était de 3'10". Malgré des contre-attaques, l'écart ne redescendit jamais sous les trois minutes.

PLATTNER HEUREUX

A l'arrivée, Schmid se montrait le plus rapide, et ce 3'49" avant que le peloton ne franchisse à son tour la ligne.

La perte de la première place du classement par équipes et du maillot vert, a été compensée par la victoire d'Iwan Schmid. Au Creusot, Oscar Plattner était, une fois encore, rayonnant: « Il ne nous est pas possible de nous battre sur tous les fronts, d'autant plus que Roland Schaer, qui souffre du nos, n'a pas pris le départ de cette étape. Il nous faut conserver des forces. Il y a encore des étapes difficiles; celle de mardi, par exemple. »

classements

Quatrième étape, Saint-Vrieux - Bort-les-Orgues (160 km): 1. Martin (Fr) 4 h 15'19" (-20" de bonification). 2. Edwards (GB) 4 h 15'36" (-10"). 3. Thomazeau (Fr) 4 h 15'58" (-5"). 4. Hubschmid (S). 5. Osler (It). 6. Ongarato (It). 7. van Dongen (Ho). 8. Kuiper (Ho). 9. Dailey (GB). 10. Roques (Fr) tous même temps que Thomazeau.

Cinquième étape, Bort-les-Orgues - Puy-de-Dôme (88 km 500): 1. Sutter (S) 2 h 35'51". 2. Villedomiano (Fr) 2 h 36'18". 3. Schmid (S) 2 h 36'41". 4. Martin (Fr) 2 h 36'46". 5. Koeken (Ho) 2 h 36'55". 6. Bourreau (Fr) 2 h 37'31". 7. Boishardy (Fr) 2 h 37'34". 8. Duchemin (Fr) 2 h 37'38". 9. Hubschmid (S) 2 h 37'56". 10. Aiguerspares (Fr) à 2'21". Puis: 27. Ravasi (S) à 4'02". 47. Salm (S) à 5'43". 48. Thalmann (S) à 5'46". 64. Schaer (S) à 16'24".

Sixième étape, Clermont Ferrand - Le Creusot (170 km): 1. Schmid (S) 4 h 09'12" (-20" de bonification, moyenne de 40 km 93"). 2. Priem (Ho) même temps (-10"). 3. Béon (Fr) même temps (-5"). 4. Bourreau (Fr). 5. Vondrack (Tch). 6. Tonoli (It). 7. Schur (Ho). 8. Langen (Ho). 9. Brentegani (It). 10. Salm (S), tous même temps. Puis: 19. Hubschmid (S) 4 h 13'01". 25. Ravasi (S). 38. Thalmann (S). 50. Sutter (S), tous même temps. — Roland Schaer n'a pas pris le départ de l'étape.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Iwan Schmid (S) 18 h 36'56". 2. Schur (Ho) 18 h 37'47". 3. Sutter (S) 18 h 38'05". 4. Bourreau (Fr) 18 h 38'06". 5. Brentegani (It) 18 h 38'21". 6. Hubschmid (S) 18 h 29'50". 7. Duchemin (Fr) 18 h 39'52". 8. Martin (Fr) 18 h 40'11". 9. Vondrack (Tch) même temps. 10. Aiguerspares (Fr) 18 h 40'26". Puis: 37. Salm (S) 18 h 45'28". 46. Ravasi (S) 18 h 47'36". 55. Thalmann (S) 18 h 52'03".

Classement par points: 1. Priem (Ho) 71 points; 2. Schmid (S) 58; 3. Hubschmid (S) 56. Puis: 11. Sutter (S) 24. Prix de la montagne: 1. Sutter (S) 55 points; 2. Schmid (S) 39; puis: 12. Hubschmid (S) 7 points. Classement par équipes: 1. Hollande, 57 h 13'06"; 2. Suisse, à 2'01".

yachting

Bon comportement des Neuchâtelois à Morat

Couru en six régates sur le lac de Morat, le championnat suisse des vauriens a donné le classement final suivant:

1. B. Oldani - R. Oldani (Zoug) 21 p.; 2. F. Kistler - G. Dreier (Neuchâtel) 24; 3. L. Mueller - U. Lochat (Bienne) 24; 4. J. Ehrensperger - B. Ehrensperger (Bienne) 29.9; 5. C. Faessler - L. Ischer (Neuchâtel) 34.5; 6. S. Fre - C. Maeder (Bienne) 35.9.

Véritable razzia dimanche

La cinquième étape du Tour de l'Avenir, qui menait les concurrents de Bort-les-Orgues au sommet du Puy-de-Dôme (88 km 500), a donné lieu à un véritable triomphe helvétique, attaquant de la première heure, le Balois Uli Sutter (25 ans) s'est, en effet, imposé avec 27" d'avance sur le Français Raymond Martin. Ce succès lui a valu, par ailleurs, de s'emparer du maillot de « leader » de l'épreuve où il a détrôné son camarade d'équipe Bruno Hubschmid.

reçut, bientôt, le renfort de Sutter, Thalmann, Béon, Battaglin, Aiguepares et Schur. Mais, au 4^{ème} kilomètre, Schmid tentait sa chance à nouveau et il était rejoint, cette fois, par Sibille, Kuiper, Duchemin et Béon. Au 12^{ème} kilomètre, c'était au tour de Sutter d'attaquer, en compagnie de Schur, Talbourdet, Villedomiano et Battaglin, mais lui aussi échoua.

SUTTER BRILLANT

Pourtant, les Suisses ne se décourageaient pas. Au 15^{ème} kilomètre, Schmid et Sutter relançaient une action en compagnie de Villedomiano, Osler et Koeken. Cette échappée devait se révéler la bonne. Au col de la Bourboule, le peloton était pointé avec un retard de 2'05" et, au col de la Moreno, l'avance des fuyards avait passé à 2'50". Sutter s'en allait alors seul et il était rejoint, peu après, par Schmid. Les deux coureurs helvétiques escaletaient ensemble le Puy-de-Dôme mais Schmid était légèrement décroché dans les derniers kilomètres. Sutter s'en allait alors cueillir un brillant succès en solitaire.

hockey sur glace

Les Canadiens vainqueurs

En route pour Moscou, où ils joueront quatre matches contre l'URSS, les professionnels canadiens se sont arrêtés à Stockholm pour y jouer une première rencontre de préparation contre la Suède. Les joueurs de la « N.H.L. » se sont imposés lors de ce premier match-test par 4-1 non sans avoir connu quelques difficultés en début de rencontre en raison des dimensions supérieures de la patinoire. De nombreuses pénalités ont été dictées contre les joueurs canadiens, Phil Esposito étant frappé, à lui seul, de 14 pénalités mineures! Les buts ont été marqués par Paul Henderson, Bobby Clarke, Brad Park et Cashman pour le Canada, Ulf Sterner sauvant l'honneur pour la Suède.

athlétisme

Meta brillante

Meta Antenen égale le record suisse du 100 m féminin du cadre d'une réunion tenue à Kusnacht, Meta Antenen a égalé le record suisse du 100 mètres qu'elle détient conjointement avec Uschi Meyer dans le temps de 11"5.

motocross

Les courses de Coffrane gâchées par la pluie

Kalberer malchanceux s'incline

Placé sous la patronage de notre journal, le quatrième motocross international de Coffrane s'est déroulé, comme d'habitude dans les carrières de Serroue. Les courses et les essais ont été répartis sur deux jours, soit samedi et hier.

PARCOURS CORRIGÉ

Tout a débuté par les contrôles techniques et les éliminatoires nécessaires pour les débutants et les Nationaux où d'émblée, les résultats obtenus par certains jeunes ont montré que les finales seraient passionnantes à suivre sur ce parcours rapide et sélectif qui avait subi passablement de modifications depuis l'an dernier.

Patronage Feuille d'avis de Neuchâtel

Après le long tronçon rectiligne et herbeux, rendu spectaculaire par l'adjonction d'un tremplin artificiel, les coureurs descendaient dans la carrière, mais contrairement aux années précédentes en ressortaient presque aussitôt par des virages très serrés et des talls abrupts qui empêchaient tout dépassement. Le tracé dans le pâturage était aussi remodelé. Des chicane verticales permettaient au public d'avoir une bonne vue d'ensemble. Organisé à la perfection par le Moto-club du Locle, les courses de cette année réunissaient près de 200 concurrents venant de six pays différents, Allemagne, Angleterre, Italie, France, Suède et Suisse. Côté helvétique, presque tous les meilleurs étaient présents pour affronter les rares étrangers de valeur.

En catégorie juniors, André Thévenaz du Bulet s'est imposé devant une forte cohorte allemande. En Nationaux débutants, la course se résume au duel que se sont livrés deux hommes: Jean-Daniel Simon de Mauborget et Werner von Ah de Sachseln. Vainqueur chacun d'une manche et deuxième de l'autre, les deux coureurs terminent à égalité, seul le meilleur temps du Romand lui permettant de s'octroyer la première place. La course des side-cars s'est déroulée sans histoire tant la domination du duo Haller-Haller fut grande. En tête au cours des deux manches, jamais, ils ne furent inquiétés par les onze équipages adverses.

A nouveau la lutte allait s'annoncer passionnante chez les Internationaux. Dès le départ, l'Allemand Schoeffer prenait le commandement pour ne plus le lâcher, malgré la course excellente du Français Joël Corroy et du Suisse Wittmer. Kalberer, vainqueur des éditions 1970 et 1971 devait s'avouer battu sur ennui mécanique, n'obtenant que le sixième rang.

SCHOFFLER VAINQUEUR

La deuxième manche fut, pendant quelques tours la réplique de la première. Puis Kalberer lâcha tout le monde, obtenant une nette revanche sur les étrangers. Dès lors la troisième manche devait être sensationnelle. En réalité, elle le fut grâce à un quatuor d'excellente valeur. L'Allemand, le Français et le duo helvétique Kalberer et Loetscher. Parti de manière prudente, le champion suisse, au fil des tours devait remonter tous ses concurrents, puis après une lutte passionnante, les lâcher très nettement. Au classement général, Kalberer n'obtint que le troisième rang, bien qu'ayant remporté deux manches, mais il fut battu à la suite d'ennuis mécaniques. Par le froid et la pluie, 2000 spectateurs s'étaient massés tout au long du parcours. C'est là une cruelle déception pour les organisateurs qui, après le succès de l'an passé en attendant près de 10.000. Quant aux blessures, elles furent peu nombreuses. Quelques égratignures et une fracture du fémur dont fut victime le coureur de catégorie nationale Eric Dutoit, du Mont.

CALSEMENTS

Juniors: 1. André Thévenaz, Bulet; 2. Théodor Eschiger, Utikon; 3. Claude Romailleur, Yverdon.

Catégorie nationale: 1. Jean-Daniel Simon, Mauborget et Werner von Ah, Sachseln; 2. Felix Crucchad, Les Rasses; 4. Romeo Solghera, Gebensdorf; 5. Erwin Schupbach, de Schur.

Side-cars: 1. Lorenz et Samuel Haller, Suisse; 2. Hurnziker - Sorg, Suisse; 3. Gurtner - Gurtner, Suisse; 4. Urech - Gloor, Suisse; 5. Locher - Joerg, Suisse.

Catégorie internationale: 1. Helmut Schoeffer, Allemagne; 2. Joël Corroy, France; 3. Walter Kalberer, Suisse; 4. Serge Voitchovsky, Suisse; 5. Marcel Wittmer, Suisse.

motocyclisme

Nouvelle manche du championnat suisse Nette domination de Kneubühler en 350 et 500 cmc

Plus de 250 pilotes étaient en lice ce week-end sur le motodrome allemand de Hockenheim, où se déroulait la troisième manche du championnat suisse motocycliste sur route. Troisième et dernière manche un circuit valable pour l'attribution des titres de champions suisses 1972, cette épreuve faisait figure de finale bien qu'il reste encore une course de côté à courir, à Agno, au Tessin.

SCHREYER BATTU

Tous les titres ont été définitivement acquis à Hockenheim. Si plusieurs d'entre eux l'étaient déjà depuis Lignères, celui des grosses cylindrées a été disputé jusqu'au bout. Deux pilotes dominaient le championnat suisse de la catégorie: le Neuchâtelois Philippe Schreyer (« Egli-Kawasaki ») et le Zuricois Eric Bachmann (« Meyer-Norton »). Tous deux avaient les mêmes chances de s'imposer.

Incertitude en side-car Mais c'est alors que Bachmann prouva qu'il est le plus fort. Irrésistiblement il se détacha, laissant De Martin et Quiblier se battre pour le second rang. Schreyer quant à lui remonta jusqu'en cinquième position, au corde à corde avec le Genevois Zanetta.

Quiblier prenait de haute lutte la deuxième place dans les derniers tours mais las, il chuta à son dernier passage dans la courbe Sachs, perdant toutes ses chances. De Martin hérita ainsi du second rang et Schreyer du quatrième.

Un autre titre dépendait des joutes de Hockenheim, celui des side-cars. Les Bernois Trachsel-Graf, sur « Suzuki », avaient encore la possibilité de prendre le meilleur sur les Bernois Unterrassner-Perrottet, sur « Cat-Crescent ». Ils n'ont pas parvenus, contraints comme les Lignères à l'abandon sur panne mécanique. Le titre revient donc de plein droit à Unterrassner-Perrottet malgré la victoire sans faille de

L'équipe féminine suisse de gymnastique se trouve sans entraîneur. Le Tchecoslovaque Ludek Martschini, qui s'occupait de cette formation, avec les résultats que l'on connaît, depuis le 1^{er} novembre 1968, a décidé de retourner dans son pays. Son assistante, Lisbet Kunz, a pour sa part, décidé d'abandonner elle aussi l'équipe pour terminer ses études (elle veut obtenir un diplôme de maître de sport).

Ludek Martschini a accepté une offre de la Fédération tchécoslovaque de gymnastique qui entend lui confier la direction de son équipe nationale, à la tête de laquelle il collaborait avec Vera Castavska. Cette offre lui a été faite pendant les Jeux olympiques de Munich et il attend, présentement, la confirmation écrite. La Suisse fédérale de gymnastique était liée avec Ludek Martschini par un contrat d'une durée indéterminée.

boxe

Carmona nouveau champion des légers

Sensation au Coliseum de Los Angeles, où le Mexicain Chango Carmona a dépassé l'Américain Mando Ramos de son titre de champion du monde des poids légers (version W.B.A.). L'arbitre dut arrêter le combat à la huitième reprise, l'Américain, très éprouvé, n'étant plus en état de combattre. Ce dernier, qui se plaignait de vertiges, devait être immédiatement transporté à l'hôpital pour y demeurer en observation.

Championnat d'Europe des mouches à Genève

Avec le concours de l'organisateur zuricois, M. Ernest Hui, M. Charles Ritzli, présentera vendredi 13 octobre, au pavillon des sports de Genève, le championnat d'Europe des poids mouches entre le tenant du titre, le Suisse Fritz Chervet, et le champion d'Espagne, Mariano Garcia Dona, son concurrent direct. Trois autres combats professionnels seront à l'affiche de la réunion.

Hubacher-Buhler qui prenaient le meilleur sur Meier-Gehrigh et Hamel-Thomi.

ECARTS IMPORTANTS

Les catégories 350 et 500 cmc ont donné lieu à des surprises. Non sur le plan de la valeur des pilotes, mais plutôt sur celui de la participation. En effet — inscrit de dernière heure — le Zuricois Bruno Kneubühler, la révélation des grands prix du championnat du monde cette année, s'alligna dans ces deux catégories. A tout seigneur tout honneur. Il les a dominés les deux d'une manière indiscutable. En 500 cmc, le chef de file Gilbert Piot était contraint à l'abandon alors qu'il avait déjà été relégué à l'arrière par une mécanique déficiente. Kneubühler a pris 55 secondes au deuxième classement, Keller, sur « Greaves ».

Même domination en 350 cmc où le Zuricois a pris une minute et 17 secondes à l'arrivée classé deuxième. Une telle classe se passe de commentaires et même la présence du champion suisse Rothermann n'eût pu y changer quelque chose.

CHUTES CONSÉCUTIVES

En l'absence du Biennois Philippe Coulon, qui n'avait pu faire le déplacement de Hockenheim, c'est le Zuricois Hans Müller qui s'est imposé en 250 cmc. Prenant le meilleur sur Bruniera, Mühlebach et Panizzi, Müller s'imposait avec brio, sans que ses poursuivants puissent l'inquiéter. C'est qu'en 125 cmc Müller avait raté le coche. Comme à Lignères deux semaines auparavant, il avait été battu dans la catégorie où il est une nouvelle fois champion suisse. Et c'est cette fois Richard Matthis, sur « Aermacchi », qui s'est imposé. A la décharge de Müller, citons qu'il fut victime de deux chutes consécutives. Ulrich Graf, le vétéran, s'imposait en 50 cmc. Mais sa victoire ne changeait rien au classement du championnat suisse. Blatter avait assuré sa victoire auparavant.

Tous les titres sont désormais acquis. Agno-Iseo, la prochaine et dernière manche du championnat suisse qui se déroulera au Tessin ne changera plus rien. Ce ne sera qu'un baroud d'honneur... Charles-F. PÉCOUD

RESULTS

50 cmc: 1. U. Graf, « Kreidler »; 2. R. Aegerter, « Kreidler »; 3. J. Kulmer, « Kreidler »; 125 cmc: 1. R. Mathys, « Aermacchi »; 2. H. Kormann, « Bultaco »; 3. H. Greub, « Maico »; 250 cmc: 1. H. Müller, « Yamaha »; 2. A. Bruniera, « Yamaha »; 3. H. Mühlebach, « Yamaha »; 350 cmc: 1. B. Kneubühler, « Yamaha »; 2. Y. Panizzi, « Yamaha »; 3. H. Mühlebach, « Yamaha »; 500 cmc: 1. B. Kneubühler, « Yamaha »; 2. G. Keller, « Greaves »; 3. Y. Panizzi, « Yamaha ». Plus de 500 cmc: 1. E. Bachmann, « Meyer-Norton »; 2. R. De Martin, « Honda »; 3. J.-F. Zanetta, « Norton ». Side-Car: 1. H.-P. Hubacher - A. Bihler, « BMW »; 2. Meyer - Gehrigh, « BMW »; 3. Hamel - Thommi, « Kawasaki ».

Le « Bol d'or » au Mans

Le 36^{ème} « Bol d'or », épreuve d'endurance sur 24 heures, qui s'est déroulée sur le circuit « Bugatti » du Mans, s'est terminée par la victoire des Français Debrocq-Ruiz, au guidon d'une « Japauto 950 ». La deuxième place est revenue à un équipage franco suisse, Godier-Genou, sur une « Honda 750 ». Voici le classement final:

1. Debrocq-Ruiz (Fr), « Japauto 950 », 655 tours en 24 heures (moyenne 120 km 662); 2. Godier-Genou (S-Fr), « Honda 750 » à un tour; 3. Williams-Woods (GB) « Honda 750 », à 13 tours; 4. Riva-Mandracci (It), « Guzzi 850 », à 27 tours; 5. Galtruccio-Provenzano (It), « Triumph 750 » à 32 tours. Classe 500 cmc: 1. Ravel-Blosser (Fr) « Kawasaki 500 » 581 tours. Classe 250 cmc: 1. Algiersuari-Escobosa (Esp), « Montesa 250 », 581 tours.

automobilisme

Perrot toujours le plus rapide

Le Suisse Xavier Perrot a fêté une nouvelle victoire à l'occasion d'une course de côte à Klettgau. L'épreuve réunissait 120 pilotes d'Allemagne et de Suisse. Sur la route mouillée, Perrot, au volant de sa « March » formule 2, a couvert les 2 km 200 du circuit en 2'36"5.

Voitures de série de tourisme: Keller (Muri) Chevrolet Camaro, 3'07"6. Voitures de tourisme spéciales: Basche (Al) BMW

Course de Klettgau

Perrot toujours le plus rapide

2002, 2'52"2. Voitures GT spéciales et série: Peter (Winterthour), Porsche 911 T, 3'07"2. Voitures de courses et de sport: Jauslin (Muttentz), Chevron Cosworth, 2'57"6. Formule 5: Caprez (Dietikon) Horag Has 4, 2'53". Voitures de course formule libre: Xavier Perrot (Zurich), March F2, 2'36"5 (vainqueur de la journée).

Succès de Cevert aux Etats-Unis

Bénéficiant d'une panne d'essence du « leader » George Follmer dans le dernier tour, le Français François Cevert, au volant d'une « McLaren », a remporté le Grand prix de Donnybrook (Minnesota), comptant pour la « Can-Am ».

Cevert, qui a signé ainsi son deuxième grand succès aux Etats-Unis après sa victoire l'an dernier dans le grand prix de Watkins Glen (formule un) a empoché 52.000 francs suisses. Parti en septième position sur la grille de départ, Cevert se maintint constamment parmi les dix premiers. Ses favoris étant successivement contraints à l'abandon, les Français, deuxième derrière Follmer durant la deuxième partie de la course, tira profit d'une panne sèche de la « Porsche » de l'Américain dans le dernier tour. Malgré sa panne, Follmer a réussi à terminer quatrième. Il est en tête du challenge.

handball

Excellente tenue des Suisses

A Kœflach, en finale pour la troisième place du tournoi international qui réunissait six nations en Styrie, la Suisse a remporté un succès inattendu aux dépens de l'Autriche, qu'elle a battue par 17-13 (6-6). La sélection helvétique considérablement renforcée a pris ainsi sa revanche de la défaite subie contre le même adversaire, au printemps en Espagne, dans le cadre du tournoi éliminatoire olympique. Derniers résultats: Finale pour la 1^{re} place: URSS - Hongrie 21-17 (9-10). Classement final: 1. URSS (Trud Moscou); 2. Hongrie (Vasas Budapest); 3. Suisse; 4. Autriche; 5. Danemark et Hollande (AHC Amsterdam).



EN VOL. — L'Allemand Schoeffer franchit le tremplin artificiel et se concentre pour l'atterrissage. (Avispress - Baillood)

basketball

FACE À VEVEY

L'EXPÉRIENCE DE FORRER UN ATOUT POUR NEUCHÂTEL

VEVEY - NEUCHÂTEL-SPORTS 76-82 (40-43)

A deux semaines du début du championnat suisse de ligue nationale A, Neuchâtel-Sports poursuit sa préparation intensive. Samedi en fin d'après-midi, les joueurs neuchâtelois se sont déplacés à Vevey pour y rencontrer l'excellente formation locale emmenée cette saison par Tutundjian qui évolue comme entraîneur-joueur.

Cette rencontre donnait à Joseph Zakar l'occasion de mettre en pratique les combinaisons ébauchées au cours des entraînements et apporter la cohésion au sein de la

formation où il manquait toujours Cestonaro et le Noir Haddock.

Après la victoire de samedi, on peut affirmer que cette cohésion est obtenue grâce à la présence d'un homme: Claude Forrer. Par son expérience, son sens du jeu et sa stature imposante, l'ex-Chaux-de-Fonnier domine en défense par son excellent placement et en attaque par sa sûreté dans la prise des balles et la précision de ses passes. La confiance qu'il apporte à ses jeunes coéquipiers se traduit par une réussite étonnante de ces derniers.

Contre Vevey, Osowiecki, Bucher et Pettipierre ont pleinement profité de cette stabilité pour se mettre en évidence alors que Zakar retrouvait en seconde mi-temps l'efficacité qu'on lui connaît.

L'ABSENCE DE MACHEREL

Dans l'équipe de Vevey, les meilleurs furent Tutundjian et Nicolet tandis que l'absence de Macherel se fit sentir très sensiblement. La préparation de notre équipe se poursuivra de façon intensive au cours de cette semaine. Jeudi soir, ce sera contre Olympie à Fribourg alors que la fin de la semaine sera consacrée aux importants tournois internationaux de Nyon et Pontarlier.

Pour ces rencontres, la présence de Cestonaro et Haddock est assurée alors que Reichen, blessé à une main se contentera pendant une semaine encore, de suivre ses coéquipiers depuis la touche. NEUCHÂTEL: Osowiecki (11), Bucher (14), Zakar (31), Schaller, Pettipierre (16), Lehner (2), Forrer (3), Pizzera J.-M. (5), Spoletini. Entraîneur: J. Zakar. M.R.

Advertisement for Hotel Central Bar 1^{er} étage. Text includes: 'Pour votre apéritif. Vos rendez-vous d'affaires. Ouvert de 9h à 24h. Neuchâtel. Treille 9.'

Advertisement for LECO Choco-Drink. Features a cartoon character and text: 'de bonne humeur avec LECO Choco-Drink'.

OFFRES D'EMPLOIS

LA SOCIÉTÉ SUISSE
POUR L'INDUSTRIE HORLOGÈRE (SSIH)

qui groupe en particulier les marques OMEGA et TISSOT
cherche

contrôleur financier-
chef comptable

Le titulaire aura pour tâche de tenir la comptabilité générale, d'établir les budgets et d'assurer le contrôle budgétaire. Il peut être appelé également à procéder à des analyses financières.

Age idéal : 25 - 30 ans.

NOUS DEMANDONS :

- apprentissage commercial
- perfectionnements en matière comptable et EDP
- expérience dans les domaines de responsabilités décrits ci-dessus
- connaissances d'allemand pour personne de langue française ou vice versa. Connaissances d'anglais souhaitées.

NOUS OFFRONS :

- travail intéressant et indépendant
- salaire en rapport avec capacités.

Faire offres à :

SSIH Management Services S. A.
Direction du personnel
63, rue Centrale, 2500 BIENNE



LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse
d'Assurances Générales

**Madame,
Mademoiselle,**

Le poste que vous occupez actuellement et le travail que vous accomplissez ne vous satisfont plus entièrement. Vous êtes une bonne

employée

de langue maternelle française et avec quelques connaissances d'allemand. Vous avez du goût et le sens des proportions ; la dactylographie n'a pas de secret pour vous : vous affectionnez les travaux bien présentés et parfois difficiles. Peut-être le poste de composeuse IBM que nous désirons repourvoir dans notre imprimerie interne vous conviendrait-il ? Il exige de sa titulaire l'amour du travail précis et bien fait ; des connaissances des branches commerciales ou techniques de l'imprimerie lui seraient utiles. Nous nous chargeons cependant volontiers de votre formation. L'activité que nous vous offrons est très variée et comprend également différents travaux de bureau tels que : commandes, facturation, téléphone, etc.

Afin d'être mieux renseignée, prenez contact avec notre service du personnel ou venez nous voir.

LA NEUCHATELOISE
Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Rue du Bassin 16, 2001 Neuchâtel
Tél. (038) 21 11 71, Interne 315.

Transport
Accidents
Responsabilité civile
Véhicules à moteur
Bateaux
Incendie
Chômage incendie
Vol
Bris des glaces
Dégâts des eaux
Bagages
Bijoux et fourrures
Machines

Ouverture
d'un nouveau centre
du prêt-à-porter

Sur deux étages,
dans un cadre nouveau,
nous avons réuni pour vous
les meilleures collections suisses
et étrangères en jersey,
tissu et tricot.

Dans cet important centre
du prêt-à-porter féminin,
nous vous proposons
une mode de bon goût, équilibrée,
séduisante, un vaste assortiment
où figurent les «griffes»
les plus prestigieuses.



20, rue de l'Hôpital
téléphone 253525, Neuchâtel

Lausanne · Genève · Neuchâtel · La Chaux-de-Fonds · Fribourg

Chaussures

BALLY AROLA
Rue de l'Hôpital 11, Neuchâtel

demandant

VENDEUSE

désirant trouver emploi stable et intéressant.
Prendre contact avec M. L. Richner, gérant,
tél. (038) 25 16 35.

C.I.P. — PESEUX

Centrale industrielle de production de mouvements
d'horlogerie
Avenue de Beauregard 3 Tél. 31 57 32

engage tout de suite

PERSONNEL FÉMININ

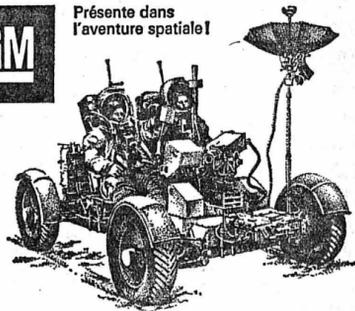
pour travaux propres et faciles en atelier.

Nous engageons les étrangères au bénéfice du permis d'établissement, ou « hors plafonnement ».
Faire offres ou se présenter à l'usine.

Membre de la Société suisse
pour l'industrie horlogère S.A.



Présente dans
l'aventure spatiale!



LUNAR ROVING VEHICLE

Notre ambition ne consiste pas uniquement à être No 1 sur le marché, mais également à entretenir des relations de première classe avec nos distributeurs. Désirez-vous nous aider à réaliser ce projet en qualité de

SECRÉTAIRE

de notre chef de vente pour la Suisse romande et le Tessin ?

Dans une entreprise à la pointe du progrès et au sein d'une équipe dynamique, vous accomplirez un travail intéressant et varié. Vous aurez l'occasion d'utiliser et d'améliorer vos connaissances de la langue anglaise, et il est bien entendu que le français n'a pas de secret pour vous.

N'est-ce pas là un poste à votre convenance ?

Pour tous renseignements ou pour une demande d'emploi, veuillez prendre contact avec nous :
tél. (032) 2 61 61, Interne 578, M. Willen.

General Motors Suisse SA 2501 Bienne

CHEVROLET · PONTIAC · OLDSMOBILE · BUICK · CADILLAC · OPEL
VAUXHALL · RANGER · BEDFORD · GM DIESEL · FRIGIDAIRE · DELCO

Nous cherchons pour entrée immédiate ou
pour date à convenir

ouvrières

Travail propre et facile.
Semaine de 5 jours.

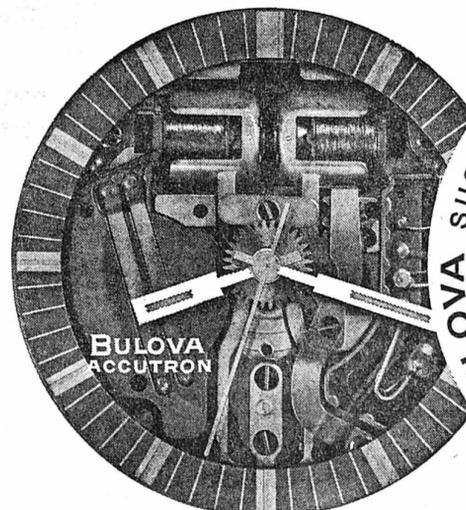
Se présenter à la Fabrique de carton-
nages, 17, Crêt-Taconnet, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 32 81.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou
pour date à convenir

un manoeuvre

désirant améliorer sa situation en se met-
tant au courant des travaux de coupage
sur machine moderne. Travail propre et
sans danger. Semaine de 5 jours.

Se présenter à : Fabrique de carton-
nages, 17, Crêt-Taconnet, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 32 81.



BULOVA SUCHT BULOVA CHERCHE BULOVA
COLLABORATEURS
et COLLABORATRICES
qualifiés
pour des opérations de :
— mise en marche
— posage de cadrans
— emboîtement
— travaux de contrôle
Les postes sont à pourvoir immédiatement
ou pour époque à convenir.
Appeler le (038) 24 15 52 ou envoyer offre
de service à BULOVA WATCH COMPANY,
10, place de la Gare,
2000 Neuchâtel.

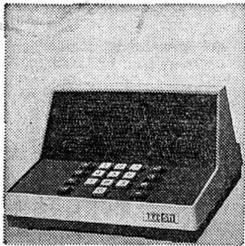


Autophon - entreprise générale d'installations de communication



Deux «tuyaux» pour décrocher un récepteur de téléphone avec 20 cartons sur les bras:

A. Poser les cartons, décrocher le récepteur.
B. Décrocher le récepteur, récupérer les cartons.



Dans certaines entreprises, il faut qu'une mésaventure se reproduise x fois avant que l'on s'aperçoive que les communications internes laissent à désirer. Que depuis longtemps il faudrait améliorer, compléter ou renouveler les installations afin que la communication soit parfaite sur tous les plans.

C'est alors qu'on en vient souvent à mettre en service un deuxième moyen de communication: une installation d'intercommunication directe. Ainsi, il est même possible de dialoguer avec des collaborateurs qui sont en train de téléphoner. De leur côté, ils peuvent obtenir un renseignement sans devoir interrompre la conversation avec le client. Une simple pression sur un bouton - et déjà la liaison est établie avec un autre service. Car l'appareil d'intercommunication permet d'écouter sans récepteur. C'est un moyen de communication idéal.

Grâce à son expérience, l'entreprise générale d'installations de communication est mieux à même de déterminer le dispositif approprié à chaque cas. Elle a tous les atouts en main pour trouver la solution idéale. Elle peut juger ce qui est préférable: une installation d'intercommunication simplex ou duplex. Elle garantit des conseils de spécialistes, des projets étudiés en fonction des

besoins et un montage soigné. Et comme nulle autre ne connaît mieux qu'elle ses propres installations, elle se charge également de leur entretien.

De plus: l'entreprise générale laisse ses clients entièrement libres d'acheter ou de louer une installation.

Voilà des services qu'une entreprise générale d'installations de communication est en mesure d'offrir.

AUTOPHON

Installations téléphoniques et câbles, installations d'appel et de recherche de personnes, appel lumineux, appareils d'intercommunication directe, dispositifs de signalisation et d'information, installations d'horloges électriques, poste pneumatique. Radio-téléphones pour véhicules, émetteurs-récepteurs portatifs et fixes, auto-appel, télédiffusion pour hôtels et hôpitaux, installations de transmission de musique, appareils de radio et télévision, systèmes vidéo, installations d'antennes.

Si l'efficacité des communications de votre entreprise devrait être encore améliorée, n'hésitez pas à prendre contact avec nous. Nous nous entretiendrons de vos problèmes de communication sans engagement de votre part.



Non aux trafiquants d'armes

La nouvelle loi sur le matériel de guerre du 30 juin 1972 tient compte des exigences des auteurs de l'initiative en matière d'autorisation de fabriquer ou d'exporter des armes, de sanctions et de contrôles renforcés. Les lois humanitaires sont respectées. Une divergence subsiste: nous refusons de limiter ces exportations aux pays neutres d'Europe, parce que nous refusons que notre pays dépende désormais — et à quel prix — des grandes puissances productrices d'armes et soit coupé de toute technologie dans ce domaine.

Aux trafiquants d'armes, nous avons dit non; aux marchands d'illusions nous dirons NON!

Yann Richter
Conseiller national

Non aux marchands d'illusions

Comité pour un contrôle renforcé des exportations d'armes

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANTE CABLERIE

engage

ingénieur de vente ETS

Sa tâche :

Promotion de la vente de nos produits bien connus sur le marché, dans un secteur géographique délimité mais non encore déterminé (dépend en partie de son domicile). Comme bien d'investissement, la vente de câbles exige non seulement de l'habileté commerciale mais surtout une activité de conseiller fondée sur de solides connaissances techniques.

Son profil :

Ingénieur ETS, si possible courant fort avec quelques années d'expérience (âge 30 à 40 ans environ). Goût pour les contacts humains, connaissances de français et d'allemand indispensables.

Nos prestations :

Salaire fixe et commissions, prestations sociales complètes, activité variée et intéressante.

Faire offres sous chiffres 28-900 252 à Publicitas, Berne.

LA SUISSE

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES SUR LA VIE
SOCIÉTÉ D'ASSURANCES CONTRE LES ACCIDENTS
LAUSANNE

Nous engageons une

DACTYLO expérimentée

Date d'engagement à définir.

Faire offres à EDOUARD PRÉBANDIER, agent général, 2001 Neuchâtel. Saint-Honoré 1. Tél. (038) 25 35 33.

CABLES CORTAILLOD

engage

agent de méthodes

Nous demandons :

- Apprentissage complet (mécanicien-électricien, dessinateur en bâtiment)
- Formation méthode ou étude du travail. Eventuellement formation en cours, possibilité de la compléter.

Nous offrons :

- Travail varié au sein d'une équipe méthode jeune et dynamique
- Salaire en fonction des capacités et de l'expérience
- Prestations sociales complètes
- Horaire variable.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Par écrit : Secrétariat général.

Par téléphone : (038) 42 12 42, interne 226.

CABLES CORTAILLOD



Roulements Miniatures S.A.

cherche pour entrée immédiate ou à convenir :

1 EMPLOYÉE pour le bureau des paies,

parlant allemand, français et italien, sur petit ordinateur RUF-PRAETOR ;

1 EMPLOYÉ (E) comme aide-comptable

sur machine RUF-PRAETOR.

Nous offrons places stables, travail intéressant et très varié.

Prestations sociales avantageuses. Réglementation étendue pour les jours fériés.

Adresser offres écrites, avec copies de certificats et prétentions de salaire, ainsi que l'indication de la date possible d'entrée à la Direction commerciale.



Compagnie des montres

ELGIN S.A.

Neuchâtel

Poudrières 135-137

engage :

HORLOGER-DÉCOTTEUR POSEURS (EUSES) DE CADRANS EMBOÎTEURS

- Caisse de pension
- Horaire flexible
- Réfectoire à disposition.

Faire offres écrites ou téléphoner au (038) 25 95 25 pour prendre rendez-vous.

Nous désirons engager, pour notre service des assurances de groupe, un

employé

aimant les chiffres. Nous lui confierons certains travaux de statistiques, de boucllements et principalement des

calculs actuariels

ainsi que la correspondance y relative.

Ce poste offrant des possibilités de développement personnel conviendrait plus particulièrement à un **actuaire** ou à un **comptable**. Nous serions cependant disposés à assurer la formation d'un employé de commerce qualifié ayant des connaissances bancaires ou d'assurances. Nous donnerons la préférence à une personne stable, de langue maternelle française et âgée d'environ 25 ans.

Notre service du personnel renseignera et recevra volontiers les candidats.



LA NEUCHATELOISE
Compagnie d'Assurances
sur la Vie
2001 Neuchâtel
Musée 9
Tél. (038) 21 11 71,
Interne 315.

Le plus grand centre spécialisé de la région neuchâteloise cherche

VENDEUR

pour son rayon d'articles ménagers, connaissant, si possible, déjà bien cette branche.

Entrée immédiate ou à convenir. Salaire fixe + intéressement aux ventes.

Conditions de travail agréables avec les avantages sociaux d'une entreprise moderne. Deux matinées de congé par semaine.

Les candidats qui s'intéressent à ce poste sont priés de téléphoner au (038) 25 76 44, ou d'écrire à **TORRE - ARTS MÉNAGERS**, 5, rue des Fausses-Brayes, 2000 Neuchâtel.

CABLES CORTAILLOD

engage

collaborateur pour la comptabilité industrielle

Nous offrons :

- Travail intéressant et varié
- Possibilité d'avancement dans un service en développement
- Salaire et prestations sociales modernes.

Nous demandons :

- Formation commerciale complète, si possible comptable diplômé ou en tous cas quelques années de pratique
- Age 25 à 35 ans.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous

Par écrit : Secrétariat général.

Par téléphone : (038) 42 12 42, interne 226.

CABLES CORTAILLOD

LA SOCIÉTÉ SUISSE POUR L'INDUSTRIE HORLOGÈRE (SSIH)

quel groupe en particulier les marques OMEGA et TISSOT cherche, pour sa Direction Produit, un

ASSISTANT, RESPONSABLE DU DOSSIER « production à l'étranger d'habillements »

Le titulaire devra s'occuper de dossiers sous les aspects suivants : marketing, financier, fiscal et juridique. Il sera également appelé à se déplacer assez fréquemment à l'étranger.

Nous demandons :

- Formation universitaire complète (HEC ou juriste avec perfectionnement ou expérience dans le domaine économique)
- Connaissance des langues anglaise et française, bonnes notions d'allemand
- Age idéal : 28 à 30 ans.

Nous offrons :

- Travail intéressant dans équipe dynamique et jeune
- Salaire en rapport avec capacités.

Faire offres à :
SSIH Management Services S.A.

Direction du personnel
63, rue Centrale, 2500 BIENNE



Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

décorateur- étalagiste

qualifié, ayant si possible la formation des grands magasins.

Place stable, bien rémunérée, semaine de cinq jours, tous les avantages sociaux d'une grande maison.

Se présenter ou téléphoner au chef du personnel, tél. (038) 25 64 64

armourins
neuchâtel

affiliés aux Grands Magasins Innovation S.A.



engage pour son Discount Textiles

VENDEUSES à temps partiel

Prestations sociales d'une grande entreprise.

Faire offres à la Direction des Grands Magasins.
Treille 4. Tél. (038) 24 02 02.

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

DEMANDES D'EMPLOIS

Employé de planning

expérimenté
CHERCHE PLACE

à Neuchâtel ou aux environs.
S'adresser à Daniel Juillerat
Sous-Bellevue 13, Porrentruy.
Tél. (066) 66 37 69.

Aide en pharmacie

Nous cherchons, pour deux camarades de 15 ans, **place de vacances**

dans la région du lac de Neuchâtel pour **VENDANGER**

du 2 au 21 octobre 1972.
Hans Weingartner,
Grünhalde 4,
6204 Sempach.
Tél. (041) 99 17 58.

Homme jeune cherche emploi comme **programmeur**

débutant. Adresser offres écrites à 199-573 au bureau du journal.

DEMANDES À ACHETER

ACHAT de vieux bijoux

or et argent. Pierres fines, diamants. Pendules anciennes aux meilleurs prix à la bijouterie

CLAUDINE VUILLE
Portes-Rouges 46
Immeuble
Marché-Migros.
Tél. 25 20 81
Neuchâtel.

J'achète

MEUBLES ANCIENS

secrétaires, tables rondes, bahuts, chaises, fauteuils, canapés, bois de lits, armoires, bureaux, commodes, tableaux anciens, bibelots, etc.

Ecrire sous chiffres 460 179 à Publicitas S.A., 2610 Saint-Imier.

A remettre : Station vaudoise,

bar à café

avec alcool et petite restauration. (carnotzet, terrasse). Convient à jeune couple.

Adresser offres : Fiduciaire des hôteliers, rue de la Gare, Montreux.

COMMERCES

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

L'IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.

engage

habiles dactylos

pour la composition de textes pour nos journaux, sur machines à écrire

Formation dans l'entreprise.

Service : demi-poste 4 h le matin ou 4 h l'après-midi.

Salaire intéressant.

Place stable en cas de convenance.

Téléphoner pour fixer un rendez-vous.
Tél. (038) 25 65 01 (Interne 278).

A vendre ou à louer, dans une importante et charmante ville de Suisse romande, pour raison de santé,

CONFISERIE-PÂTISSERIE

avec

TEA-ROOM

Faire offres sous chiffres 28-900247, à Publicitas, 3000 Berne.



Chacune de ces robes
89.-

Rayures rayonnantes au rayon boutique

Deux petites robes originales qui doivent leur élégance et leur gaieté aux rayures. Deux modèles d'une coupe parfaite, en polyester, à des prix tous budgets.

Timbres Coop
ou 5 % rabais

La Cité

Nettoyages en tout genre

Appartements, caves, locaux, etc.

Exécution rapide et soignée **24 63 46**

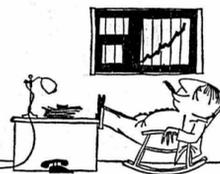
Vos fausses dents

ne tiennent pas, glissent et tombent

Dentofix, la poudre spéciale, assure la parfaite adhérence des prothèses dentaires du haut et du bas et les empêche de se déplacer ou de tomber. La poudre Dentofix est agréable et n'altère pas la saveur de vos aliments et ne donne pas de sensation de gomme, de colle ou de pâte. Dentofix élimine « l'odeur de dentier » qui peut être la cause d'une mauvaise haleine. Fr. 2.85.

POUR UNE CALCULATRICE ÉLECTRONIQUE MINI, **Pensez Sharp** ÉCRIVANTE OU SCIENTIFIQUE

TOUS VOUDRONT UN MODÈLE EL 801 Fr. **590.-**



- mémoire flottante
 - calculs non-stop
 - constantes
 - calculs des pourcentages (majoration-diminution), etc.
- 16 modèles au choix

Il calcule avec SHARP.

NEUCHÂTEL
Ruelle Mayor 2 (Evoles 23)
Tél. (038) 25 97 37-38-39

Agent exclusif

BOLOMEY

o' inno prix-choc



Etagère à légumes sur roulettes, 3 corbeilles, plastifiées amovibles, monture acier promatisé. Dessus avec plateau. Dim. 83 x 49.5 x 33.5 cm.

45.-

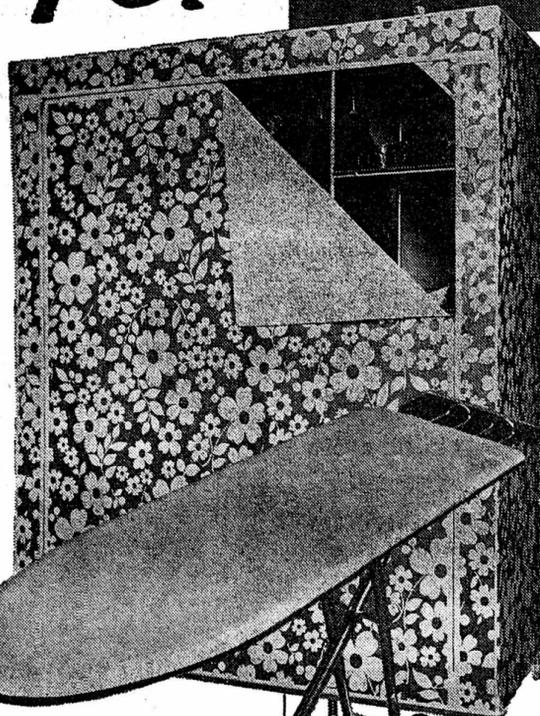
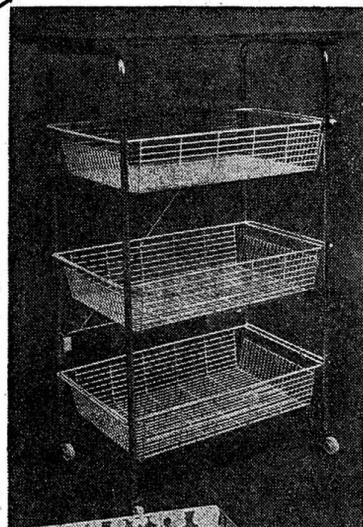


Planche à repasser, monture chromée, hauteur réglable, porte-fer, dessus recouvert Widex. Dim. 125 x 33 cm.

40.-

Armoire en plastique fantaisie, intérieur avec penderie et trois rayons. Monture tubes d'acier promatisé, sol en pavatex. Dim. 120 x 142 x 50 cm.

armourins
neuchâtel

Couvet - Saint-Aubin
Les Geneveys-sur-Coffrane
Innovation la Neuveville
et le Landeron

1.6



Hitparade Wagons-Lits // Cook:

Nairobi dès **fr. 990.-**

Bangkok dès **fr. 1295.-**

Ceylan dès **fr. 1195.-**

Agence de voyages

WAGONS-LITS // COOK
à votre service, dans le monde entier.

2001 Neuchâtel

Place Pury 1

tél. 038 24 41 51

Un monde de fraîcheur racée et de masculinité...

- * Pre Shave
- * After Shave
- * Eau de Cologne
- * Crème à raser
- * Spray déodorant
- * Savon



La **COUPE HARDY** est l'affaire du spécialiste...

FRANÇOIS coiffeur de PARIS
NEUCHÂTEL
2, rue Saint-Maurice, tél. 25 18 73

Pour monsieur le beau
manteau de cuir

JUTZELER
Hôpital 3 Neuchâtel

Les nouvelles DS: Attention, moteur plus puissant!

Voilà. De la puissance sur toute la ligne: DS 23: 141 CV SAE/130 CV DIN, à injection: 188 km/h de vitesse de pointe, kilomètre départ arrêté en 32 secondes ²/₁₀. De 0 à 100 km/h en 10,9 secondes.

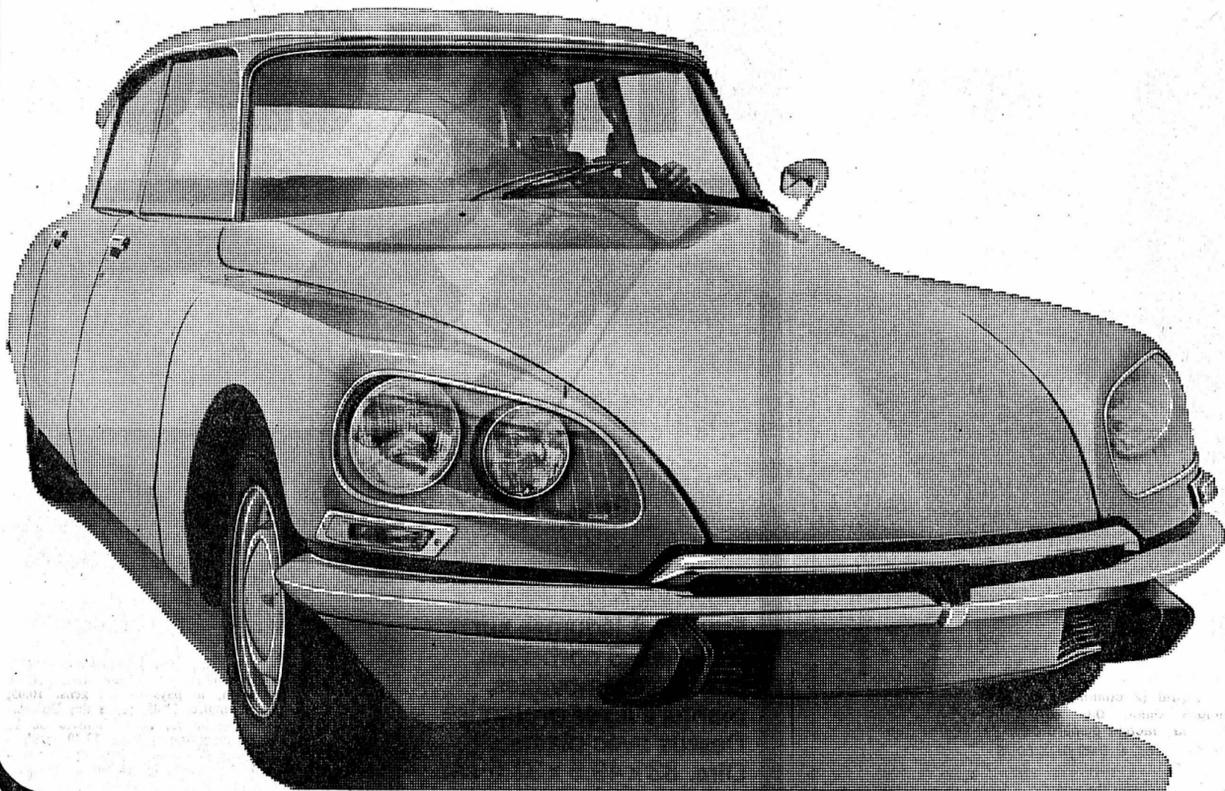
Ou 124 CV SAE/115 CV DIN, à carburateur: 179 km/h de vitesse de pointe, kilomètre départ arrêté en 33 secondes ⁹/₁₀. De 0 à 100 km/h en 12,5 secondes.

D-Super 5: 115 CV SAE/106 CV DIN: 175 km/h de vitesse de pointe, kilomètre départ arrêté: 34 secondes ⁵/₁₀. De 0 à 100 km/h en 13,0 secondes.

D-Spécial: 108 CV SAE/99 CV DIN: 169 km/h vitesse de pointe, kilomètre départ arrêté: 34 secondes ⁹/₁₀. De 0 à 100 km/h en 14,2 secondes.

Mais... cette puissance, ne l'utilisez que pour votre sécurité: dans les dépassements. C'est pour cette raison-là, uniquement, que nous avons repensé les moteurs DS.

Moteur 4 cylindres, 1985 cm³ ou 2347 cm³. Boîte à 4 ou 5 vitesses, selon les modèles, à commande hydraulique ou mécanique. Direction et freins assistés. Freins à double circuit. Suspension hydro-pneumatique. Berline et break. A partir de Fr. 14830.— (D-Spécial).



DS 301

CITROËN DS

Citroën préfère TOTAL

Neuchâtel: Garages Apollo S.A., tél. (038) 24 12 12; Yverdon: Garage Nord Apollo S.A., tél. (024) 2 12 12; Boudevilliers: Centre Automobile, Garage Moderne, tél. 36 14 37; Cortallod: F. Zeder, tél. 42 10 60; Fleurier: Claude Hotz, tél. 61 29 22; Fontainemelon: W. Christinat, tél. 53 34 77; Peseux: M. Ducommun, Garage Central, tél. 31 12 74; Saint-Blaise: J.-P. Bourquin, Garage du Lac, tél. 33 21 88; Valangin: M. Lautenbacher, Garage de la Station, tél. 36 11 30.



*Auvernier
fête sa vendange*

vendredi 22 septembre boire + manger + danser + samedi 23 septembre idem + cortège des enfants

DU RIRE

LE SERVICE CULTUREL MIGROS
présente en collaboration avec
CONNAISSANCE DU MONDE

LA CAMARGUE

Conférence et film en couleur
par
FREDDY TONDEUR
1^{re} conférence de l'abonnement

NEUCHÂTEL - Salle des conférences
Mercredi 20 septembre, à 20 h 30

Prix des places: Fr. 5.—
Location et vente d'abonnements au prix de Fr. 20.—
à l'entrée, dès 19 heures.

BOUCHERIE DES SABLONS
Ch. STORRER
Tél. 25 18 31 - Service à domicile
Parcage facile

**Saucisses au foie
Saucisses sèches**

Une belle occasion s'achète au

GRAND GARAGE ROBERT NEUCHÂTEL

Service vente: B. KALTENRIEDER
Qual Champ-Bouglin 38-38 Tél. 25 31 08

RENAULT 12 TL, 25.000 km	Modèle 1972
RENAULT 16 TS, 29.000 km	Modèle 1968
RENAULT 16 TS, 42.000 km	Modèle 1970
RENAULT 16 GL, 92.000 km	Modèle 1968
RENAULT 16 GL, 85.000 km	Modèle 1970
RENAULT 16 TL, 45.000 km	Modèle 1971
FIAT 124 COUPÉ, 50.500 km	Modèle 1967
SUNBEAM 1250, 36.000 km	Modèle 1970
ALFA ROMEO 1750, 49.000 km	4 portes Modèle 1971
ALFA ROMEO 1750, 64.000 km	4 portes Modèle 1971
AUTOBIANCHI A 111, 48.000 km	Modèle 1970
NSU 1000 TT, 82.000 km	Modèle 1967

Toutes ces voitures sont expertisées et garanties 3 mois par loi

concessionnaire officiel
RENAULT

MACHINES À LAVER

marque suisse, 100 % automatiques, modèle 1972, neuves, légèrement grisées ou défraîchies, avec ou sans fixation.

A CÉDER À TRÈS TRÈS BAS PRIX.
Avec garantie d'usine.
Pose, installation et service après-vente assurés par nos monteurs.
Magic, av. de la Harpe 21,
Lausanne, tél. (021) 26 15 95.

**VÉHICULES À MOTEUR
ET ACCESSOIRES**

A louer
TRAX 977 H
à l'heure ou au m³ chauffeur et frais compris, prix à discuter, Tél. (027) 2 56 21.

A vendre
**VOILIER
DC 20**
équipement complet, régaté et croisière, moteur 4 CV, place au port d'Auvernier (1972).
Prix: 15.500.—
Tél. bureau (038) 25 88 41.

Une occasion à ne pas manquer:

FIAT 128 RALLYE

modèle 1972, 18.000 km, valeur neuve 10.000 fr.; prix à discuter. Reprise et arrangement financier possibles.

S'adresser au Garage du Rallye
W. Dumont, le Locle.
Tél. (039) 31 33 33.
Agence officielle OPEL.

(Evidemment autres occasions et voitures neuves livrables dans les 24 heures.)

A vendre
Renault R 6 TL
modèle 1971, 23.000 km.
Prix très intéressants Reprise éventuelle.
voitures garanties 3 mois, facilités de paiement.

Carrosserie Nouvelle Peseux.
Bureau: tél. 31 27 21
Privé: tél. 45 12 91.

Sunbeam
Chamois MK II, rouge foncé, 1966, 70.000 km. En état de marche.
Tél. (038) 24 62 50, dès 19 heures.

J'achète
voitures d'occasion toutes marques.
Tél. (038) 25 29 50.

**GARAGE WASER
NEUCHÂTEL**

AUSTIN 1100
Modèle 1967
Moteur neuf
Garantie de fabrication 6 mois
Expertisée Fr. 4500.—
Grandes facilités de paiement.

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

Je paie cher
voitures accidentées
avec ou sans douane, modèles récents.

Pierre GROSS
2013 Colombier (NE)
Tél. (038) 41 11 73.

A vendre
Alfa Romeo 1300 Ti
modèle 1970, 24.000 km.
Tél. (039) 22 69 40, heures de repas.

A vendre
Triumph Spitfire MK III
1969, hardtop, jantes sport, rouge.
Tél. 24 13 34, heures de bureau.

OCCASIONS AVANTAGEUSES

PEUGEOT 204 GL 1966, 6 CV, eau vive, toit ouvrant, intérieur simili, 64.000 km.

PEUGEOT 204 GL 1968, 6 CV, pastel, toit ouvrant, intérieur simili.

PEUGEOT 404 INJECTION 1967, 9 CV, blanche, toit ouvrant, intérieur drap.

PEUGEOT 404 1968, 9 CV, rouge, toit ouvrant, intérieur simili.

PEUGEOT 504 INJECTION 1969, 10 CV, rouge, toit ouvrant, intérieur drap.

PEUGEOT 504 INJECTION 1971, 11 CV, rouge, toit ouvrant, intérieur drap, radio, 52.000 km.

DATSUN 1300 1968, 7 CV, bleue, 4 portes, intérieur simili.

NSU 1100 1966, 6 CV, blanche, 2 portes, intérieur simili.

FORD 17 M Cbi 1968, 9 CV, rouge, break, 5 portes, intérieur simili.

BMW 2000 1967, 11 CV, verte, 4 portes, intérieur simili, moteur révisé.

AMI 8 BREAK 1970, 5 CV, jaune, 5 portes, intérieur simili, 50.000 km.

RENAULT R 16 1967, 8 CV, gris métallisé, 4 portes, intérieur simili.

SIMCA 1500 1965, 8 CV, blanche, 4 portes, intérieur simili.

Facilités de paiement - Essais sans engagement
Demandez liste complète avec détails et prix

A vendre
vélocoteur
Peugeot, bon état.
Tél. 42 29 32.



**GARAGE
DU LITTORAL**

M. et J.-J. SEGESSEMAN & C^{ie}
Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91
Neuchâtel - Début route des Falaises

DÉMÉNAGEMENTS

Transports Suisse - étranger

D. ROTHPLETZ Saint-Nicolas 12, Neuchâtel Tél. (038) 25 35 90

**La bonne friture
au Pavillon**
Tél. 25 84 98

AU VIEUX VAPEUR

Ancré dans le port de Neuchâtel

<p>LUNCH Fr. 9.50 avec entrée Fr. 12.50 Thon mayonnaise Potage du jour Emincé à la crème riz Dessert</p>	<p>Spécialité du jour: Steak de veau aux morilles</p>
--	--

Réservez votre table Tél. 038 24 34 00

mini HASSLER prix

Tapis de fond
Rideaux
Coupons
Milieux
Plaques de tapis
Tapis d'Orient
Do it yourself

Miniprix Hassler
6, place d'Armes, Neuchâtel 038-25 21 21

**L'annonce
reflet vivant
du marché**

BORER

Depuis 1930
2006 Neuchâtel
Draizes 61 / 31 66 66

achète aux meilleures conditions
Voitures récentes accidentées et de démolition

Martino Cinelli

Entreprise de nettoyage général
Débaras de caves et galetas
Petits transports
Neuchâtel
Tél. (038) 24 78 30 Fahys 21
ou 33 39 92
heures des repas

VOYAGES
WITTWER

**VOYAGE SPÉCIAL
ALSACE
FORÊT-NOIRE**
du 23 au 24 septembre Fr.140.—
2 jours

PROGRAMMES - INSCRIPTIONS
WITTWER CARS
Neuchâtel, Saint-Honoré 2, tél. 25 82 82

Aider au développement c'est

PROMOUVOIR LA PAIX DANS LE MONDE

OUI

au décret du Grand Conseil sur
l'aide au développement

Association neuchâteloise pour
l'aide au Tiers Monde

l'argent tout de suite

de Fr. 500.— à 20'000.—
confidentiel—discret

Bon

Je désire Fr. _____
tout de suite en espèces.
Je rembourserai par mois environ Fr. _____

Nom _____ Prénom _____
Profession _____ Date de naissance _____
Etat civil _____ Nationalité _____
Domicile (no postal) _____
Rue _____ No. _____
Depuis quand à cette adresse _____
Adresse précédente _____
Pendant combien de temps _____
Employeur _____
(aucune demande de renseignements)
Depuis quand _____ Salaire mensuel Fr. _____
Durée de l'emploi précédent _____
Revenu accessoire (épouse, etc.) par mois Fr. _____

Signature: _____

X plus de 670'000 crédits déjà accordés

Envoyez le bon aujourd'hui

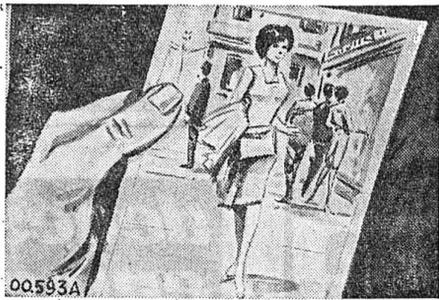
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00—12.15 et 13.45—18.00

LES Eaux du Nil

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ : M. Smith prie Hubert Bonisseur de la Bath de renouer avec la belle Leïla Hassani des relations qu'il avait rompues à Beyrouth.

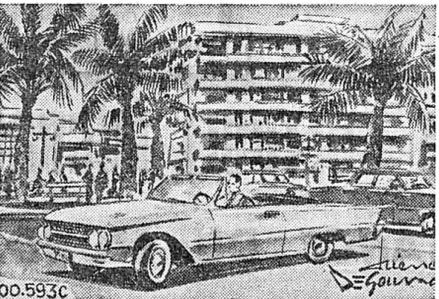
Les eaux du Nil



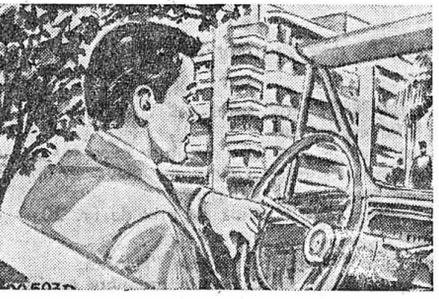
Hubert soupira : « J'espère qu'elle n'a pas engraisé de vingt kilos, dit-il. Avec les Égyptiennes, on ne sait jamais. » M. Smith ouvrit un dossier : « Soyez rassuré. Voici une photo d'elle qui a été prise la semaine dernière. » Hubert se leva de son fauteuil, et examina avec curiosité la photographie que lui tendait son chef. Il reconnut tout de suite Leïla dans la très jolie jeune femme brune qui allait sur un trottoir inondé de soleil, mince dans son élégante robe blanche. « J'accepte la mission », déclara-t-il avec empressement. « Vous l'avez déjà dit », répliqua M. Smith en reprenant la photo.



« Je reconnais l'endroit où cette photo a été prise, reprit Hubert. C'est au coin de Shari Salâh El Din et de Shari El Gabalâya, dans l'île de Gezira. » — « Exact, reconnut M. Smith. C'est là qu'elle habite. » — « Elle n'a donc pas changé d'appartement en se mariant ? » — « Non. C'est son mari qui est venu habiter chez elle. » — « Comment s'appelle ce monsieur ? » — « Ahmed Rahman. » — « Quel âge ? » — « Cinquante-deux ans. Grande fortune. » — « Et je pars quand ? » — « Demain. » — « Avec quelle couverture ? » — « Nous en avons préparé deux, et ferons notre choix selon l'évolution des événements. » — « Les choses vont si vite ? » — « Très vite. Allez voir Howard, qui vous remettra vos instructions détaillées. »



Le soleil brillait haut dans le ciel d'un bleu profond, et il faisait encore très chaud pour la saison. Au volant de la Ford jaune décapotable qu'il venait de louer dans une agence, Hubert tourna, sur sa gauche, juste avant le pont El Zamalik, et s'engagea dans Shari El Gabalâya. A sa droite brillaient les eaux limonaises du Nil, dont le courant entraînait un bateau plat, lourdement chargé. Son équipage s'affairait fébrilement à descendre le double mât, en forme de V, afin de pouvoir passer sous le pont. Maisons flottantes amarrées le long des deux rives, les dahabiëhs des riches habitants du Caire semblaient monter une garde immobile.



Hubert stoppa sa voiture dans l'ombre des grands flamboyants aux magnifiques fleurs pourpres qui étaient plantés sur le trottoir, du côté de l'eau, et coupa le contact. L'endroit était parfait pour la surveillance du grand immeuble ultra-moderne habité par Leïla Hassani, devenue par son second mariage Mme Ahmed Rahman. Hubert consulta sa montre-bracelet, qui marquait 1 h 30. Arrivé le matin par avion, il avait été surpris de se trouver dans une ville paisible, alors que la tension entre l'Égypte et Israël ne cessait de monter.

Demain : La Cadillac noire

HOROSCOPE

Le seul aspect de la matinée met en jeu des influences poussant à la rêverie et à la fantaisie ; il se fera sentir toute la journée.

Naissances : Les enfants de ce jour, surtout ceux nés le matin, auront une nature capricieuse, et très peu pratique.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Soins dentaires à donner. Amour : Vous trouverez un bon accueil. Affaires : Mettez de l'ordre dans vos affaires.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Évitez les pièges de la gourmandise. Amour : Écoutez la voix de la raison. Affaires : La chance vous est actuellement favorable.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Le changement d'air serait favorable. Amour : Ne vous compliquez point l'existence. Affaires : Clarifiez le mieux possible la situation.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : La marche vous serait bénéfique. Amour : Ne vous attardez pas sur le passé. Affaires : Cherchez à rendre service.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Évitez tout excès. Amour : Ayez la confiance dans vos sentiments. Affaires : Mettez du cœur à l'ouvrage.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Attention aux accidents. Amour : Ne critiquez pas systématiquement. Affaires : Attachez-vous aux détails.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Douleurs aux reins. Amour : Essayez d'harmoniser les caractères. Affaires : Envisagez une réorganisation totale.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Gorge et oreilles à soigner. Amour : Soyez pondéré. Affaires : Réfléchissez avant d'agir.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : Rhumes et grippe à craindre. Amour : Faites confiance à vos amis. Affaires : Vous allez au-devant d'ennuis.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Articulations un peu fragiles. Amour : Tournez-vous résolument vers l'avenir. Affaires : Contrôlez attentivement votre budget.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Risques de foulures. Amour : Soyez prêt à faire des concessions. Affaires : Soyez moins indépendant.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Couvrez-vous chaudement. Amour : Eloignez les doutes. Affaires : Ns vous avez pas vaincu.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Assortiment de crudités
Paupiettes de veau
Macédoine de légumes
Pouding au fromage frais

LE PLAT DU JOUR :

Pouding au fromage frais

Ecraser à la fourchette fromage blanc ou petits-suisses. Raper dessus pommes, poires. Couper finement 1 ou 2 bananes. Mélanger bien le tout, parfumer d'un zeste de citron et sucrer.

Comment remettre en état

— Des couverts à salade en ébène qui ne brillent plus ?
Versez quelques gouttes d'huile de lin sur un morceau de flanelle propre, et étendez-la à la surface, puis frottez à la flanelle sèche.

— Un tapis taché de boue ?
Mettez sur l'endroit taché quelques gouttes d'eau vinaigrée (2 cuillerées à soupe de vinaigre blanc par litre d'eau). Une fois la tache disparue, mettez de l'eau fraîche.

— Des objets de cuivre très sales ?
Plongez-les dans une solution chaude de cristaux de soude à 10 % saturée de sel marin. Laissez pendant ½ heure. Brossez-les. Remettez 5 minutes dans la solution. Rincez à l'eau claire et séchez. En dernier, astiquez avec un bon produit du commerce.

Du persil sur toutes les tables

L'on devrait avoir toujours présent sur la table un ravier de persil ou de cerfeuil haché, que chacun utilisera à sa convenance, à condition de les préparer au dernier moment, car leurs principes actifs se perdent assez rapidement.

Quoi de plus simple...
Le persil et l'un des végétaux les plus riches sous un très petit volume, il contient notamment du soufre, du phosphore, du potassium, du calcium, du fer et de la provitamine A, de la vitamine PP.

Il est en outre diurétique, stimule l'intestin et normalise les règles. Le cerfeuil est astringent, ami du foie et des reins, il excite lui aussi l'appétit, quoique à un degré moindre, il est riche en principes actifs, particulièrement en fer et provitamine. Ces merveilleuses herbes de santé et de beauté sont aussi des herbes de longévité dit-on.

Cet hiver, vous porterez

— Des bérets mous, des cloches, des casquettes à visière ; des turbans drapés.
— Des roses dans les cheveux, à l'épaulé, à la taille.
— Des colliers faits d'olives blanches et noires.
— Des bretelles de cuir ou de satin pour soutenir les jupes de jour et du soir.
— Des vernis Charles IX à très hauts talons.

Se rafraîchir

Quelle est la différence entre : une crème glacée, une glace aux œufs et un sorbet ?
Les crèmes glacées (ou glaces à la crème ou encore ice-cream) sont faites à partir d'un mélange de lait, de crème de sucre parfumé aux fruits, jus de fruits ou d'un arôme naturel. Au minimum elles contiennent 5 gr de matières grasses pour les glaces aux fruits et 7 gr pour les glaces aux arômes (type vanille).
Les glaces aux œufs sont obtenues par un mélange de lait, de jaunes d'œufs et de sucre. La quantité de jaunes d'œufs ne peut être inférieure à 7 gr pour 100 de glace, alors que les matières grasses se situent autour de 2 gr à 2,6 gr.

Les glaces à « tel ou tel parfum » ont une base d'eau, de sucre, de lait ou de crème, ici le sucre prédomine.
Les sorbets : ils ne contiennent aucun produit laitier mais au minimum 35 % de sucre et 45 % de fruits ou de jus de fruits. On peut souligner que ces fruits doivent obligatoirement être des fruits frais.

A méditer

Les amoureux rêvent, les époux sont réveillés.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

10.00 (C) De passage : Maryland
10.20 (C) Rien n'est plus beau que la terre
10.45 (C) Cinq Suisses sur un bateau
11.10 (C) Les médecins de Raphaël
11.35 (C) La 14^{me} étoile Carrefour international
12.00 Fin
14.00 (C) Rien n'est plus beau que la terre
Un film de Roger Bimpage
14.25 (C) La Zambie
14.40 (C) Carrefour en balade : Le Locle
14.55 (C) Carrefour en balade : La femme de la Gayaz
15.10 (C) Fête des Yodlers de Lucerne 1972
16.00 env. Fin
18.00 Téléjournal
18.05 L'enfant créateur (1)
18.25 (C) En filigrane
18.50 (C) Colargol
19.00 (C) Courrier romand.
19.10 (C) Sébastien et La Mary-Morgane
19.40 Téléjournal
20.00 (C) Carrefour
20.20 Progrès de la médecine
21.25 Ici Berne
21.30 (C) Les évasions célèbres
22.20 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 Télévision scolaire
9.50 Reprise
10.30 Les fourmis
11.10 Reprise
17.00 La maison des jouets
17.30 (C) Révolution d'un canton montagnoux
18.45 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 (C) Là où le vent nous souffle
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.20 Test
21.15 (C) Sport 72
23.15 Téléjournal
23.25 Session à Berne

FRANCE I

12.30 Midi trenté
13.00 24 heures sur la I
13.45 Je voudrais savoir

13.55 Fin
18.25 Dernière heure
18.30 Vivre au présent
18.50 Pour les petits...
19.20 Actualités régionales
19.25 Réponse à tout
19.45 24 heures sur la I
20.15 Danse sur un arc-en-ciel
INFORMATION PREMIÈRE PRÉSENTE :
20.30 L'Hexagone
22.20 La musique et nous
22.50 24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) La Sentinelle endormie
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) Des chiffres et des lettres
20.00 (C) 24 heures sur la II
20.30 (C) Mardi soir
21.40 (C) Témoins
22.40 (C) Match sur la II
23.30 (C) Télé-nuit

SVIZZERA ITALIANA

18.10 (C) Per i ragazzi
19.05 Telegiornale
19.15 Incontrì
19.50 (C) I Sovietici
20.20 Telegiornale
20.40 Il regionale
21.10 Fate il vostro gloco
23.00 Oggi alle camere federali
23.05 Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, Don Paulin. 17.05, pour les enfants. 17.30, Voler, un vieux rêve, les fusées. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, rendez-vous. 21 h, Adèle Spitzeder. 22.35, téléjournal.

ALLEMAGNE II

17.30, téléjournal, météo. 17.35, mosaïque. 18.05, plaque tournante. 18.35, que seriez-vous devenus si. 19.10, Le Naufragé. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, le sport controversé. 21 h, Corrida. 21.50, impulsions. 22.20, téléjournal, météo. 22.35, le soldat américain.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de presse. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, musique pour un jubilé. 10.30, cérémonie marquant 50^{me} anniversaire de la radiodiffusion en Suisse. 12 h, le journal de midi, à mots couverts. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.50, mardi les gars. 13.05, La radio raconte l'histoire, 1935, 14.05, réactualisé. 15.05, concert chez soi. 16.05, le rendez-vous de 16 heures, Les Hasards du voyage. 16.50, bonjour les enfants. 17.05, fallait le faire. 17.30, Bonjour-bonjour. 18.30, le journal du soir, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, forum. 20.30, intermède musical. 20.35, Regain, roman de Jean Giono. 22.40, club de nuit. 23.30, anthologie du jazz. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscolaire. 10.45, nos patois. 11 h, objets et résultats de la recherche en pédagogie. 11.15, voix universitaires suisses. 11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, le journal romand. 18.30, rhythm'n'pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, le magazine de la musique. 20.30, les sentiers de la poésie. 21 h, les nouveautés de l'enregistrement. 22 h, nocturnes. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, fanfare. 9 h, le pays et les gens. 10.05, musique populaire. 11.05, échos des Dolomites. 11.30, orchestre, accordéonistes de P. Frey. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, feuilleton. 14.30, musique récréative. 15.05, le festival de Brezneg 1972.
16.05, lecture. 16.30, pour les personnes âgées. 17.30, pour les enfants. 18.15, radiojeunesse. 19 h, sports. 19.15, actualités. 20 h, hit-parade. 20.30, Les Homo Sapiens ont 50.000 ans. 21.15, intermède musical. 21.30, Histoires de Manfred Kyber. 22.25, jazz. 23.30, pop 72.

BIBLIOGRAPHIE

LA MÉDECINE MOLECULAIRE (Marabout Universitè)

Mi-sorcier, mi-guérisseur, le médecin d'autrefois tenait essentiellement à ce que la médecine fût avant tout « l'art de guérir ». C'est dire combien les sciences voisines, chimie et physique, l'influaient peu... Et l'on commence tout juste à connaître les mécanismes d'action de l'aspirine ! Mais, aujourd'hui, en explorant l'intimité de la cellule, les biochimistes ont fait franchir à l'art de guérir un pas décisif : la médecine moléculaire est née. Abandonnant la masse des médicaments ou le glaive de l'intervention chirurgicale, la médecine sort de sa préhistoire pour devenir réellement efficace.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Salle de la Cité : 20 h 30, L'Economie neuchâtoise.

EXPOSITIONS. — Musée d'ethnographie : Exposition Polonoise, théâtre et société. Musée d'histoire naturelle : Exposition consacrée à nos arbres.

Centre culturel neuchâtois : Exposition consacrée à Paul Claudel.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.

CINÉMAS. — Studio : 20 h 30, On achève bien les chevaux. 16 ans.
Bio : 18 h 40 et 20 h 45, L'Aventure c'est l'Adventure. 16 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Le Rideau déchiré. 16 ans.
Palace : 20 h 30, Le Tueur. 16 ans.
Arcades : 20 h 30, Rio Bravo. 16 ans.
Rex : 20 h 45, Evasions juvéniles. 18 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS
L'ABC jusqu'à 3 h.
L'Escale jusqu'à 3 h.
La Rotonde jusqu'à 3 h.

DANCINGS
Le Corsaire jusqu'à 2 h.
Spot bar jusqu'à 2 h.
Big Ben bar jusqu'à 2 h.

Red club jusqu'à 2 h.
La Prairie jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office : F. Tripet, Seyon. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - La Côte. J.-B. Frochaux, Colombier, tél. 41 22 63.

AUVERNIER

Galerie Numaga I : Hans Hinterreiter.
Galerie Numaga II : Walter Giers.

COLOMBIER

Cinéma Lux : Relâché.

LE LANDERON

Cinéma du Château : Relâché.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Les Bidasses en folie.
Galerie 2016 : Fermée le mardi.

SAINT-BLAISE

Cinéma Royal : Relâché.

MOTS CROISÉS

Problème No 815

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

HORIZONTALEMENT

1. Petit objet de fantaisie. 2. Est remplacé par des coupures. — Importune. 3. Où l'on ne trouve aucun motif. — Note. — Dans une formule liturgique. 4. Vivement désirée. — Elle retient tout. 5. Grand lac salé d'Asie. — Cour de prison. 6. Nymphe des prairies et des bocages. — Pronom. 7. Autre pronom. — Titre d'honneur qu'on donna jadis à tout homme noble. 8. Ville d'Allemagne. — Linguales. — Fils aîné de Noé. 9. Soigna par l'hypnotisme. 10. Réservoirs des marais salants.

VERTICALEMENT

1. Ancienne danse. 2. Embellir. — Prénom féminin. 3. Un fut le « Grand rassembleur de la terre russe ». — Crible. 4. Fin d'infinif. — Ancien Etat voisin de la Chaldée. — Trouper. 5. Qu'il faudrait relever. — Barbe de flèche. 6. Préfixe. — Faire entendre son irritation. 7. Démonstratif. — Certains sont des mollasses. — On doit le suivre de très près. 8. Elle a le bras long. — Déesse du Mariage. 9. Echancrures dans les côtes. 10. Cheville utilisée au golf. — Théologiens musulmans.

Solution du No 814

1	T	O	R	T	I	L	L	A	R	D
2	A	D	O	U	C	I	E	O	U	
3	S	E	N	O	S	D	U	R		
4	S	E	N	D	A	N	S	E	U	S
5	I	F	R	E	E	L	S	M		
6	L	I	M	E	S	M	A	I	E	
7	I	N	E	S	F	I	N	I	N	
8	A	N	G	A	R	N	I	T		
9	E	L	I	M	I	N	E	E	S	
10	S	E	N	I	L	E	E	O	N	





Ce modèle **jeune, chic, dynamique,** de la collection **WK international,** est arrivé avec d'autres ensembles de bon goût dans nos **4 ÉTAGES** d'exposition. Rendez-nous visite aujourd'hui.

Rue de Bourg 47-49
1003 Lausanne **Tél. 021-22 29 92**

Simmen-meubles lausanne

VALMON RÉCUPÉRATION

Michel Monnard et John Vallérian achètent tous
DÉCHETS
industries et privés
Fer - Métaux
Chiffons - Papiers
Chantiers :
SERRIÈRES
Quai
Jeanrenaud
☎ 31 73 55
Bureau :
☎ 42 27 49



dettes=ennuis

N'hésitez plus. Supprimez-les par la **GESTION DE DETTES.**

Pour renseignements et rendez-vous à votre domicile sans engagement.

021/951150

Arrangements
Financiers s. à r. l.
1510 Moudon



PEKA

DEMANDEZ NOTRE NOUVEAU CATALOGUE ETAINS
VENTE DIRECTE

KRAMER-2002-NEUCHÂTEL
• TEL-038-250522 •

Mécontent de votre radio ou téléviseur !

Téléphonez au 25 54 93

REOS

F. STIEGER
Bercles 5
Seulement la réparation

Toujours à l'avant-garde
BOUTIQUE JERSEY-TRICOT
Seyon 5c
Neuchâtel
Tél. 25 61 91

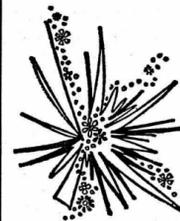


J'exporte, tu exportes... nous importons le prix du sang.

Centre de liaison de Sociétés féminines neuchâteloises
L'humanité en péril :

« L'Homme se veut-il seul au monde »

Conférence de M. Robert HAINARD, naturaliste, de Genève, avec la participation de M. Carlos GROSJEAN, conseiller d'Etat, **JEUDI 21 SEPTEMBRE 1972, A 20 H 30.** Nouveau Gymnase, ruelle Vaucher, Neuchâtel. (Séance publique).



FÊTE DES VENDANGES 1972

30 septembre et 1er octobre.

La location pour le cortège est ouverte dans les agences ci-dessous :

NEUCHÂTEL :

Agence Strübin, librairie Raymond, Saint-Honoré 5.
Hug & Cie, musique, vis-à-vis de la poste.
Tabacs C. Leschot, Grand-Rue 1.

Bureau officiel de renseignements, pl. Numa-Droz 1.

LA CHAUX-DE-FONDS :

Tabacs Arnold Grisel, L.-Robert 12.

LE LOCLE :

Tabacs A. Gindrat, Grand-Rue 24.

FLEURIER :

Tabacs Vaucher-Bognar, av. de la Gare 10.

PRIX DES PLACES :

Tribunes : Fr. 16.— et 18.—.

Places assises : Fr. 9.—, 10.—, 12.— et 14.—.

Places debout : Fr. 6.— (enfants et militaires Fr. 3.—).

Samedi à 20 h 30 au stade de la Maladère

PARADE DES FANFARES, avec le concours de la musique de la Gendarmerie mobile de Paris, la musique officielle de la Ville de Bienne, la Fanfare du Landeron et les Majorettes de Bienne.

Tribunes : Fr. 5.— Pelouse : Fr. 3.—.

Location au Bureau officiel de renseignements.

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

« Feuille d'avis de Neuchâtel »

Américaines neuves et d'occasion
Rabais allant jusqu'à **30 %**

CITROËN DS, moteur neuf	1967
PLYMOUTH Vallant 200	1966
PLYMOUTH Signet	1968
PLYMOUTH Valiant	1969
OPEL Admiral Kapitän automatique	1970
CHEVROLET Corvette	1971
19.000 km	

GARAGE DE LA ROSERAIE LARRY S.A.

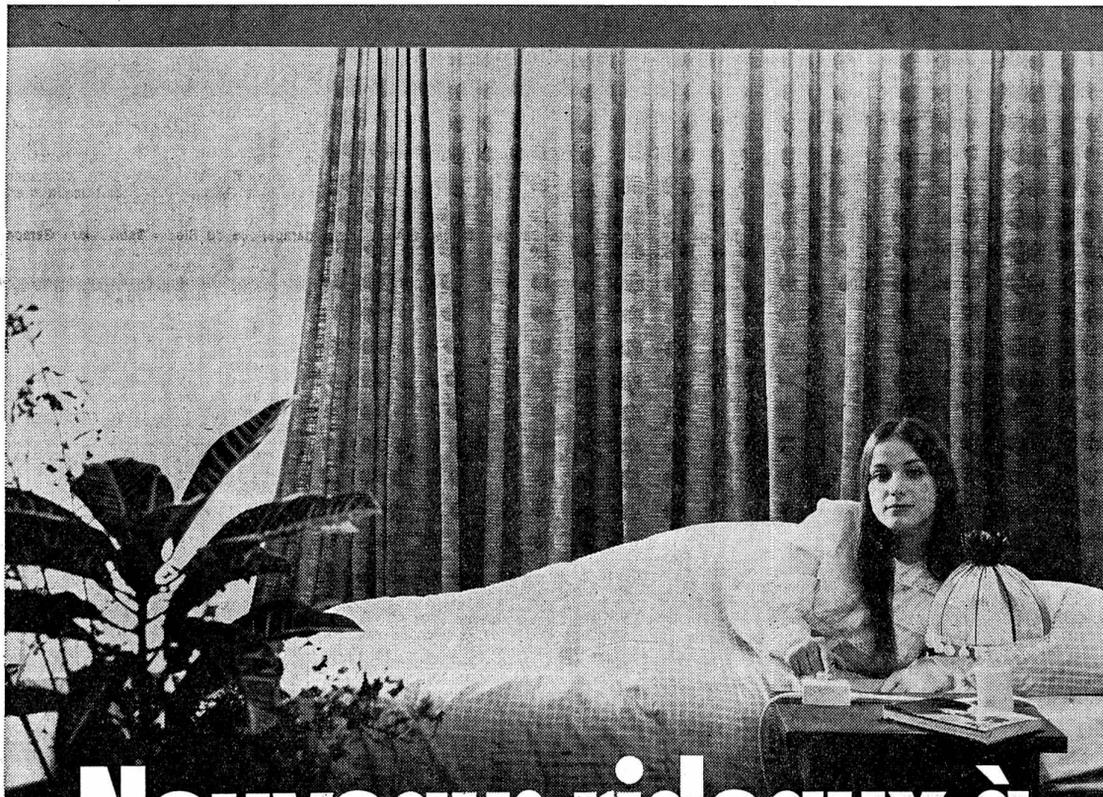
78, av. de la Roseraie

Genève

(derrière hôpital)

Tél. (022) 46 27 19 - 57 16 90

Ouvert le samedi



Nouveau: rideaux à télécommande

Il suffit d'appuyer sur un bouton... et vos rideaux s'ouvrent et se ferment automatiquement, à moins que vous ne préfériez qu'ils s'arrêtent dans une position intermédiaire, quelle qu'elle soit.

Le bouton de commande peut être placé n'importe où : sur votre table de nuit, sur votre bureau ou sur une table de conférences, à côté de la porte ou de la fenêtre, sur un tableau de commande... bref, à l'endroit le plus commode pour vous.

Ce progrès en matière d'aménagement intérieur vous est offert par les installations électriques télécommandées SILENT GLISS - un produit suisse de qualité, apprécié dans le monde entier.

Les installations électriques SILENT GLISS conviennent à tous les usages. Elles mettent une touche finale au confort et apportent une solution fonctionnelle à tous les problèmes d'installations de rideaux, partout où ils se posent : dans les appartements de haut standing, les salles de conférences, de réception ou de cours, dans les bureaux de direction, etc., qu'il s'agisse de rideaux muraux, de rideaux de séparation ou de rideaux aux fenêtres.

Il n'y a qu'à les poser et les brancher ! Sans aucun autre travail de montage. Les installations électriques télécommandées SILENT GLISS sont livrées en unités toutes assemblées, prêtes à être branchées sur n'importe quelle prise de courant. Et, puisqu'il y a déjà une prise, pourquoi ne pas en profiter pour poser une installation

lumineuse ? Une belle garniture lumineuse STABILUX de SILENT GLISS.

Si vous désirez en savoir plus long sur les installations électriques SILENT GLISS, dont la manœuvre est aussi facile que d'allumer ou d'éteindre la lumière, envoyez-nous le bon ci-dessous pour nous demander de la documentation.



Von Dach-Keller + Cie
Fabrique
d'articles métalliques
3250 Lyss
032 842742/43



Bon pour une documentation gratuite sur les installations électriques télécommandées SILENT GLISS et sur les garnitures lumineuses STABILUX.

Veillez coller ce bon sur une carte postale et l'expédier à :
Von Dach-Keller + Cie Dépt SILENT GLISS, 3250 Lyss

LE SERVICE CULTUREL MIGROS

présente

CONNAISSANCE DU MONDE

Saison 1972/73

Au programme :

Septembre

LA CAMARQUE, par Freddy Tondeur

Octobre,

SINGAPOUR, par Marcel Talabot

Novembre,

LA GUYANE FRANÇAISE, par Michel Aubert

Janvier,

LE CHILI, par Claude Jannel

Février,

LES ANIMAUX DU KENYA, par Freddy-Boller

Mars,

LES PROFONDEURS MARINES, par Jacques Stevens

Conférences avec film en couleur

Le conférencier s'est engagé dans une aventure avec ses propres risques. Il s'est souvent livré à des exercices difficiles pour apporter un témoignage vécu, sensible et intelligent.

Des abonnements peuvent être obtenus au prix de Fr. 20.— à :

NEUCHÂTEL, mercredi 20 septembre

de 16 h à 18 h à l'Ecole Club Migros, 11, rue de l'Hôpital, dès 19 h à la Salle des conférences, où a lieu la première conférence, le soir même à 20 h 30.

yoga

micheline berger ☎ 021/62 32 91 ☎
prof. à Fribourg, Neuchâtel, Bulle

mieux se connaître mieux se diriger
mieux se maîtriser être en bonne santé

à Neuchâtel, toujours fin mercredi et jeudi tout le jour.

Adresse de la salle : Maison de paroisse, rue Farel 7, Serrières (trolleybus No 2, terminus).

Les cours reprennent de la manière suivante :

Débutants : MERCREDI 20 et JEUDI 21 SEPTEMBRE

Horaire : MERCREDI 18 h 30
JEUDI 9 h 15 12 h 20 18 h 45

Avancés : MERCREDI 27 SEPTEMBRE 19 h 45
JEUDI 28 SEPTEMBRE 8 h 10 h 20 17 h 10

Première leçon d'essai : Fr. 7.— (participation pratique : prendre collants ou training laine ou coton, socquettes, couverture de laine).
Les cours sont mixtes.

Renseignements, documentation, inscription :

a) par écrit à Mme Berger
b) magasin Cérés-Santé, place des Halles 5, Neuchâtel
c) à la leçon même.

Nouveau au Landeron !... Exposition permanente de PISCINES

PISCINES PRÉFABRIQUÉES
à éléments
Sur mesure selon les dimensions
de votre jardin
Un prix imbattable !

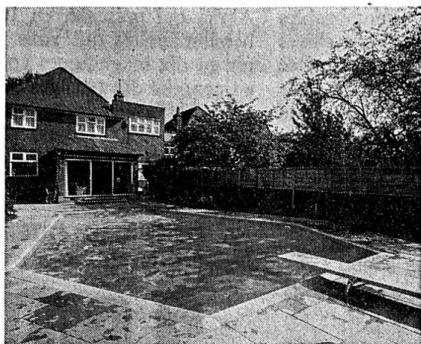
Pour tous renseignements, démonstrations
ou visite, adressez-vous à



SPORTA
W. Knippert & Cie

PISCINES ET ACCESSOIRES
Rue des Brévards, 2525 LE LANDERON
☎ (038) 51 14 49

OUVERT 7 JOURS SUR 7
avec ou sans rendez-vous



Une famille formule des exigences. La Ford Taunus les remplit toutes.

Une voiture doit être faite
pour la famille et non l'inverse.

Si vous partez de ce critère,
vous éliminez du coup une
série de véhicules. Ou bien ils
ne sont pas assez spacieux,
ou bien ils pèsent trop lourde-
ment sur le budget d'un
ménage.

Ford a construit la Taunus
tout spécialement pour la
famille. Cette voiture offre
de la place aux parents comme
aux enfants. Tant de place que
nul ne se sent à l'étroit. Et
pourtant elle ne mesure que
4,27 m de long. « Un miracle
d'espace », disait un chroni-
queur automobile.

La Taunus est équipée d'un
moteur moderne en ligne

à arbre à cames en tête, qui
déjà dans sa version 1,3 litre
développe 59 CV DIN.

Mieux: la Taunus vous
permet de lui donner les caracté-
ristiques correspondant
à votre goût. Choisissez!
Le moteur 4 cyl. ACT: 1,3 l -
1,6 l - 1,6 l GT ou le moteur V6:
2,0 l - 2,3 l. La puissance:
de 59 à 108 CV DIN. La

carrosserie: 2 ou 4 portes,
coupé, stationwagon à
5 portes. Le confort d'équipe-
ment: L, XL, GT, GXL.

Si la Ford Taunus remplit
nombre d'exigences, elle en
pose fort peu: une inspection
et une vidange d'huile tous
les 10 000 km! Dans l'intervalle,
elle se trouve où l'appelle sa
vraie vocation: sur la route...

FORD TAUNUS



à partir de Fr. 10.270.-

Ford reste le pionnier

Neuchâtel: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01 - La Chaux-de-Fonds: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81; magasins de vente: avenue Léopold-Robert 92, rue de la Serre 102 - Le Locle: Garage des Trois Rois, J.-P. et M. Nussbaumer, rue de France 51, tél. (039) 31 24 31.

Cortallod: Daniel Lanthemann, garage, chemin de la Baume - Möllers: Alain Dürg, garage, rue du Ried - Saint-Imier: Garage Méria S.A. r.l. 24, rue de Châtillon, tél. (039) 41 16 13.

Dans notre féerie exotique:

A Rio le Carnaval est toujours dans l'air!

Ce serait faux de croire que le Carnaval de Rio se célèbre seulement une fois par an. On y pense, on le prépare et on le vit pratiquement tous les jours. Sur la plage de Copacabana, sur l'Avenida Rio Branco et surtout dans les fameuses écoles de samba. Nous connaissons les meilleures. Et nous connaissons aussi les meilleurs hôtels. Quand on part aussi loin, on a tout avantage à voyager avec des gens qui connaissent le Brésil à fond. Comme nous.

9 jours dès
Fr. 1590.-

Tous les lundis avec un DC-8 de BALAIR (filiale de SWISSAIR qui assure le service technique). Nombreuses variantes de vacances au bord de la mer et de tours circulaires.

- Bangkok Extrême-Orient 10 jours dès Fr. 1295.-
- Afrique Orientale 9 jours dès Fr. 990.-
- Ceylan 9 jours dès Fr. 1195.-
- Mexique 17 jours dès Fr. 1590.-
- Tahiti 18 jours dès Fr. 2390.-
- Maroc/Agadir 8 jours dès Fr. 690.-
- Canaries 8 jours dès Fr. 495.-
- Egypte 16 jours dès Fr. 2390.-
- Dakar 15 jours dès Fr. 995.-
- Tunisie 8 jours dès Fr. 495.-
- Madère 8 jours dès Fr. 895.-



Pour de plus belles vacances

2000 Neuchâtel, 8, rue de l'Hôpital, Tél. (038) 24 45 00 2500 Bienne 3, Dufour 17/ Collège, Tél. (032) 299 22

Croyez-moi, le nettoyage à sec me simplifie la vie! Je le confie à MODE teinturier

NEUCHATEL, Bassin 8	Tél. 25 31 93
Gouttes-d'Or 92	25 31 83
SAINT-BLAISE, Grand-Rue 8	33 23 88
LA NEUEVILLE, rue du Port	51 12 33
MORAT, Berntor	71 12 67
Service auto	25 31 83

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

NOTRE FEUILLETON

Les Deux Amours de Colin

par
JILL TAHOUDIN 18
Traduit par SYLVIA MÉRÉL

Elle ne releva pas le « chérie » trop familier et dit calmement:
— Eh bien, procurez-vous une tasse et partagez mon thé.
— Je regrette de n'avoir pu vous entendre chanter, avoua-t-elle quand il revint avec une tasse et une soucoupe à la main.
Il eut un haussement d'épaules très français.
— Oh! ça... vous entendrez mes chansons assez souvent, la semaine prochaine, pendant le Carnaval. En revanche, continua-t-il avec ardeur, je voudrais vous entretenir du bal au Club, samedi. Ce sera l'anniversaire de ma sœur — non pas Lorraine, mais Céleste. Vous ne savez pas que j'avais trois sœurs pour me tourmenter? Maman a l'intention d'organiser un dîner avant le bal. Nous serons quatorze, si vous, Dawn, Bill et Colin voulez bien vous joindre à nous. Je crois que ce sera très amusant.
— Oui, cela serait charmant, mais Dawn part aujourd'hui chez la sœur de Colin et y restera, jusque après le Carnaval.
— Il nous faut absolument Dawn, affirma Léon. J'irai la chercher, et elle pourra regagner la ville dimanche, avec

EDITIONS DES REMPARTS, LYON

Lorraine et moi. Je téléphonerai à Marjorie pour arranger la chose.
La porte s'ouvrit à cet instant. Une servante venait chercher le plateau, et Léon s'écria:
— Oh! cela signifie que je dois retourner au travail. Puis-je venir demain partager votre thé, Fiona chérie?
— Oui, je le suppose, dit-elle un peu interdite.
— Souvenez-vous que vous serez ma cavalière, samedi soir. Sur ces mots, il se décida à partir pour reprendre ses occupations.
Fiona continua à étiqueter et noter des médicaments dans le registre des prescriptions, et cela l'absorba entièrement. Quand Bill vint la chercher, elle prit la liste avec précaution et la lui remit.
— Voilà, ce fut très facile! dit-elle, assez fière d'elle-même.
— C'est de l'excellent travail, mais j'ai bien peur qu'il soit inutile.
— Oh! Bill, pourquoi?
— Il n'y a pas d'empreintes sur les clefs et les plans, à part celles de Colin et les miennes. Celui qui a opéré a eu, semble-t-il, la précaution de mettre des gants.
— Et vous pensez encore que c'est Marcel?
— Oui, cela concorde avec les observations que j'ai faites sur son activité; mais nous n'avons pas encore la preuve nécessaire pour le faire expulser.
« J'ai fouillé son domicile, rien. Maintenant, nous devons jeter un coup d'œil à sa correspondance. Son courrier me paraît anormalement abondant. Il reçoit, sans doute, des instructions. Elles lui sont toutes adressées à l'hôpital. Vous n'avez aucune idée de l'endroit où il garde ses lettres, Fiona? Elle dit, d'une voix empreinte de frayeur:
— Moi? Comment pourrais-je le savoir?
— Eh bien, c'est ce que je désire que vous découvriez pour moi. A présent, écoutez.
Durant le parcours, il lui confia ce qu'il désirait qu'elle fît. Flattée de sa confiance, elle était cependant ennuyée à l'idée qu'il lui serait impossible d'agir sans que Marcel s'en aperçoive. Soudain, elle pensa au bureau que le jeune homme

gardait soigneusement fermé à clef. Si elle pouvait s'emparer du trousseau et jeter un coup d'œil au contenu du meuble, Bill serait enchanté. Elle lui en parla et fut heureuse de son entière approbation.
— Très bien, j'essayerai, dit-elle joyeusement.
— Au cours du repas, le téléphone sonna. Dawn alla répondre, et Léon lui transmit, avec insistance, l'invitation dont il avait parlé à Fiona.
— Ils habitent une vieille demeure très agréable, genre Grande Maison, Fiona, dit Colin, et ils ont à leur service le meilleur chef cuisinier de l'île. Cela vous plaira certainement. Leur as-tu présenté mes regrets de ne pouvoir, et toi non plus, Dawn, assister à leur fête.
— Que veux-tu dire? Tu n'iras pas? Moi, j'irai certainement. Léon a promis de venir me chercher et de me ramener, ajouta-t-elle sur un ton de léger défi. Marjorie est déjà informée. Il n'est donc pas nécessaire de faire des embarras à ce sujet.
— Je vois... Eh bien, je regrette de ne pouvoir vous accompagner, dit sèchement Colin. Dans l'état où sont les choses à Cassia, je préfère ne pas m'absenter.
Fiona remarqua que le regard de Colin rencontrait celui de Bill.
— Allez-y, je resterai, offrit aussitôt ce dernier.
Mais Colin ne voulut rien entendre.
Le visage de Dawn n'exprima aucune contrariété mais une parfaite indifférence. Au moment de partir, elle embrassa affectueusement Fiona, en disant d'un ton enjoué:
— Prends soin de mes deux hommes, veux-tu, chérie?
Sur le seuil, elle jeta alors un regard provocant à Bill, dont le visage toujours calme demeura impénétrable.

X X X

Fiona fut très occupée durant tout l'après-midi. Elle dut accueillir plusieurs malades et préparer une longue liste de médicaments.
Colin et Bill ne rentrèrent qu'à l'heure du dîner. La conversation roula sur la récolte durant tout le repas et même pendant qu'ils prenaient le café. Fiona se rendit compte,

en les écoutant, de la gravité de leurs préoccupations. Elle comprit aussi ce que Dawn devait ressentir parfois.
Comme leur entretien ne changeait pas de sujet, elle leur souhaita le bonsoir et regagna sa chambre.

CHAPITRE XIV

Bien qu'il lui parût fort difficile de s'emparer des clefs de Marcel, une occasion favorable ne tarda pas à se présenter, et la jeune fille eut assez de présence d'esprit pour la saisir sans hésiter.
Le mardi suivant, au moment où Marcel venait de lui remettre ce dont elle avait besoin et de refermer son bureau à clef, le Dr MacElroy entra en coup de vent et informa l'homme de couleur qu'il avait besoin de lui sur-le-champ.
— Certainement, Monsieur, dit Marcel en mettant son trousseau de clefs dans sa poche.
Puis, il suivit le docteur vers sa voiture.
Fiona eut une inspiration heureuse. Elle s'élança au dehors en criant:
— Une minute, je vous prie.
— Cela ne peut-il attendre jusqu'à notre retour? demanda le docteur quelque peu impatient.
— J'ai répandu, par mégarde, la poudre de magnésie. Donnez-moi les clefs et j'irai en chercher un peu, dit-elle en tendant la main.
Mais Marcel était déjà sorti de la voiture.
— Pour l'amour du ciel, miss Leigh peut aller la prendre elle-même, s'écria le docteur avec humeur. Nous serons de retour pour le déjeuner. Elle veillera à ce que vos stocks ne s'enfuient pas, n'est-ce pas Fiona?
— Certainement, je ne perdrai pas les clefs de vue, promit la jeune fille.
Elle pensait, qu'en réalité, elle ne pouvait s'exprimer plus franchement.

(A suivre)

STALINE REFUSE DE CROIRE son meilleur espion

Le 19 mai 41 déjà, Richard Sorge informe Moscou de la concentration de 150 divisions allemandes face à l'URSS. Le 1^{er} juin, il peut décrire la tactique choisie; le 15 juin, il indique le 22 comme date probable de l'invasion. Mais aucun de ces avertissements n'ébranle Staline, pas plus que celui de Churchill, le 3 avril, qu'il a pris pour une provocation.

Parallèlement, de Lausanne et de Genève, le «Trio rouge», réseau soviétique dont le patron est «libraire» à Lucerne, transmet à Moscou non seulement la date du 22, mais aussi l'effectif et l'articulation des troupes allemandes, leur armement lourd et jusqu'au nom des chefs, y compris les commandants de corps d'armée.

Mais rien ne peut dessiller les yeux des maîtres du Kremlin. Pas même le déserteur allemand qui, le 21 juin, vient donner aux Russes l'heure «H» de l'opération «Barbarossa». Le lendemain, entre l'aube et le crépuscule, les blindés allemands pénètrent d'un



seul élan jusqu'à 75, 80 et même 90 km en territoire soviétique, où personne ne les attend.

Pourquoi ce conflit a-t-il éclaté? Pourquoi Hitler a-t-il écarté ses meilleurs généraux? Pourquoi l'impréparation militaire française et américaine? Pourquoi semble-t-il que Roosevelt ait souhaité Pearl Harbor? Pourquoi les Russes furent-ils les premiers à Berlin?

Aujourd'hui, grâce aux innombrables documents retrouvés dans les archives des belligérants, il est enfin possible d'écrire la véritable histoire de cette conflagration mondiale. Le plus grand fléau de tous les temps: 38 millions de morts, 56 nations impliquées.

LA DERNIÈRE GUERRE, Histoire controversée de la deuxième guerre mondiale: une confrontation passionnante entre les hommes d'Etat et les militaires qui la provoquèrent, la déclenchèrent et y jouèrent un rôle.

Vous vous passionnerez pour LA DERNIÈRE GUERRE: le rythme du récit laisse son unité à chaque série d'événements tout en transportant vivement le lecteur d'un théâtre d'opérations à un autre. Un effort particulier a été fait pour présenter une exceptionnelle collection de documents photographiques originaux (dont un grand nombre en couleurs), telles les prises de vue du reporter officiel du III^e Reich.

Chaque lundi, achetez LA DERNIÈRE GUERRE, rédigée par l'éminent historien suisse Eddy Bauer, récemment disparu, et préfacée par le colonel Rémy. C'est une nouvelle collection

Alpha qui présente, en 160 fascicules hebdomadaires que vous pourrez réunir en dix magnifiques volumes, le récit complet des terribles événements de 1939-1945.

Au total, 3200 pages, plus de 4000 illustrations et 41 cartes stratégiques en couleurs.

LA DERNIÈRE GUERRE, chaque lundi dans tous les kiosques et en librairie:

Fr. **2.60** seulement,

OFFRE SPÉCIALE: UN NUMÉRO GRATUIT! Les numéros 1 et 2 pour le prix d'un seul: Fr. 2,60 seulement.

CADEAU

Dans le fascicule N° 3, un premier poster d'une série reproduisant des quotidiens de l'époque.

Aujourd'hui sortie du N° 3

alpha LA DERNIÈRE GUERRE

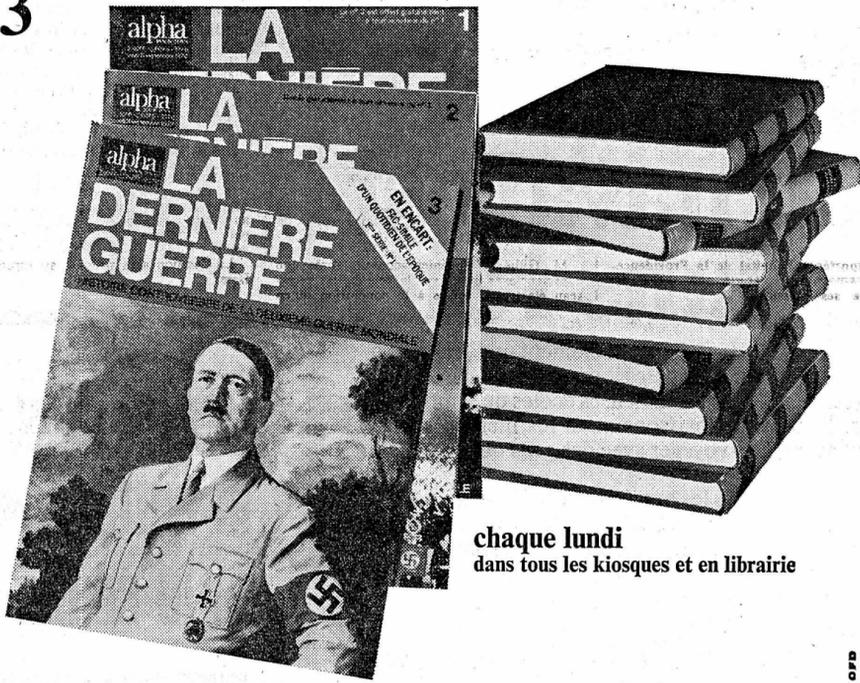
HISTOIRE CONTROVERSÉE DE LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

Collectionnez «LA DERNIÈRE GUERRE», un ouvrage indispensable pour comprendre notre époque.

Une nouvelle publication des

ÉDITIONS KISTER S.A.

Genève, Quai Wilson 33, tél. (022) 31 50 00



chaque lundi dans tous les kiosques et en librairie



NSU TT:

Prix exceptionnels!

C'est le moment de venir nous voir! Nous sommes en mesure de vous faire une offre de reprise exceptionnellement intéressante pour l'achat d'une NSU TT. NSU TT: 78 CV-SAE. 155 km/h. Compte-tours. 2 carburateurs. Arbre à cames en tête. Radiateur d'huile. Freins à disque. Pneus ceinturés. Demandez-nous aujourd'hui encore votre offre spéciale! **AUDI NSU**

Coupon-reprise

Je vous prie de me soumettre sans aucun engagement une offre spéciale de reprise pour ma voiture.

Marque: _____ kilométrage: _____
Modèle/année: _____ pour une NSU TT
Prénom et nom: _____
Rue: _____
No post./localité: _____
A découper et à envoyer à AUDI NSU Distribution S.A., 5118 Schinznach-Bad.

AUTO-SENN

Pierre-à-Mazel 43 - Neuchâtel
Garage Alfier, Saint-Aubin; Garage J.-F. Bühler, Neuchâtel; Garage M. Lautenbacher, Valangin; Garage L. Duthé & Fils, Fleurier et Couvet; Garage W. Gattoliat, Fleurier.

du mardi 19
(à 14 heure) au
samedi 23 septembre
au
MARCHÉ MIGROS
de PESEUX

Un test gratuit pour votre montre

Un test gratuit pour votre montre par notre conseiller MIREXAL

Voilà une belle occasion de faire vérifier gratuitement l'exactitude de votre montre (même si vous n'avez pas une MIREXAL!); pour ce faire, notre spécialiste dispose des appareils les plus modernes. Quant aux montres MIREXAL, elles seront réglées gratuitement. Notre personnel de vente répondra volontiers à toutes vos questions.

Et profitez de regarder le nouvel assortiment MIREXAL: il est digne de votre attention!

MIREXAL

SWISS MADE

Montres à ancre suisses, de haute précision;

avec un service envié de tous!

MIGROS

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une «Petite annonce», il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

PICK-UP Dual, bon état. Tél. 42 29 32.

ROBE DE MARIEE, longue, taille 38; bas prix. Tél. 25 93 51.

CAMERA BOLEX 155, état de neuf. Téléphone 24 45 79 aux heures repas.

GERLES, BRANDES, selles, foulouse en bon état. Tél. 33 28 10.

1 LIT D'ENFANT, bois et osier 150 cm environ, avec matelas en parfait état, 135 francs. Tél. 31 18 31.

ENREGISTREUR STEREO, téléviseur multi-normes sous garantie; récepteur de télé-diffusion; vélo mi-course, neuf, bon rabais. Tél. (038) 53 32 14, après 18 heures.

MAGNIFIQUE LONGUE ROBE de mariée, capuchon, manches 3/4, satin et broderie, état impeccable, taille 34-36. Tél. 63 17 64.

POUR GARÇON, BLAZERS cognac, (12 ans), bleu marin (10 ans); chambre à coucher complète ou séparément. Tél. 63 28 41.

SALLE A MANGER. Tél. 31 47 20.

1 LIT DE MILIEU, bois sculpté, sommier métallique, matelas, état de neuf. Bas prix. Tél. 53 26 46.

BATEAU A RAMES, en acajou, longueur 5 mètres. Tél. (038) 55 14 27.

TABLES A RALLONGE, 1 lit-divan, 1 commode, 1 armoire, 1 table à écrire Wisa Gloria, 1 canapé-lit. Tél. (038) 48 14 77.

6 FENETRES BASCULANTES Guyot - la Tour, vitrerie en verre 8-4 et stores à lamelles incorporés. En bon état. Prix intéressant. Tél. (038) 46 16 22.

5 SUPERBES COLLIES écossais, 5 mois, parents champions. Tél. 41 23 13.

A louer

AU CENTRE DE NEUCHÂTEL libre le 24 novembre, appartement de 4 chambres et cuisine, sans confort. Tél. 25 77 37, entre 8 et 9 ou 12 et 14 heures.

PRES DU CENTRE, chambre avec bains, à jeune fille. Tél. 25 11 86.

A LIGNIERES, pour le 1^{er} février 1973, un appartement de 3 1/2 pièces et un appartement de 4 1/2 pièces dans une ferme rénovée. S'adresser à Freddy Bonjour, administrateur communal. Téléphone bureau 51 22 82, privé 51 22 28.

CHAMBRE MEUBLEE à jeune fille sérieuse, chauffage général, bains. Av. 1^{re}-Mars 6, 4^{me} étage à droite. Visite dans la matinée.

IMMEDIATEMENT A BOLE, 2 logements pour dépôt. Tél. 41 11 56.

CHAMBRE MANSARDEE, en parfait état, à personne propre et tranquille. Téléphoner aux heures des repas au 25 85 70.

APPELLEMENT 2 pièces, à Boudry, libre immédiatement. Tél. (032) 83 27 20.

CHAMBRE MEUBLEE, cabinet de toilette, 5 minutes du centre, à jeune homme sérieux. Tél. 25 30 66, le soir.

CHAMBRE ET PENSION soignée à étudiant ou employé. Tél. 25 51 84.

AU CENTRE DE SAINT-BLAISE, chambres meublées, tout confort. Tél. (038) 25 75 22, interne 81.

Demandes à louer

APPELLEMENT 4 PIÈCES avec salle de bains. Loyer modéré. Région Sauges - Colombier. Tél. 55 22 46.

ORTHOPHONISTE cherche, pour local de travail, 2 pièces ou 1 pièce, + entrée quartier Vauseyon, Maillefer, Evole, Serrières. Tél. 25 79 39.

Offres d'emplois

VEILLEUSE pour surveillance du sommeil d'une malade, au Val-de-Ruz, 3 à 6 nuits par semaine. Tél. 41 27 14.

Demandes d'emplois

RETRAITE BILINGUE possédant connaissances commerciales cherche, pour quelques heures par semaine, travail à domicile. Prospection-facturation-comptabilité. Faire offres sous chiffres 87-75.062 Annonces Suisses S.A., 2001 Neuchâtel.

JARDINIÈRE D'ENFANTS diplômée cherche travail temporaire: magasin, bureau ou autre. Tél. 33 19 33.

JARDINIÈRE FLEURISTE cherche emploi immédiat à Neuchâtel ou environs. Téléphone 24 41 13 de 7 h à 12 heures.

ETUDIANT AMÉRICAIN cherche travail à mi-temps. Formation supérieure universitaire dans l'administration des affaires. Quelques années de pratique commerciales. Adresser offres écrites à BX 2194 au bureau du journal.

EMPLOYEE DE BUREAU aimant les chiffres cherche place à mi-temps (le matin). Adresser offres écrites à FE 2220 au bureau du journal.

COMPTABLE EXPERIMENTÉE offre ses services pour tenue de comptabilité, bouclier, contentieux, etc. Adresser offres écrites à HH 2235 au bureau du journal.

HOMME DANS LA QUARANTAINE cherche place d'aide-chauffeur, magasinier, région de Neuchâtel. Adresser offres écrites à GG 2234 au bureau du journal.

PIANISTE PARLANT TCHÈQUE ET ALLEMAND, prendra encore quelques élèves. Tél. 33 28 43, après 19 heures.

Demandes à acheter

JE CHERCHE BOTTES D'EQUITATION, grandeur 44. Tél. (038) 25 44 09.

Divers

CLINIQUE DE POUPEES. Toutes réparations. Vêtements de tricot sur demande. Charmettes 21. Tél. 31 65 58.

A LOUER meuble bar 250 x 60 cm pour Fête des vendanges. Tél. 24 06 54.

MONSIEUR, 45 ANS, désire rencontrer dame sympathique pour amitié et sorties. Ecrire à AB 2238 au bureau du journal.

PARTICULIER EMPRUNTE 24.000 fr. à 10% remboursément 30 mois. Tél. (038) 57 17 01, le matin.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Importante baisse de l'or sur les marchés libres européens

PARIS (AP). — Le prix de l'or a vivement reculé lundi sur les marchés libres européens, à la suite de ventes massives qui ont été les plus importantes de cette année.

Paris, la clôture s'est faite à 63,45 dollars l'once, contre 65,98 vendredi.

A Zurich, on a coté à l'ouverture 66,05 dollars, en léger retrait sur vendredi, mais

aux dernières transactions le cours a plongé à 62 dollars.

La « Narodny Bank » (Banque populaire) de Moscou a déclaré la semaine dernière qu'un cours de l'or de 50 dollars l'once serait plus réaliste que celui de 90 dollars, prévu par la société aurifère Goldfields, en Afrique du Sud.

Des experts financiers en ont déduit que l'Union soviétique pourrait vendre de l'or sur le marché libre, pour payer ses achats de céréales à l'étranger, pesant ainsi sur les cours.

L'affaire de proxénétisme de Lyon

LYON (AP). — Plusieurs officiers de police qui ont été les collaborateurs de M. Tonnot, ancien chef de la sûreté de Lyon, ont été entendus lundi par le juge d'instruction.

Trois d'entre eux avaient eu déjà à témoigner dans cette affaire, et à préciser ce qu'ils avaient des méthodes de pénétration du milieu utilisées par leur ancien patron, et des rapports que celui-ci pouvait entretenir avec certains tenanciers d'hôtels ou d'établissements, tel que le « Chambéry » 25 rue Sainte-Catherine, fermé depuis le 25 août, et dont le propriétaire, M. Simon Galland, aurait été écroué sous l'inculpation de proxénétisme hôtelier.

Une autre inculpation est appelée à connaître quelques retentissements : c'est celle prononcée samedi par le juge Christian Deleage, contre un personnage bien connu à Lyon, Philippe « ours » Santini, 63 ans, adjudant-chef à la retraite.

Drogue : mise en garde de Nixon

WASHINGTON (AFP). — Le président Nixon a déclaré lundi à Washington qu'il était prêt à supprimer toute aide économique et militaire aux pays qui protègent les trafiquants de drogue.

M. Nixon, qui s'adressait aux délégués d'une conférence internationale sur les contrôles des narcotiques, a précisé qu'il a chargé les ambassadeurs des Etats-Unis de transmettre cette « mise en garde » aux gouvernements auprès desquels ils sont accrédités.

DERNIERE HEURE

Violente collision à Chez-le-Bart : un mort, un blessé

Hier, vers 22 h 20, sur la N 5, peu avant l'hôtel des Platanes, M. Stephan Fassnacht, 20 ans, de Bellach, s'est assoupi au volant de sa voiture qui est entrée en collision avec une auto, pilotée par M. Oscar Schreyer, de Cortailod.

Sous la violence du choc, les deux véhicules se sont retournés sur le toit, hors d'usage.

M. Fassnacht et la passagère de l'auto neuchâteloise, Mme Bluffe Nussbaum, 61 ans, de Cortailod, gravement blessée, ont été transportés à l'hôpital de la Providence. M. Fassnacht est décédé peu après, des suites de ses blessures.

Affaire Gmuier : second meurtrier arrêté

(c) La police cantonale argovienne annonce que le second personnage impliqué dans le meurtre de Beat Gmuier, perpétré le 31 juillet dernier, un ressortissant italien de 21 ans, a été appréhendé récemment en Italie. Son frère avait été arrêté en Suisse peu après le crime.

Rappelons que les deux jeunes gens avaient entraîné leur victime dans une villa de Wettingen et l'avaient rouée de coups puis tuée et détroisée.

Début de l'année scolaire : Soleure revient en arrière

SOLEURE (ATS). — Le Grand conseil soleurois a décidé lundi d'interrompre l'« année longue » qui avait débuté ce printemps dans les écoles du canton. Par là-même, il revient sur sa décision de fixer à l'automne le commencement des années scolaires à venir. Cette mesure a été prise au vu de la nouvelle situation créée par la décision du canton de Bâle-Campagne de renoncer au début de l'année scolaire en automne.

Le Grand conseil a insisté sur sa détermination de continuer sa collaboration dans le cadre du confédéral sur la coordination scolaire. Une modification de la date du début de l'année scolaire sera à nouveau envisagée le jour où on pourra obtenir une unité d'action entre les cantons du nord-ouest de la Suisse.

VIGNOBLE

Séance d'information à Gorgier

De notre correspondant : Une assemblée d'information a eu lieu jeudi à la maison communale de Gorgier, à la suite du référendum lancé contre une décision du Conseil général, concernant la vente du réseau électrique à l'ENSA.

Le président Nicolier a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue à l'assistance et aux délégués de l'ENSA. M. Roussy, a exposé à l'assemblée les tâches qui incombent à cette société, dont les actionnaires sont l'Etat et les communes du canton, à l'exception de capitaux privés. L'ENSA ne recherche pas un but industriel ou financier, mais s'occupe exclusivement de la distribution de l'énergie électrique.

LE RESEAU DE GORGIER

Le réseau de Gorgier est dispersé ; beaucoup de lignes donnent des signes de vieillissement et le changement de voltage (de 8000 à 16000) entraînera de gros frais pour le remplacement de câbles et l'installation d'une dizaine de stations de transformation.

L'ENSA rachèterait le réseau pour une somme de 200.000 francs, tout en prenant en charge, les frais résultant du changement de voltage, pouvant s'élever à 800.000 francs environ. En raison de ces énormes frais d'investissement, il est prévu que les services électriques ne rapporteraient plus de bénéfices à la commune durant une vingtaine d'années.

M. Gilliéron, ingénieur-conseil, après une consciencieuse étude sur la rentabilité du réseau électrique, arrive à la conclusion qu'en

Informations suisses

DÉBAT SUR LES ARTICLES CONFESIONNELS AU NATIONAL

De notre correspondant de Berne : En ouvrant la session d'automne du Conseil national, le président Vontobel a évoqué l'événement des Jeux olympiques pour souligner que la récolte du plus grand nombre de médailles n'était pas le seul but des Jeux car le plus important est de participer.

Le drame provoqué par les terroristes à Munich a toutefois été estompé pour les parlementaires, par la mort une semaine plus tôt de l'un des plus estimés parmi eux, le conseiller national Raymond Deonna, brutalement arraché aux siens dans un terrible accident de la route. Après un instant de silence à la mémoire du disparu, le Conseil a commencé ses travaux en abordant la question des arrêtés de la Constitution fédérale de 1848 qui interdisent l'ordre des jésuites en Suisse.

Précédant d'une situation aujourd'hui périmée, ces articles étaient destinés à protéger l'Etat encore fragile. Manifestement, les dangers que pourrait présenter l'action de la compagnie de Jésus sur l'ordre établi ne sont plus d'actualité maintenant. Lorsqu'il a présenté, en 1954, une motion tendant à supprimer ces mesures discriminatoires, M. von Moos se trouvait en présence d'une opinion publique généralement acquiescente à son idée.

Aujourd'hui, la majorisation de la population protestante par les immigrants catholiques fait grandir l'opposition qui prend conscience de perdre sa prépondérance ou de risquer de la perdre. La réaction de défense n'est pas surprenante dans la mesure où l'Eglise romaine considère l'ocuménisme comme un retour des brebis égarées au sein du troupeau de l'Eglise catholique et universelle. C'est ainsi que M. Naegeli (rep. TG) a demandé la non-entrée en matière tant que l'Eglise catholique ne change pas ses principes. L'ordre des Jésuites ne vise d'ailleurs pas seulement la propagation de la foi, il est également une institution politique.

Dans une position parallèle, M. Schwarzenbach (rep. ZH) constate que ces articles constitutionnels sont un peu comme des blocs erratiques dans notre constitution libérale. En contradiction même avec l'article 49 sur la liberté de croyance et de conscience, ils témoignent d'ailleurs des préoccupations politiques du législateur de 1848. Il est clair que le danger pour l'Etat n'existe plus aujourd'hui mais, si l'on a attendu 18 ans pour abroger les articles selon la proposition von Moos, c'est afin de pouvoir lever un dernier obstacle à notre adhésion à la convention des droits de l'homme du Conseil de l'Europe.

Pour le « leader » des républicains, la question posée de l'abrogation est devenue une question de conscience personnelle puisque son contenu politique n'est plus actuel. Pour la plus grande clarté, M. Schwarzenbach propose que les deux articles soient soumis à deux votes séparés contrairement à la proposition de la commission. Avant les 14 orateurs inscrits, dont 7 s'expriment au nom des groupes de l'assemblée, le rapporteur de langue française, M. Georges-André Chevallaz a présenté l'aspect du problème en relevant que la commission à l'unanimité est favorable à l'abrogation des articles 51 et 52. Par contre, des avis divers se sont exprimés sur l'opportunité d'élargir la révision à d'autres articles qui concernent l'exercice de la religion. Ne serait-ce pas l'occasion de définir à nouveau les rapports entre les Eglises et l'Etat ? A tout le moins ne devrait-on pas revoir les articles 25bis touchant l'abattage du bétail (interdiction de la saignée), l'article 50, subordonnant la création d'évêchés dans l'Eglise catholique à l'autorisation du Conseil fédéral, ou l'article 75 fermant aux ecclésiastiques les portes du Parlement.

A cet égard, la commission s'est opposée à toute adjonction. Cependant pour des raisons de fond, de procédure et d'opportunité. Préférer définir et préciser une conception fédérale des rapports entre l'Eglise et l'Etat serait d'abord empêcher sur la souveraineté des cantons. Ce serait aussi

cas d'exploitation par la commune, les frais de transformation absorberaient la totalité des recettes, en tenant compte des charges d'exploitation, des frais de personnel, pour le relevé des compteurs, la facturation, etc. Pour compenser le manque à gagner en cas de vente du réseau, l'ENSA verserait une redevance à la commune de 45 à 50.000 francs, chiffre susceptible d'augmentation dans la proportion du chiffre de vente du courant.

Cette solution se révèle être la plus avantageuse pour la commune, qui ferait ainsi l'économie du personnel d'entretien et de réparations.

La discussion qui s'ensuivit fut assez nourrie et partisane et adversaires du projet de vente qui se recrutent au sein des trois partis politiques exprimèrent leur opinion, de même que l'autorité communale, qui souhaitait la vente, et M. Ed. Lauener, ancien chef du diocèse durant près d'un quart de siècle.

Un citoyen se montre surpris du fait que l'ENSA compare le réseau actuel à une vieille « bagnole » dont les seules pièces utilisables seraient les pneus de roues.

Deux membres de la commission financière, sont partisans de la vente, qui déchargerait la commune de tous les aléas du service de distribution, en assurant un revenu sensiblement supérieur aux bénéfices réalisés au cours des années passées et proportionnés aux chiffres de vente pour les années à venir.

La décision sera soumise au scrutin populaire.

« s'engager dans un débat bien vaste et multiplier les difficultés. Ainsi, le centre du débat a-t-il porté sur le projet d'arrêté fédéral se limitant à la question de couvents et de l'ordre des jésuites. Comme l'a remarqué M. Chavanne (soc-GE), les deux articles en course ne sont en fait plus appliqués depuis de nombreuses années dans toute leur rigueur. Leur suppression annonce pour le chef du département de l'instruction publique du canton de Genève, avec évidence, un pas vers la séparation de l'Eglise et de l'Etat. La discussion a montré que tous les groupes approuvent la suppression des articles d'exception, les républicains et indépendants proposent cependant un vote séparé pour les deux articles : le premier ne s'applique qu'à l'ordre des jésuites, tandis que le second stipule qu'il est interdit de fonder de nouveaux couvents, ou ordres religieux, en Suisse ou de rétablir ceux qui ont été supprimés. On voit surtout que le maintien de l'article 52 sur les couvents serait incompatible avec le refus de l'article 51. J.-P. G.

Au Conseil des Etats

BERNE (ATS). — La session d'automne s'est ouverte lundi soir au Conseil des Etats par un éloge funèbre du conseiller national Deonna prononcé par le président Bolla (rad-TI). Les représentants des cantons ont ensuite approuvé un projet d'arrêté fédéral concernant les mesures à prendre pour encourager la formation des jeunes pilotes et grenadiers parachutistes. Ils ont également accepté un postulat demandant une aide de la Confédération pour permettre aux grandes communes de résoudre les problèmes de trafic. Enfin, la Chambre haute a pris acte avec satisfaction d'un rapport du Conseil fédéral sur la conférence internationale de travail qui a été consacrée à des questions maritimes.

Avant de lever la séance, le vice-chancelier a lu le texte de trois interpellations qui ont trait à la question de l'acquisition d'un avion de combat et dont les auteurs demandent, entre autres, si le Conseil fédéral a l'intention de repenser la conception de notre défense nationale et si les lettres échangées entre les gouvernements suisse et français au sujet du « Milan » seront publiées.

AVIONS DE COMBAT : M. SCHULTHESS CRITIQUE LE CONSEIL FÉDÉRAL

BERNE (ATS). — « Tous les organismes de ce pays qui avaient quelque chose à voir dans cette acquisition d'avions de combat étaient unanimes pour le « Corsair ». Par opportunité politique, le Conseil fédéral a maintenant simplement mis un trait et a tout jeté à la poubelle. C'est ce qu'a déclaré, dans une interview exclusive accordée au magazine « Schweizer Illustrierte » M. Heiner Schulthess, le chef du groupement de l'armement suisse qui a récemment donné sa démission. Il rompt ainsi le silence qu'il avait alors gardé sur ce sujet. Concernant la décision du Conseil fédéral de n'acheter ni le « Corsair » ni le « Milan », M. Schulthess a déclaré : « La profession de foi du Conseil fédéral en faveur d'une défense nationale crédible n'apparaît plus à mes yeux que comme une déclaration du bout des lèvres. Car il faut

exactement le contraire. Il bifte des dépenses qui étaient prévues pour la défense nationale et qui étaient budgétées. » « Nous nous trouvons dans un fiasco », affirme M. Schulthess, qui a des propositions concrètes pour l'avenir. « Le parlement doit à présent décider combien nous voulons dépenser pour la défense nationale. C'est là le point de départ pour un meilleur processus de décision politique. Pour M. Schulthess, ce ne doit plus être l'affaire des politiciens de s'occuper du choix des types. C'est l'affaire du chef de l'armement. » A la question de savoir si l'armée de l'air suisse devient maintenant un magasin d'occasions, le chef de l'armement répond : « Je ne sais pas comment cela va continuer. Avec cette décision du Conseil fédéral, toute la planification va à la poubelle. »



APPEL AU PEUPLE SUISSE



53.000 citoyens ont demandé par voie d'initiative un contrôle renforcé des industries d'armement et l'interdiction d'exportation d'armes. La réponse du Conseil fédéral et celle des deux Chambres est connue. Il s'agit d'une loi qui, à peu de chose près, reprend les dispositions de l'arrêté actuellement en vigueur : il n'a pas empêché le scandale Bührle de se produire... La position du gouvernement et de la majorité des députés est claire : c'est le refus de voir la réalité en face, c'est la volonté de maintenir une politique ambiguë qui, au nom des prétendus intérêts du pays, nous permet à la fois de nous dire neutres et solidaires et d'attiser les conflits dans le monde.

Les arguments qui sont opposés à l'initiative manquent de réalisme : — Non, les exportations d'armes ne sont pas indispensables à la défense nationale. Elles ne profitent qu'aux marchands de canons. — Non, les exportations d'armes ne sont pas indispensables à notre économie. L'armement ne représente qu'une part infime de notre production nationale. Il faut savoir ce que nous voulons : — ou bien la Suisse continue son double jeu, — ou bien la Suisse se décide résolument pour une politique de solidarité, notamment à l'égard du tiers monde.

CITOYENNES, CITOYENS ! VOTEZ OUI LE 24 SEPTEMBRE A L'INITIATIVE POPULAIRE POUR UN CONTROLE RENFORCÉ DES INDUSTRIES D'ARMEMENT ET POUR L'INTERDICTION D'EXPORTATION D'ARMES

Comité romand pour l'interdiction d'exportation d'armes.

- Samuel Baud-Bovy, chef d'orchestre, Genève
André Biéler, professeur, Nyon
Pierre Boulanger, artiste, Mézières
Michel Corboz, chef de chœur, Lausanne
Jean-Louis Cornuz, maître secondaire, Grandvaux
Charles Dellberg, ancien doyen, conseiller national, Sierre
Pierre Gassmann, conseiller national, Delémont
Robert Hainard, sculpteur, Genève
Albert Menoud, professeur, Fribourg
François Simon, acteur, Genève
Alain Tanner, cinéaste, Genève
Jean Ziegler, conseiller national, Genève

- André Ramsayer, sculpteur
Charly Raymond, animateur
Gérald Schaeffer, professeur
André Schneider, professeur
André Schor, menuisier
Edmond Sutterlet, typographe
Henri Vaucher, fonctionnaire
Hans Walder, confiseur
Alfred Wenger, médecin

- Neuchâtel
Marcel Bodenmann, professeur
Jean-Paul Borel, professeur
Gérald Calderara, typographe
Pierre Chappuis, écrivain
Ulrich Corrodi, médecin
Pierre-Alain Delaquis, apprenti
Jean-François Dell'Acqua, typographe
Jean-François Ghelfi, économiste
Théodore Gorgé, pasteur
Constant Henry, fonctionnaire PTT
Eugène Hotz, pasteur
Jacques Ingold, auxiliaire postal
Jean-Samuel Javet, pasteur
Jean-Pierre Katz, professeur
Clovis Leuba, mécanicien
Richard Loewer, conseiller de profession
Jacques Mader, étudiant
Philippe Muller, professeur
Francis Neuenschwander, typographe
Fred Nicollier, étudiant
Jean-Carlo Pedrolli, étudiant

- La Chaux-de-Fonds
Marguerite Béguin, institutrice
Max-Henri Béguin, médecin
Jean-Louis Bellonot, professeur
Marcel Besson, ecclésiastique
Jean-Claude Bolliger, professeur
Etienne Broillet, conseiller communal
Gaston et Hedwige Carnal, horloger
Germain Cattin, ecclésiastique
Léon Chatagny, prêtre
Cosette Cop, maîtresse ménagère
Louis Crivelli, photographe
Heidi Deneys, professeur
Yvonne Freitag, ménagère
Pierre-Gabriel Genoud, ecclésiastique
David Gigon, pasteur
Lucienne Girardin, ménagère
Bernard Girardon, gynécologue
Pierre Hirsch, professeur
Jenny Humbert-Droz, journaliste
Loyse Hunziker, professeur
Michel Jacques, éducateur
André Jeandeupeux, comptable
Paul-Henri Jeanneret, directeur d'école
Charles Joris, comédien
Alexandrine Mayoraz, aide familiale
Jean-Jacques Miserez, ingénieur
Mary-Jane Miserez
Bernard Montandon, pasteur
Charles Schlatter, ingénieur ETS

- J.-Valentin Schmidlin, artiste peintre
Raymond Spira, avocat-notaire
Lucien Schwob, artiste peintre
Edgar Tripet, professeur
Le Locle
Madeleine Amez-Droz, institutrice
Frédéric Brillard, horloger
Théodore Buss, pasteur
Solange et André Buttkofer, directeur
Henri Eisenring, conseiller communal
Marcelle et Gaston Erard, instituteur
Josine et André Gagnebin, architecte
Michel Gentil, notaire
Jane-Elaine Huguenin, jardinière d'enfants
Violette Huguenin, institutrice
Marc Inaebnit
Yvonne Kocher, directrice
Alexandre Paris, pasteur
Eric Perrenoud, pasteur
Andrée-C. Roessiger, jardinière d'enfants
René Stulz, étudiant
Willy Vogel, négociant

- Autres localités du canton
Robert Aeby, indépendant, les Hauts-Geneveys
Christiane Apothéloz, ménagère, Valangin
Bernard Apothéloz, dessinateur urbaniste, Valangin
François Aubert, ingénieur, Boudry
André Aubry, instituteur, Pesoux
Claudine Béguelin, assistante sociale, Coffrane
Marc Béguelin, moniteur, Coffrane
Maisy Billod, les Brenets
Charles Billod, médecin, les Brenets
Henriette et Eddy Blanderier, animateur, les Petits-Ponts
Lucien Boichat, représentant, Bôle
Samuel Bolle, instituteur, Marin
Nicolas Bonhôte, professeur, Hauterive
Claude Borel, juriste, Marin
Pierre Bourquin, employé CFF, Travers
Norbert Brodard, ouvrier, Fontaines
Robert Cand, pasteur, Colombier
Francis Chiffelle, agriculteur, Boudévilliers
John Clerc, économiste, Pesoux
Marcel Clerc, ébéniste, Valangin
Robert Comtesse, buraliste postal, Cortailod
Maryvonne Coulet, institutrice, Saint-Blaise
Alexandre Cuche, agriculteur, le Pâquier
Frédéric Cuche, instituteur, le Pâquier
Jean-Cla. Cuche, employé de banque, Dombresson
Pierre Dauwalder, géologue, Auvier
Henri Delay, employé CFF, les Hauts-Geneveys
André Demierre, décolleteur, Fontaines
Pierre Dubied, mécanicien, Colombier
Gilbert Dubois, menuisier, Buttes
Maurice Dubois, ancien directeur, la Sagne
Marc Elgeldinger, professeur université, Saint-Blaise
Roland Farine, monteur, Valangin
François Fattori, radio-électricien, Fenin
Claire-L. et Charles-A. Favre, Boudévilliers
Pierre Favre, professeur, Bôle
Claude Gacond, instituteur, la Sagne
Francis Gerber, aumônier des étudiants, Fenin
René Gerber, compositeur, Bevaix
Julia Grisoni, professeur, Gorgier
Francis Gachwend, pasteur, Fontanemelon
Charly Guyot, professeur honoraire université, Boudévilliers
François Jacot, pasteur, Fleurlier

- W. et A. Jacot, luthiers, les Bayards
Philippe Jampen, employé CFF, Travers
Charles-H. Jaunin, architecte, Cortailod
Edmond Jeanneret, pasteur, Bôle
Walter Keller, employé de commerce, les Hauts-Geneveys
Dorette Krebs, jardinière d'enfants, Couvet
Christine et Bernard Kübler, professeur, Hauterive
Rose-Marie Kuhn, ouvrière, Fontanemelon
André Kurz, professeur, Saint-Blaise
Huguette et Maurice Lack, architecte, Saules
Margrit et Claude Laesser, ingénieur, Boudévilliers
Lermite, peintre, les Bayards
Lise-Marie Leuba, institutrice, Montmollin
André Liechi, économiste, Saules
Bernard Liège, écrivain, Boudry
Jacques Luviot, droguiste, les Hauts-Geneveys
André Marti, mécanicien, Fontaines
Louis Marti, ouvrier, Fontaines
May Mayer, les Hauts-Geneveys
Henriette et Joseph Martina, mécanicien, Travers
Daniel Maumary, médecin, Corcelles
Marcel Maumary, professeur, Boudévilliers
Roger Mojon, agriculteur, les Hauts-Geneveys
André Monnier, instituteur, Valangin
Martine Monnier, ménagère, Valangin
Jean-Pierre Monnier, écrivain, Colombier
Monique Monnier, pianiste, Colombier
Henriette et Victor Morier, ouvrier, Fontaines
Marc Morier, mécanicien, Fontaines
Fritz Nussbaum, instituteur, Dombresson
René Nussbaum, technicien, Bôle
Lydia et Albert Obrist, infirmiers, le Pâquier
Jean-François Pellaton, instituteur, le Pâquier
Jean-Pierre Pieren, cantonnier d'Etat, les Hauts-Geneveys
Colette Piergiiovanni, pharmacienne, Fontaines
Jean-Louis Pilloud, ecclésiastique, Saint-Aubin
Jean-Jacques Pointet, professeur, Colombier
Luc Wenger, professeur, Colombier
Jean-Jacques Revaz, employé de commerce, Pesoux
Maurice Reymond, professeur, Hauterive
Richard Ecklin, pasteur, Saint-Blaise
Jean-Louis Richard, professeur, Hauterive
Gilbert Rimaz, instituteur, Bôle
Ghislain Rocchi, Saint-Aubin
Gabriel Ruedin, instituteur, Fontaines
Eva Schaad, étudiante, Cortailod
Jacques Schaefer, ingénieur, Fontaines
Jean-Philippe Schenk, ingénieur ETS, Dombresson
Rose Schillter, ménagère, Travers
Gilbert Schulz, mécanicien, Fontaines
Bernard Serez, pasteur, Boudévilliers
Anne Sermet-Emerly, artiste, Corcelles
Eric Siegenthaler, surveillant chantier, Saules
François Simond, professeur, Hauterive
Jean-Jacques Spohn, instituteur, Cernier
Jean Suter, machiniste, Savagnier
Paul Suter, dessinateur, Couvet
Suzanne et Francis Tanner, professeur, Villiers
Claude Vaucher, instituteur, Dombresson
Claude Vaucher, serrurier, Valangin
Eric Vaucher, professeur, Cortailod
Maurice Villard, biologiste, Dombresson
Jacqueline Vivien, professeur, le Pâquier
Laurent Vivien, médecin, le Pâquier
Samuel Vuilleumier, pasteur, Fontaines
Edouard Waldvogel, pasteur, Chez-le-Bart
Claire Wermeille, artisan, Cernier
Jacqueline Hirsch, ménagère

Situation floue en Ouganda à la suite d'une prétendue invasion tanzanienne

KAMPALA (Ouganda), (AP). — Un porte-parole du président ougandais Idi Amin a annoncé lundi que les forces aériennes et terrestres ont reconquis trois villes ougandaises, dont, dit-il, des envahisseurs venus de Tanzanie s'étaient emparés dimanche. Il a ajouté que des avions ougandais ont survolé le sol tanzanien et détruit des positions ennemies à Bukoba, ville de 30.000 habitants au nord-ouest de la Tanzanie, à 32 km au sud de la frontière, sur le lac Victoria.

Les dépêches des correspondants britanniques parvenant à Londres font montre de quelque scepticisme en ce qui concerne une invasion des troupes tanzaniennes. Les journalistes estiment plus probable que les troupes loyales au président Amin luttent actuellement contre des mutins de l'armée ougandaise, ou bien que les exilés ougandais (5000 environ) ayant suivi l'ex-président Milton Obote dans son exil en Tanzanie ont déclenché une attaque après le coup d'état militaire de

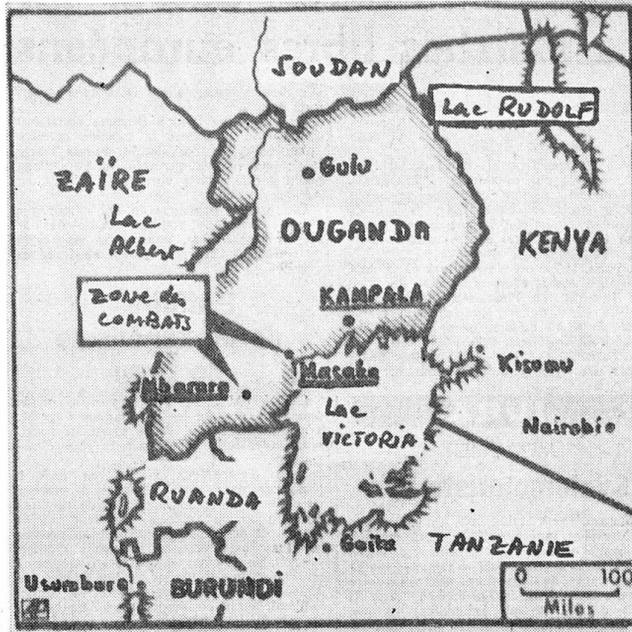
janvier 1971 qui porta le général Amin au pouvoir. La situation est très floue. C'est ainsi qu'alors que Kampala a annoncé la situation dans la ville est calme, et qu'aux sorties de la ville des policiers ont installé des barrages et contrôlé les identités des Européens et des Asiatiques, par contre un homme d'affaires arrivé lundi à Londres en provenance d'Ouganda a affirmé que le chaos le plus total régnait dans la ville et sur l'aéroport.

La Tanzanie, elle, continue à démentir toute participation à l'affaire. Un porte-parole tanzanien a cependant reconnu que deux avions — que l'on croit ougandais — et qui volaient à haute altitude, ont bombardé lundi matin la ville de Bukoba.

PRESTATIONS

La Grande-Bretagne, a elle aussi démenti toute responsabilité dans les événements d'Ouganda et a protesté contre l'arrestation de dix journalistes britanniques. Le département d'Etat américain a également protesté contre l'arrestation d'Andrew Torchia, correspondant de l'Associated Press, qui a été appréhendé dimanche.

Par contre, les journalistes français Jean-Lou Demigneux, délégué de l'ORTF à Nairobi, et Pierre Duplan, arrêtés dimanche, avec neuf de leurs confrères étrangers, par les forces armées ougandaises ont été libérés lundi après 24 heures de détention. Selon des informations parvenues à Londres, le chef des Ougandais dissidents, actuellement en lutte contre le président Amin serait le commandant Oyt Ojok qui, avec bon nombre de ses compatriotes, avait quitté son pays en janvier 1971.



Des combats se seraient déroulés dans ces deux villes. Téléphoto AP

Coup de théâtre dans l'affaire des «révélation»

M. ARANDA SE PRÉSENTE A LA JUSTICE FRANÇAISE



M. Aranda, à gauche, arrive au palais de justice accompagné de son avocat, Me René Floriot. (Téléphoto AP)

PARIS (AFP-AP). — M. Gabriel Aranda, ex-conseiller technique de M. Albin Chalandon, ancien ministre de l'équipement, s'est présenté lundi au palais de justice de Paris, en compagnie de son conseil, Me René Floriot.

M. Aranda, dont «les révélations» ont causé certains remous dans les milieux politiques français, doit être entendu par le juge Pierre Galniche qui a ouvert une information contre X pour vol de documents.

M. Aranda s'était vu interdire de quitter le territoire français et était recherché par la police sans pour autant faire l'objet d'un mandat d'amener. A son arrivée au palais de justice il a notamment déclaré :

« Les scandales que je dénonce sont connus depuis plusieurs années. J'espère que leurs auteurs seront punis. Je dirai tout à la justice. Je suis convoqué comme témoin et je suis venu très volontiers devant le juge ».

DES ARRIVISTES

« Il ne s'agit pas d'une opération montée contre le gouvernement. Je ne suis qu'un honnête homme qui veut déboucler des scandales », a-t-il ajouté. « Pensez-vous être inculpé ? » lui a-t-on demandé. « Certainement pas. Je suis venu apporter tous les documents

que je détiens au magistrat instructeur. A cette occasion, l'ancien conseiller technique du ministère de l'équipement a affirmé qu'il possédait uniquement des photocopies des documents dont il a fait état.

Il a déclaré également qu'il y avait une grande majorité d'honnêtes gens à l'UDR. Mais que certains arrivistes s'étaient glissés dans leurs rangs. Un peu plus tard il a déclaré, lorsqu'on lui demandait pourquoi il avait choisi une période pré-électorale pour faire ses révélations : « Il n'y a pas de saison pour être honnête ». Il a ajouté que les dossiers dont il fait état étaient connus des autorités depuis un certain temps.

Un journaliste lui ayant demandé s'il n'avait pas peur de représailles, « pas du tout », a-t-il répondu.

M. Aranda a été inculpé de vol par le juge d'instruction. Toutefois il reste libre.

De son côté, le premier ministre français, M. Pierre Messmer, interrogé lundi matin par le poste de radio-télévision « RTL » à propos de « l'affaire Aranda », a estimé que l'ancien collaborateur de M. Chalandon avait « agi contre la morale et contre la loi » et qu'il s'agissait d'une opération « à caractère manifestement politique ».

GUERRE DES RADIOS

Si le sens et le sort de la guerre des radios est certaine. Radio-Ouganda a annoncé que le président Amin a informé le chargé d'affaires libyen que la Grande-Bretagne est derrière ces combats, parce qu'elle souhaite ramener au pouvoir l'ex-président Milton Obote. La Grande-Bretagne, a précisé le présentateur, pense ainsi faire annuler les expulsions d'asiatiques décidées par le président Amin. A noter que le colonel Kadhafi, président libyen, a offert le soutien total de son pays au président Amin pour repousser l'attaque tanzanienne.

Israël lance une vaste opération de ratissage dans le «Fatahland»

TEL-AVIV (AP). — C'est une véritable armée qu'Israël a lancée cette fois à l'assaut du «Fatahland» dans le sud du Liban où, samedi et dimanche, pendant plus de 30 heures, aviation, trou-

pes et blindés ont porté des coups sévères aux commandos palestiniens.

Pour la première fois depuis la guerre des Six jours, Tel-Aviv a ainsi déclenché — sous le couvert d'une riposte cinglante à la tragédie de Munich — une opération de ratissage d'une ampleur exceptionnelle qui s'est soldée, selon le Q.G. israélien, par une soixantaine de tués fedayins ainsi que par la destruction de 150 bunkers et habitations occupés par les Palestiniens.

RESISTANCE

Cette opération a également été marquée par une résistance inhabituelle de l'armée libanaise qui a tenté, dans la mesure de ses possibilités, d'enrayer la progression des colonnes blindées israéliennes.

Un autre développement intéressant de cette affaire a été la décision du gouvernement libanais — excédé de voir son territoire régulièrement envahi — de lancer samedi soir aux fedayins un ultimatum leur enjoignant d'évacuer les régions habitées du sud du Liban et de cesser de circuler en uniforme ou en armes. (Voir aussi en première page).

REPLI

Dans la matinée de dimanche les

C'est à l'aube, samedi, que les colonnes israéliennes soutenues par l'aviation avaient franchi la frontière.

Progressant à travers les collines, les soldats ont successivement ratissé de multiples agglomérations tandis que les avions détruisaient les ponts de Hardala et d'Akiye, sur la rivière Litani, pour isoler les fedayins de leurs PC de Takhta et Nabatiye.

Seize villages furent ainsi systématiquement pillés et des stocks d'armes comprenant des roquettes « Katyoucha », des mines et des munitions, furent détruits sur place.

ETAT D'URGENCE

Alors que le gouvernement décrétait l'état d'urgence, M. Saeb Salam, président du conseil, ordonnait à l'armée de résister de son mieux, chose qu'elle s'était abstenue de faire ces dernières années. Elle ne put toutefois s'opposer longtemps à l'avance israélienne et elle se vit infliger des pertes dont l'ampleur n'a été précisée ni par Beyrouth, ni par Tel-Aviv mais qui devraient être inférieures à une vingtaine de tués.

SUITE L'armée libanaise

Outre les dirigeants du parti Baas, le front national rassemble les représentants au gouvernement des autres partis progressistes.

Le cabinet syrien a tenu deux réunions d'urgence en 48 heures pour étudier la situation née de l'attaque israélienne au Liban et les mesures à prendre dans l'éventualité d'une attaque contre la Syrie analogue à celle qui a eu lieu pendant le week-end contre le sud du Liban.

Les journaux de Damas s'attendent dans leur totalité à une attaque israélienne d'envergure contre la Syrie.

MISE EN GARDE

A ce sujet, le conseil ministériel de la fédération des Républiques arabes, qui unit l'Egypte, la Syrie et la Libye, a lancé une mise en garde, lundi, dans un communiqué selon lequel toute attaque contre un pays membre serait considérée comme une attaque contre l'ensemble de la fédération, et qu'elle entraînerait une riposte.

La Grande-Bretagne pourrait jouer un rôle d'intermédiaire entre Arabes et Israéliens

LONDRES (AP). — Sir Alec Douglas-Home, secrétaire au Foreign Office, a proposé que la Grande-Bretagne joue un rôle d'intermédiaire entre Arabes et Israéliens, pour organiser une conférence de paix.

Cette proposition a été faite au cours d'un déjeuner offert en l'honneur de M. Mohammed Hassan El-Zayyat, ministre égyptien des affaires étrangères, et auquel assistaient des représentants de la Libye, du Liban et de l'Arabie saoudite.

Selon sir Alec, le retrait d'Egypte des conseillers militaires soviétiques doit fournir une nouvelle occasion d'examiner les possibilités d'un règlement de paix.

DIFFICULTÉS

L'Egypte ayant nettement indiqué que tout dialogue avec Israël devait se faire par un intermédiaire, sir Alec a estimé que celui-ci devrait être en principe M.

Jarring, représentant spécial des Nations unies.

Mais, a-t-il dit, si de nouvelles conversations ne peuvent être organisées par M. Jarring, on ne peut exclure la possibilité d'une conférence de paix.

Sir Alec a reconnu qu'une telle conférence se heurterait à de multiples difficultés, avant même de commencer. Mais, a-t-il ajouté, « si la Grande-Bretagne pouvait apporter une aide quelconque, et si les deux parties étaient d'accord, nous serions prêts à faire tout notre possible ».

Auparavant, sir Alec avait vivement dénoncé le massacre de Munich, mais critiqué aussi les « dures représailles » israéliennes contre le Liban et la Syrie.

Il a demandé à l'Egypte et à tous les autres gouvernements de mettre hors la loi les mouvements terroristes.

Dans son allocution, M. El-Zayyat

avait notamment déclaré que l'Egypte comptait sur le soutien de la Grande-Bretagne, pour qu'un règlement de paix juste et durable intervienne avec Israël sur la base de la résolution du Conseil de sécurité.

Le ministre égyptien s'est écarté d'autre part du texte de son discours pour déclarer : « Je partage votre condamnation du terrorisme ».

Bien qu'il ait aussi vivement attaqué Israël, les observateurs politiques ont estimé que c'était la première fois qu'un dirigeant égyptien dénonçait les actes terroristes, depuis le massacre de Munich.

EUROPE

Ultimatum de l'IRA

BELFAST (AP). — L'IRA « provisoire » a annoncé lundi qu'elle attaquerait l'hôpital Royal Victoria, à Belfast, si les troupes britanniques cantonnées à proximité ne s'en retirent pas d'ici à minuit.

D'autre part, l'attentat à la bombe commis jeudi dernier contre l'Imperial Hotel de Belfast, a fait une troisième victime, a annoncé la police. Il s'agit de Mme Anne Murray, 53 ans, qui est morte des suites de ses blessures.

Un homme avait été brûlé vif dans sa voiture au moment même de l'attentat et a succombé 91 ans était décédé le lendemain.

A Londres, le gouvernement britannique a annoncé qu'une conférence ouverte à tous les partis, en vue de régler les problèmes d'Irlande du Nord, se tiendrait du 25 au 27 septembre à Darlington, dans le nord de l'Angleterre.

Après la tragédie de Munich

BONN (AP). — La commission parlementaire de l'intérieur a déposé lundi le gouvernement du chancelier Brandt de toute responsabilité dans la mort des onze athlètes israéliens victimes de la tragédie de Munich. Elle s'est également prononcée contre la poursuite d'une enquête.

D'autre part, un porte-parole ouest-allemand a déclaré que deux des cinq terroristes tués étaient de nationalité turque.

Paul VI à Venise et à Udine

VENISE (UPI-AFP). — Le pape Paul VI s'est rendu samedi matin à Venise, qui recevait ainsi pour la première fois depuis 172 ans la visite d'un souverain pontife. La population a fait un accueil enthousiaste au pape à son arrivée sur la place Saint-Marc.

Après s'être arrêté à Aquilée, Paul VI est arrivé dans l'après-midi à Udine où se tient le Congrès eucharistique italien. Pres de cent mille fidèles se pressaient autour de l'autel dressé en plein air pour applaudir Paul VI à son arrivée. Le saint père a regagné Rome dans la soirée.

Chaude alerte à Chypre

ROME (AP). — Les 86 passagers et onze membres d'équipage d'un DC-8 de la compagnie vénézuélienne « Viasa » à bord duquel une puissante bombe à retardement avait été découverte dimanche, sont repartis lundi pour Caracas, via Rome et Madrid, à bord d'un autre appareil qui avait été envoyé à Chypre.

Le pilote avait été alerté peu après le départ de Beyrouth de la réception d'un coup de téléphone anonyme annonçant la présence de l'engin dans l'avion. Il fit un atterrissage d'urgence à Nicosie où la bombe fut découverte dans les toilettes et désamorcée.

Trois Libanais soupçonnés d'être directement mêlés à l'affaire ont été arrêtés à Beyrouth.

Le détournement de l'avion suédois

MADRID (ATS). — Les neuf Yougoslaves d'origine croate qui occupaient l'avion de la compagnie scandinave « SAS » détourné en vol vendredi après-midi en Suède par trois d'entre eux et qui avait atterri samedi en fin de matinée à l'aéroport de Madrid, se sont finalement rendus aux autorités espagnoles. Ils ont été mis en état d'arrestation. L'appareil a regagné Copenhague samedi soir.

La Suède a demandé l'extradition des

auteurs du détournement, bien qu'il n'y ait pas de traité entre les deux pays. Tel sera sûrement le cas pour les six otostachs libérés, mais les trois autres pourraient passer en cour martiale à Madrid pour piraterie aérienne.

La police a, d'autre part, saisi la rançon de 500.000 couronnes suédoises remise aux pirates à leur départ de Suède.

ASIE

Trois pilotes américains libérés par Hanoi

TOKIO (AP). — Trois pilotes américains ont été remis en liberté dimanche par les autorités nord-vietnamiennes au cours d'une cérémonie organisée pour la circonstance à Hanoi, a annoncé l'agence de presse du Viet-nam du Nord.

Il s'agit du commandant d'aviation Edward Elias et des lieutenants de l'aéronavale Norris Charles et Mark Gartley.

Mme Minnie Lee Gartley et Mme Olga Charles étaient arrivées samedi à Hanoi pour retrouver leur fils et leur mari. Elles étaient accompagnées d'un groupe de pacifistes américains. Le père du troisième aviateur a renoncé à faire le voyage.

Prochaine visite d'intellectuels chinois aux Etats-Unis

PEKIN (AFP). — Pour la première fois depuis la fondation de la République populaire de Chine, il y a 23 ans, une délégation d'intellectuels chinois doit se rendre en visite aux Etats-Unis, probablement d'ici à quelques semaines, a-t-on appris à Pékin de source informée.

On croit savoir que le groupe sera composé, essentiellement, de spécialistes scientifiques et de médecins.

UN FAIT PAR JOUR

Entre Bonn et le Caire

La tuerie de Fürstfeldbruck n'aurait pu se produire à un plus mauvais moment pour l'avenir des relations germano-egyptiennes. Les deux pays venaient en effet de mettre fin à une bouderie de plus de sept ans, provoquée par la reconnaissance de l'Etat d'Israël par le gouvernement Erhard, et le nouvel ambassadeur de Bonn au Caire, M. Steltzer, était sur le point d'aller présenter ses lettres de créance au président Sadate. On ne sait pas encore si et jusqu'à quand cette réconciliation, souhaitée par les industriels allemands, sera ajournée.

C'est aujourd'hui l'Egypte qui fait la fine bouche, à la suite d'une phrase prononcée par le président Heinemann lors de la cérémonie funèbre au stade olympique de Munich. Celui-ci déclara en effet que les pays qui ne faisaient pas tout, pour empêcher les terroristes de nuire, portaient une part de responsabilité dans les sanglants événements de Fürstfeldbruck.

Devant la vigueur des réactions égyptiennes, le ministre des affaires étrangères Scheel, qui tient à se présenter devant l'électeur comme le véritable artisan de toutes les réconciliations, s'empressa de « corriger » les paroles du président en déclarant à son tour que « les gouvernements arabes n'avaient pris aucune part directe à l'attentat de Munich et ne sauraient être chargés d'aucune responsabilité. En d'autres termes le président de la République disait noir, le ministre des affaires étrangères disait blanc... »

Mais les paroles apaisantes de M. Scheel — on pouvait s'y attendre — n'ont pas suffi à calmer l'agitation du Caire, qui les trouve « peu convaincantes » et continue à parler d'une « immixtion intolérable de Bonn dans les affaires intérieures de l'Egypte ». La diplomatie ouest-allemande, qui espère pouvoir ménager à la fois la chèvre et le chou, est dans ses petits souliers, et l'homme de la rue ne sait plus très bien à quel saint se vouer en présence de toutes les contradictions qui ont marqué et continuent à marquer cette dramatique affaire.

L'idée dominante est cependant que tout finira par s'arranger avec un peu de retard... Les Egyptiens ont en effet tout intérêt à se réconcilier avec Bonn et les Allemands de l'Ouest, de leur côté, savent que chaque point perdu dans le monde arabe est un point gagné pour Pankov. D'autant plus qu'il existe de grands projets à la réalisation desquels les deux pays sont également intéressés, dont la construction, par un consortium européen à forte participation allemande, d'un oléoduc de Suez à Alexandrie.

Ne dit-on pas que les affaires sont les affaires ?

Léon LATOUR

Brandt compte poser demain la question de confiance

BONN (AP). — Le chancelier Willy Brandt compte poser dès mercredi la question de confiance devant le Bundes-

tag, afin de provoquer la chute de son gouvernement et d'ouvrir la voie à l'organisation d'élections anticipées.

Le chef du gouvernement fédéral ouest-allemand a lui-même annoncé lundi au cours d'une conférence de presse qu'il solliciterait un vote de confiance dès la reprise des travaux parlementaires. Ce vote devrait, selon la loi, intervenir dans les 48 heures, c'est-à-dire vendredi.

En fait, des défections qui se sont produits durant ces derniers mois dans les rangs du parti socialiste, il est plus probable que le gouvernement n'obtiendra pas la majorité et que le scrutin entraînera la chute de la coalition socialo-libérale.

Le président Heinemann devrait alors dissoudre le Bundestag dans le courant de la semaine prochaine et ordonner des élections générales huit semaines plus tard, soit le 19 novembre.

Ce sera, le cas échéant, la première fois depuis 23 ans que des élections anticipées auront lieu en Allemagne fédérale.

Sachez bien chasser, chassez sachant que vous trouverez chez nous :

Civet de lièvre chasseur
Médailles de chevreuil
aux cerises
Côtelettes de renne
Nesselrode

et bien d'autres plats de chasse pour amuser votre palais.

Lucien Gélaz
Tél. 038 / 25 48 53

Buffet de la Gare
Neuchâtel